alternatives sud

Un système alimentaire à transformer

Points de vue du Sud

TRIMESTRIEL | 4e TR. 2021

CentreTricontinental

FIAN BELGIUM

EDITIONS SYLLEPSE

Alternatives Sud

Fondateur

François Houtart

Rédaction et administration

Jacques Bastin, Laurent Delcourt, Christophe Douxchamps,
Chloé Dusaussoy, Bernard Duterme (directeur), Liliane Kabugubugu,
Aurélie Leroy, Cédric Leterme, Carlos Mendoza,
François Polet, Frédéric Thomas, Nathalie Vanhumbeeck
Centre Tricontinental-Cetri
Avenue Sainte Gertrude, 5
B-1348 Louvain-la-Neuve, Belgique
Tél. : 32 (0) 10-48-95-60
duterme@cetri.be / cetri@cetri.be / www.cetri.be

Conseil éditorial (Afrique, Amérique latine, Asie)

Sarah Ben Néfissa (Égypte), Saturnino Jun Borras (Philippines), Suzy Castor (Haïti),
Yves Alexandre Chouala (Cameroun), Abdelnasser Djabi (Algérie), Leonard Gentle
(Afrique du Sud), Pablo Gonzalez Casanova (Mexique), Laura Hurtado (Guatemala),
Lau Kin Chi (Chine), Jude Lal Fernando (Sri Lanka), Edgardo Lander (Venezuela),
Cristian Parker G. (Chili), Andres Pérez Baltodano (Nicaragua), Emir Sader (Brésil),
Pablo Stefanoni (Bolivie), Maristella Svampa (Argentine), Mahaman Tidjani Alou (Niger),
Antonio Tujan (Philippines)

Diffusion et distribution en librairies

SOFÉDIS et SODIS (Paris, France)

Graphisme

Signélazer (Bruxelles, Belgique)

Illustration de couverture

Sur la photo : Christine Banlog, Cameroun
Photo : Ryan Brown, UN Women — CC

LA COOPÉRATION BELGE AU DÉVELOPPEMENT .be

FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES

Alternatives Sud

Volume 28-2021 / 4

Un système alimentaire à transformer

Points de vue du Sud

Cet *Alternatives Sud* a été réalisé dans le cadre d'un partenariat
entre FIAN Belgium (www.fian.be) et le Centre tricontinental (www.cetri.be).

Abonnement annuel à *Alternatives Sud*

4 numéros : 50 euros

▸ Par virement au compte du Centre tricontinental :
IBAN BE23 0001 3060 0291 – BIC = BPOTBEB1

▸ Par carte de crédit, via cetri@cetri.be, +32 10 489560 ou sur www.cetri.be.

© 2021, Centre Tricontinental et Éditions Syllepse
ISBN : 978-2-84950-993-7 (papier)

Éditions Syllepse
69 rue des Rigoles
F-75020 Paris (France)
edition@syllepse.net

Centre Tricontinental
Avenue Sainte Gertrude 5
B-1348 Louvain-la-Neuve (Belgique)
cetri@cetri.be

Éditeur responsable : Bernard Duterme, CETRI,
Avenue Sainte Gertrude 5,
B-1348, Louvain-la-Neuve

Sommaire

Éditorial

7. Quels systèmes alimentaires… demain ?
Laurent Delcourt

Points de vue du Sud

31. La pandémie de covid-19, une opportunité pour la souveraineté alimentaire
Walden Bello

Sommet contesté

51. Accaparements de terre : le silence du Sommet sur les systèmes alimentaires
Arnold Padilla

61. La bataille pour la gouvernance mondiale de l'alimentation et de l'agriculture
Frédéric Mousseau

Fausses solutions

77. Les fausses promesses de l'Alliance pour une révolution verte en Afrique
Un consortium d'ONG internationales

101. L'« agroécologie bidon » : la mainmise des multinationales
Alberto Alonso-Fradejas, Lyda Fernanda Forero, Delphine Ortega-Espès, Martín Drago et Kirtana Chandrasekaran

Voies alternatives

109. Agroécologie et reconstruction d'une agriculture post-covid-19
Miguel A. Altieri et Clara Ines Nicholls

135. Repenser les droits humains dans une perspective émancipatrice
Sofía Monsalve Suárez

149. Afrique du Sud : sécurité, justice ou souveraineté alimentaires face à la malnutrition ?
Busiso H. Moyo et Anne-Marie Thow

171. Index

173. Liste des *Alternatives Sud* parus

Éditorial

Quels systèmes alimentaires… demain ?

Laurent Delcourt[1]

Plus que jamais, la convergence des crises et leur aggravation obligent à repenser nos systèmes alimentaires. Un consensus a émergé sur l'urgence d'une telle révision. Mais la portée des réformes à adopter suscitent de vives controverses. Contre les solutions technologiques des grandes firmes, vieilles recettes emballées dans une nouvelle rhétorique verte et transformiste, la société civile appelle à un changement radical de cap.

« *La pandémie de coronavirus est venue tout différer, tout éclipser et tout révéler. C'est peu de l'écrire* », note Bernard Duterme, en introduction d'un récent numéro d'*Alternatives Sud* consacré à l'urgence écologique (2020). Il en va de même de la lutte contre la faim et la malnutrition. En septembre 2015, après deux ans d'âpres négociations, la communauté internationale, sous l'égide des Nations unies, adopte l'Agenda 2030 : les dix-sept Objectifs de développement durable. Elle s'engage alors solennellement à éradiquer la faim, l'insécurité alimentaire et toutes les formes de malnutrition d'ici 2030. Moins de dix ans avant l'échéance, l'heure n'est plus à l'optimisme.

« *Le monde connaît un moment critique : la situation est très différente d'il y a dix ans* », écrivent les auteurs du dernier rapport sur l'état de la sécurité alimentaire et la nutrition dans le monde. « *À*

1. Historien et sociologue, chargé d'étude au Centre tricontinental – CETRI, coordinateur, entre autres, de l'ouvrage collectif *Les nouveaux territoires de l'agrobusiness* (Syllepse, 2019).

l'époque, si nous étions conscients de l'importance des défis à relever, nous étions également optimistes quant à la possibilité d'accélérer […] *les progrès accomplis jusqu'alors, en adoptant les bonnes approches transformatrices* […]. *Les quatre dernières éditions de ce rapport ont cependant révélé une triste réalité. D'une manière générale, le monde n'a progressé ni vers la cible 2.1 de l'Objectif de développement durable (ODD), qui consiste à assurer l'accès de tous à une alimentation saine, nutritive et suffisante tout au long de l'année, ni vers la cible 2.2 de l'ODD, qui consiste à éradiquer toutes les formes de malnutrition. Le rapport de l'année dernière prévoyait que le covid-19 allait avoir un impact dévastateur sur l'économie en provoquant une récession sans précédent depuis la Seconde Guerre mondiale et que la sécurité alimentaire et le statut nutritionnel de millions de personnes allaient se détériorer* » (FAO et col., 2021).

Dévastateur, assurément, le covid-19 l'a été. Dans les pays du Sud, en particulier. Et, bien au-delà de son impact sanitaire. Plus qu'ailleurs, les mesures adoptées pour endiguer l'épidémie (fermeture des frontières, restrictions de circulation interne, etc.) ont laminé leur économie, déstructuré leur tissu productif, accentué les pénuries et provoqué une chute brutale du niveau de vie de la plupart des ménages, lesquels n'ont pu compter sur des filets sociaux appropriés et pas même sur des aides sociales d'urgence pour amortir le choc. La vulnérabilité alimentaire et nutritionnelle d'une population déjà précarisée (paysan·nes, migrant·es, saisonniers et saisonnières, travailleurs et travailleuses des secteurs informels, etc.) et ne disposant d'aucun revenu de remplacement pour faire face à la crise, s'en est ainsi trouvée fortement aggravée (FIAN, 2020 ; Berthelot, 2020 ; Clapp et Moseley 2020).

Les chiffres parlent d'eux-mêmes. Mi-2020, la FAO estimait que la crise sanitaire avait fait basculer entre 83 et 132 millions de personnes dans une situation d'insécurité alimentaire aiguë, tandis que le PAM (Programme alimentaire mondial) prévoyait pratiquement au même moment que ce chiffre allait doubler d'ici la fin de cette année, passant de 135 millions à 265 millions de personnes (Clapp et Moseley, 2020). Le dernier rapport de la FAO (2021) le confirme, la faim et la malnutrition ont atteint un nouveau sommet. Du jamais vu depuis la crise alimentaire de 2008-2009. Fin 2020, entre 720 et 820 millions d'êtres humains souffraient de sous-nutrition, et quelque 2,37 milliards supplémentaires n'avaient pas accès à une

nourriture adéquate. Soit, respectivement, 161 millions et 320 millions de plus qu'en 2019 (FAO et col., 2021).

Reste que l'épidémie n'explique pas seule cette hausse. En réalité, le nombre d'affamés n'a cessé de progresser depuis 2015, au rythme de dix à quinze millions de nouveaux « ventres creux » dans le monde chaque année. Rendant toujours plus illusoire la réalisation des ODD, la tendance était donc amorcée en amont. Le covid-19 l'a accélérée et amplifiée (Clapp et Moseley, 2020 ; Delcourt, 2021).

« *Bien avant la pandémie de covid-19,* avouent ainsi les auteurs du rapport, *nous n'étions* […] *pas en mesure de respecter nos engagements d'éliminer la faim et la malnutrition dans le monde sous toutes ses formes d'ici 2030. Aujourd'hui la pandémie a rendu cette tâche encore plus difficile*. » Terrible aveu d'échec, mais pertinence du diagnostic. L'épidémie, écrivent-ils, « *continue d'exposer les faiblesses de nos systèmes alimentaires, qui menacent la vie et les moyens de subsistance des populations du monde entier, et en particulier des plus vulnérables et de celles qui vivent dans des contextes fragiles* » (*ibid.*).

De fait, à l'instar de la crise alimentaire de 2008-2009, qui s'était caractérisée par une brusque hausse des prix des denrées alimentaires sur les marchés internationaux, faisant basculer tout aussi soudainement des millions de personnes dans l'extrême pauvreté, la crise sanitaire – quoique d'une tout autre nature – a à nouveau été un puissant révélateur des faiblesses et des limites du système mondial de production, de transformation et de distribution de nourriture (Cetri, 2010 ; FIAN, 2020 ; Clapp et Moseley, 2020).

En désorganisant les longues chaînes d'approvisionnement mondiales, elle a d'une part révélé leur forte vulnérabilité aux chocs externes. Et en aggravant la situation alimentaire et nutritionnelle dans de nombreux pays, elle a à nouveau jeté une lumière crue sur leur caractère intrinsèquement excluant et inégalitaire : alors que la production globale permet aujourd'hui de nourrir correctement la population mondiale, et bien davantage encore[2], plus de trois milliards de personnes (40 % de l'humanité) n'ont toujours pas accès à une alimentation suffisante, saine ou adéquate, faute de revenu pour se la procurer (Clapp et Moseley, 2020 ; Unmüssic, 2021).

---

2. Ainsi la production mondiale de blé a atteint un niveau record en 2020-2021. Théoriquement, elle pourrait nourrir près de 14 milliards de personnes (Unmüssic, 2021).

Mais le covid-19 a également mis à nu les interdépendances multiples entre précarisation alimentaire et nutritionnelle, destruction de la biodiversité et changement climatique. Autant de tendances lourdes et interconnectées que le système alimentaire mondial, ultraspécialisé, industrialisé, financiarisé, intégré et dominé par une poignée de grandes firmes, a coproduites et aggravées (*ibid.*).

Basé sur l'utilisation de l'énergie fossile (pour la production d'engrais, le fonctionnement des machines, etc.), son modèle d'agriculture, productiviste, standardisé et extraverti, est aujourd'hui responsable, avec l'élevage industriel, d'environ un quart des émissions globales de gaz à effet de serre (et même de 34 % si l'on inclut dans le calcul l'ensemble des émissions produites tout au long des chaînes d'approvisionnement). Et son expansion, aux dépens des cultures traditionnelles et des milieux naturels, est la première cause de l'effondrement de la biodiversité dans le monde.

Hyper intensif, il participe aussi activement à la dégradation des sols et à l'épuisement des ressources, en eau notamment. Un double phénomène qui, avec la perte de la biodiversité génétique, affaiblit les capacités de résilience des systèmes agricoles locaux aux effets du changement climatique et aggrave donc l'insécurité alimentaire : chute des rendements, réduction des surfaces productives, diminution des réserves alimentaires disponibles, en particulier dans les régions sensibles au stress hydrique et aux aléas climatiques, etc.

Que dire enfin des conséquences sanitaires liées à la généralisation du modèle agroproductiviste : création de terrains propices à l'apparition de nouvelles maladies en raison de substitution des espaces naturels par les monocultures industrielles et l'élevage extensif ; pollutions générées par l'utilisation massive de produits phytosanitaires ; changements rapides de diète liées à la consommation, croissante, notamment dans les pays du Sud, de produits alimentaires transformés néfastes pour la santé ? (Altieri et Nicholls, 2020 ; Clapp, 2020 ; Clapp et Moseley 2020 ; Unmüssic, 2021).

Croissance de la faim et de la malnutrition, dégradation de l'environnement, changement climatique et émergence de nouvelles maladies apparaissent comme les symptômes d'un dérèglement systémique qui appelle des réponses systémiques. Tels de pressants rappels à l'ordre, ils imposent un changement de cap urgent qui passe nécessairement par une transformation en profondeur

des systèmes alimentaires – du champ à l'assiette, des modes de production aux habitudes de consommation.

Si l'urgence et la nécessité d'une transformation des systèmes alimentaires ne fait plus débat aujourd'hui face à la convergence des crises, en revanche, la direction et la portée d'une telle refonte suscite de vives controverses, comme l'ont montré les tensions qui ont entouré la préparation et l'organisation du premier Sommet des Nations unies sur les systèmes alimentaires (United Nations Food Systems Summit-UNFSS). De manière schématique, elles opposent deux visions diamétralement opposées et irrémédiablement inconciliables du devenir de l'alimentation et de l'agriculture.

Un sommet coopté

Éveiller les consciences. Impulser des réformes urgentes et nécessaires. Et synchroniser, pour ce faire, toutes les énergies pour transformer les systèmes alimentaires. Telles étaient les ambitions affichées par les promoteurs du Sommet des Nations unies sur les systèmes alimentaires. Annoncé en octobre 2019, reporté ensuite en raison de la pandémie et finalement organisé en septembre 2021, l'événement se voulait historique : il devait présider au lancement d'une nouvelle décennie « *d'actions audacieuses pour progresser dans la réalisation des ODD* ».

S'appuyant sur le constat, désormais largement partagé, que la réalisation de l'Agenda 2030 dépend de « *la mise en place de systèmes alimentaires plus sains, plus durables et équitables* », il se proposait de réunir « *des acteurs clefs des mondes de la science, des affaires, de la politique et de la santé avec des universitaires, des agriculteurs, des membres de communautés autochtones, des organisations de jeunes, des groupes de consommateurs, des militants écologistes et d'autres parties prenantes essentielles* », pour « *susciter* », avant, pendant et après l'évènement, des « *modifications tangibles et positives de nos systèmes alimentaires* ».

« *Destiné à éveiller le public mondial au fait que nous devons tous ensemble travailler à modifier la façon dont nous produisons, consommons et voyons les aliments* », le Sommet se voulait également inclusif et participatif : « *Il s'adresse à tous les habitants de la planète. Il entend être un sommet du peuple et également un*

sommet porteur de solutions, qui exigera que chacun·e prenne des mesures pour transformer les systèmes alimentaires mondiaux[3]. »

Loin de ces effets d'annonces et de l'unanimisme de façade que ses organisateurs ont cherché à lui donner, le Sommet s'est cependant très vite trouvé, avant même de débuter, au centre d'une avalanche de critiques venues aussi bien d'organisations représentatives du monde paysan et de mouvements sociaux ruraux que d'ONG et d'expert·es. Les unes fustigeant son manque de légitimité démocratique, son verticalisme ou encore son caractère « élitiste » et « régressif », les autres dénonçant la captation des débats par de puissants intérêts privés. Regrettant un processus biaisé dès le départ et une occasion manquée, toutes appelèrent à boycotter l'événement[4].

À l'occasion du pré-Sommet, tenu en juillet 2021, le Panel international des expert·es sur les systèmes agricoles durables (Sustainable Food Systems-PES-Food), justifiait ainsi son retrait du processus : « *Le Sommet des Nations unies sur les systèmes alimentaires (UNFSS) a suscité de grandes inquiétudes dès le départ. Ses origines étaient opaques, sa relation avec les forums mondiaux existants peu claire et sa gouvernance mal définie* […]. *Depuis sa création, le Sommet a menacé de remplacer un débat démocratique par des modes de prises de décision de moins en moins transparents* […] *les règles d'engagement du Sommet ont été déterminées par un petit groupe d'acteurs. Le secteur privé, les organisations du secteur privé (notamment le Forum économique mondial) et une poignée d'experts scientifiques ont lancé le processus et défini l'ordre du jour* […] *les groupes de la société civile ont été invités à une table déjà dressée. Ces préoccupations n'ont pas été prises en compte et des développements récents suggèrent des risques accrus que le Sommet soit capturé par un ensemble étroit d'intérêts*[5]. »

D'emblée, en effet, la signature d'un partenariat stratégique entre les Nations unies et le Forum économique mondial (FEM) et la mise à l'écart ou à distance d'institutions clés, telles que la FAO et le CSA (Comité de la sécurité alimentaire), du processus de préparation et d'organisation du UNFSS au profit d'une structure *ad hoc*, dite « multi-parties prenantes » *(multistakeholders),* davantage

3. www.un.org/en/food-systems-summit/about.
4. Voir notamment McVeigh, 2021 ; Lakhami, 2021 ; Kroff et col., 2021.
5. www.ipes-food.org/_img/upload/files/UNFSSStatementFR.pdf.

ouverte aux secteurs privés, avaient suscité une levée de boucliers de la part de la société civile.

« *Nous estimons*, protestèrent ainsi près de 400 organisations de la société civile dans une lettre commune adressée au secrétaire des Nations unies, *que le Sommet ne s'appuie pas sur l'héritage des précédents sommets mondiaux qui étaient clairement ancrés dans l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation (FAO) et qui ont abouti à la création de mécanismes innovants, inclusifs et participatifs dans le but de réaliser le droit à l'alimentation pour tous*. *L'accord de partenariats stratégique ONU-FEM signé en juin 2019 jette un doute sur l'intégrité des Nations unies en tant que système multilatéral* […]. *Il accordera aux sociétés transnationales un accès préférentiel au système des Nations unies et associera de manière permanente l'ONU aux sociétés transnationales, dont les activités ont causé et/ou aggravé les crises sociales, économiques et environnementales auxquelles le monde est confronté*[6]. »

Avec la nomination quelques mois plus tard au poste d'« envoyée spéciale des Nations unies auprès du UNFSS » d'Agnes Kalibata, présidente de l'AGRA (Alliance for a Green Revolution in Africa), pour ses « efforts » dans la lutte contre l'insécurité alimentaire en Afrique, le doute n'était plus permis, selon Anuradha Mittal de l'Oakland Institute : « *À mesure que le Sommet prend forme, il apparaît de plus en plus évident qu'il n'est pas dans son intention de produire les profonds changements nécessaires pour surmonter les énormes défis auxquels nous faisons face.* [Il] *fera toujours la même chose – du simple* greenwashing – *pour préserver et perpétuer les intérêts de l'agrobusiness et des multinationales agrochimiques aux dépens des gens et de la planète* » (2020).

Contredisant l'esprit novateur du Sommet, cette désignation et d'autres nominations à des postes clés n'avaient en effet rien d'anodin[7]. Pour les gros acteurs de l'agrobusiness, elles représentaient une victoire décisive. Une opportunité unique de tempérer les ambitions « transformatrices » du Sommet, de dicter l'agenda, d'orienter les débats au mieux de leurs intérêts et d'imposer finalement leurs priorités, moyennant quelques aménagements « verts » et « propauvres » de surface.

---

6. www.foodsovereignty.org/wp-content/uploads/2020/02/EN_Edited_draft-letter-UN-food-systems-summit_070220-4.pdf.
7. Lire dans cet *Alternatives Sud,* l'article de Frédéric Mousseau.

Une « mise à jour opérationnelle »

Principal fer de lance de l'agro-industrie sur le continent africain, l'Alliance pour la révolution verte en Afrique (AGRA) fondée en 2006 et financée par les Fondations Gates et Rockefeller, promeut un modèle d'agriculture plutôt conventionnel. S'il se veut pionnier, plus durable et davantage centré sur les petits producteurs, son projet de relance de la révolution verte sur le continent africain s'inscrit dans une perspective des plus classiques. Axé principalement sur la promotion de semences commerciales à haut rendement et de l'usage « raisonné » de pesticides et d'engrais de synthèse, il s'inscrit dans la droite ligne de son « aînée[8] », s'inspirant de ses méthodes et poursuivant un même objectif d'intensification de la productivité et des rendements.

Avec d'autres projets « philocapitalistes » initiés après la crise alimentaire de 2008-2009, comme la « Nouvelle vision de l'agriculture » lancée par le Forum économique mondial avec le soutien d'un consortium d'entreprises transnationales, ou l'« Initiative pour une agriculture durable » fondée par Danone, Nestlé et Unilever, de nombreux gouvernements et agences de développement, l'AGRA partage une même obsession « technoproductiviste » et une même vision prométhéenne de la science et des nouvelles technologies comme principaux catalyseurs et moteurs du changement (Alonso-Fradejas et col., 2020).

Pour ces acteurs dominants, les causes de la persistance de la faim et la malnutrition sont d'abord à trouver dans les faiblesses chroniques des agricultures des pays du Sud : manque de productivité, sous-investissement, faible intégration au marché (et dans les chaînes de valeur internationales), déficit de maîtrise technologique, etc. Le système international de production, d'échange, de transformation et de distribution de nourriture ne constitue nullement un problème en soi. Au contraire, il doit faire partie de la solution[9]. D'où leurs appels répétés à poursuivre l'intégration mondiale des systèmes alimentaires, à faciliter l'insertion des petits producteurs

8. La première « révolution verte » est lancée dans les années 1960. Elle touche principalement le Mexique, le Brésil, l'Inde, l'Afrique du Sud et plusieurs pays d'Asie du Sud-Est. Voir notamment Clapp, 2020.

9. Les défenseurs de cette vision considèrent par ailleurs que le système alimentaire mondial a plutôt bien résisté à la gravité de la crise et s'est même montré plutôt performant en assurant l'approvisionnement, en dépit de la forte perturbation des chaînes de valeur, de nombreux marchés. Voir Clapp et Moseley, 2020 ; et l'article de Bello dans cet ouvrage.

dans les chaînes d'approvisionnement internationales, à libéraliser davantage les échanges agricoles, à accroître les investissements dans le secteur de la recherche et développement et à relancer la croissance agricole dans les pays du Sud à travers l'établissement de partenariats publics-privés.

Certes, les effets du changement climatique combinés aux projections de croissance démographique imposent de nouveaux défis. Mais ceux-ci peuvent être surmontés, selon cette optique, par une meilleure gestion des systèmes de production ; et, surtout, grâce aux progrès scientifiques et à l'innovation technologique (Clapp, 2020 ; Clapp et Moseley, 2020). Produire plus de nourriture avec moins de ressources, en atténuant les effets pervers du système productiviste sur l'environnement. Intensifier la production pour répondre à la croissance démographique et aux conséquences du changement climatique, sans pour autant empiéter sur les espaces naturels. Telle est l'ambition de l'« *intensification agricole durable* », nouvelle panacée et principal leitmotiv du discours « *transformiste* » porté désormais par les acteurs dominants du système alimentaire globalisé, tous plus ou moins acquis à l'économie verte, cette manière écologique de faire des affaires (voir Duterme, 2013).

La chose est entendue. L'indispensable transition passera nécessairement par l'introduction de technologies et de méthodes dites intelligentes face au climat (*climate smart*), présentées tout à la fois comme efficientes, productives, adaptées aux conditions climatiques extrêmes et à des sols ingrats, et peu émettrices de gaz à effet de serre. Et par la diffusion de nouvelles semences à haut rendement, moins gourmandes en intrants et plus résistantes aux aléas climatiques. Elle devra aussi s'appuyer sur l'introduction, à tous les maillons de la chaîne d'approvisionnement, des nouvelles technologiques numériques déjà éprouvées dans l'agriculture dite de précision. Et, cette transition, bien sûr, devra être pilotée par les grandes firmes privées qui y injecteront leur savoir-faire technologique et leurs capitaux (Prause, Hackfort et Lingren, 2020 ; Clapp, 2020 ; Alonso-Fradejas et col., 2020 ; FIAN, TNI et FGS, 2020 ; Grain 2021).

Signée par les dirigeants de quelques-unes des principales entités privées qui ont façonné et façonnent le système alimentaire mondial actuel[10], la « Déclaration des entreprises sur la transfor-

10. Parmi celles-ci, citons l'AGRA, Google, Bayer, Kellogg, Gargill, BASF, Rabobank,

mation des systèmes alimentaires » du World Business Council for Sustainable Development (WBCSD), partie prenante du UNFSS, résume bien le projet : « *Nous, leaders du monde des affaires, nous nous engageons à contribuer à la transformation des systèmes alimentaires, en mettant en œuvre dans nos sociétés, nos chaînes de valeur et secteurs, des actions qui : 1) encouragent la recherche de solutions fondées sur la science* et *axées sur la transition vers des modèles commerciaux* (business models) *d'alimentation et d'agriculture durables, permettant à des millions d'agriculteurs d'adopter des pratiques agricoles régénératrices et intelligentes sur le plan climatique et de bâtir des systèmes alimentaires sans émission et positifs pour la nature ; 2) stimulent les investissements en recherche et développement qui favorisent la transformation des systèmes tout au long de la chaîne de valeur : production de semences et d'engrais, agriculture, transformation, vente, commerce, transport et consommation d'aliments, en veillant à ce que tous les agriculteurs aient accès aux technologies numériques et aux innovations*[11]. »

Innovations, technologies, investissement, numérisation et incorporation des petits producteurs dans les chaînes de valeur internationales. Telles sont les propositions mises sur la table des discussions par ceux-là mêmes qui contrôlent l'économie alimentaire. Telles sont aussi les « solutions » mises en œuvre par l'AGRA pour relancer la révolution verte en Afrique, avec des résultats plus que mitigés sur la réduction de la faim et de la malnutrition, comme le relève une récente étude dont un résumé est publié dans cet ouvrage. Tel est, enfin, le menu retenu par les organisateurs de l'UNFSS.

En définitive, ce qui est proposé n'est non pas une transformation structurelle, mais, selon les propres mots du Forum économique mondial, une « mise à jour opérationnelle » des systèmes alimentaires. Un projet qui s'appuie sur les mêmes vieilles recettes de l'agrobusiness, emballées désormais dans une nouvelle rhétorique « transformatrice », dernier avatar de la *Green Economy*. En réalité, il s'agit tout au plus « *d'atténuer les pires répercussions environnementales et sociales de l'actuel système alimentaire et de l'utilisation*

Syngenta Group, Louis Dreyfus Company, l'International Seed Federation, l'International Fertilizer Association, Boston Consulting Group, Sodexo, Cybernated Farm Systems, la Global Roundtable for Sustainable Beef, Barry Callebaut, Bayer CropScience, Nestlé et le SUN Business Network.

11. https://foodsystems.community/fr/business-declaration-for-food-systems-transformation/.

des ressources naturelles axées sur l'industrie, mais sans transformer radicalement les relations injustes, socio-économiques, idéologiques, politiques et écologiques qui le sous-tendent » (Alonso-Fradejas et col., 2020).

Pistes pour une refonte radicale des systèmes alimentaires

Dans une note commune, l'IPES-Food et l'ETC Group ont tenté d'imaginer l'évolution des systèmes alimentaires d'ici à 2045 si rien ne change fondamentalement. Ils y décrivent des systèmes complètement métamorphosés par l'introduction des nouvelles technologies, submergés par les conséquences du changement climatique, la dégradation de la biodiversité et les pandémies, et régis par une poignée de grandes firmes privées, de géants du numérique et de grandes puissances agro-industrielles engagés dans une lutte sans merci pour le contrôle de ressources.

« *Au cours des années 2020, les progrès de la numérisation, de la biologie synthétique et des technologies moléculaires promettent de rendre les systèmes alimentaires sans risques (et sans présence humaine). De nouveaux acteurs affirment que produire des protéines de laboratoire, laisser l'intelligence artificielle gérer nos fermes, influencer subrepticement le comportement des consommateurs, inventer de nouveaux aliments ultra-transformés, ou soutenir la géo-ingénierie, constituent des moyens pour parvenir à la résilience (tout en étant très rentables). Les années à venir verront les systèmes alimentaires ravagés par les changements climatiques, la dégradation de l'environnement et les pandémies. Ces "solutions miracles" finissent ainsi par séduire les décideurs politiques en détresse. Les clés du système alimentaire sont remises aux méga-entreprises du bionumérique, aux plateformes de données et aux sociétés financières privées qui, grâce à la multiplication des opérations de fusion d'entreprises, deviennent les géants de l'agroalimentaire de demain.* […] *Contrairement aux précédents accords de libre-échange (ALE) qui ont ouvert de nouveaux marchés, les ALE des années 2020 et 2030 servent principalement à sécuriser l'accès aux ressources, à protéger les droits d'exploitation des données par les entreprises, et à geler les réglementations favorables. Étant donné que la nourriture est considérée comme un atout stratégique, une nouvelle vague d'accaparement des terres, des océans et des ressources se profile, et les goulets d'étranglement du commerce international deviennent de plus en plus militarisés* » (2021).

Bien entendu, rassurent les auteurs, ce scénario catastrophe n'est pas une fatalité. Le cours des choses peut être inversé. D'autres voies peuvent être trouvées. À condition toutefois que la société civile reprenne le flambeau, dévoile les rapports de pouvoir incrustés au cœur des systèmes alimentaires et s'oppose activement et radicalement aux nouvelles logiques d'accumulation à l'œuvre. Afin d'éviter ce scénario du pire, les mouvements qui militent en faveur de la souveraineté alimentaire et de la justice sociale et climatique proposent plusieurs pistes d'action, lesquelles sont autant de conditions pour une refonte en profondeur de nos modes de production et de consommation. Nous les regroupons ici en quatre volets, librement inspirés des propositions de l'IPES-Food pour la transformation des systèmes alimentaires dans les deux prochaines décennies.

Amorcer la transition agroécologique

Plus que jamais, la convergence des crises sanitaire, alimentaire, sociale et environnementale appelle à un changement radical de paradigme agricole. Aux antipodes des méthodes d'« intensification agricole durable », succédané « vert » et instrument de légitimation de l'agriculture conventionnelle, l'agroécologie s'impose comme la seule véritable alternative.

À la fois « science » écologique appliquée à l'étude, à la conception et à la gestion d'« agroécosystèmes durables » et catalogue de pratiques, méthodes et techniques (agroforesterie, agriculture de conservation, polyculture, contrôle biologique des parasites) qui permettent d'optimiser les systèmes agricoles en imitant les « processus naturels », en réduisant les apports externes et en préservant les processus « *immunitaires, métaboliques et régulateurs clés des agroécosystèmes* », l'agroécologie prend le contre-pied de l'agriculture conventionnelle.

La diversification des cultures dans le temps et dans l'espace en lieu et place de monocultures standardisées, le recyclage des éléments nutritifs et de l'énergie sur place pour limiter au maximum les apports externes et l'intégration des cultures et de l'élevage comptent ainsi parmi ses principes clés, gages d'une agriculture à la fois plus diversifiée et plus résiliente, beaucoup moins gourmande en ressources (eau notamment), non dépendante de l'énergie fossile et plus adaptée aux environnements naturels, avec lesquelles

se développent des interactions complexes, le plus souvent positives (Delcourt, 2014).

Contrairement aux idées reçues, l'agroécologie se veut également tout aussi productive que l'agriculture conventionnelle. Calculée à l'échelle de l'ensemble des cultures, et non plus sur base du rendement d'une seule variété individuelle, la productivité de l'agroécologie est en effet identique, voire supérieure, en particulier dans les petites et moyennes exploitations. Comme l'ont montré une série d'études qui remettent en question le poncif – largement véhiculé par ses détracteurs – selon lequel elle serait inefficace sinon archaïque, l'adoption de pratiques agroécologiques permet ainsi de sécuriser et même d'accroître les revenus des familles paysannes, tout en leur garantissant un meilleur apport nutritionnel[12].

La diversification des cultures atténue également l'impact des maladies, des ravageurs et des événements climatiques extrêmes sur les cultures, en maintenant une plus grande diversité biologique et fonctionnelle. Associée à d'autres méthodes, elle permet en outre de préserver les ressources non renouvelables et la fertilité des sols, et partant la durabilité des exploitations. « *En ce sens*, écrit Stéphane Parmentier, *les systèmes agroécologiques se doublent de systèmes intégrés d'assurance pour les petites exploitations qui les rendent moins vulnérables aux chocs économiques, naturels, climatiques, etc.* » (cité dans *ibid.*).

Écologiquement performantes, productives, plus résilientes aux chocs externes, relativement faciles à mettre en œuvre et peu coûteuses, les méthodes et pratiques de l'agroécologie apparaissent ainsi comme les mieux adaptées à l'agriculture paysanne et aux petites exploitations, lesquelles fournissent l'essentiel des denrées alimentaires consommées sur place[13].

Mais l'agroécologie a d'autres atouts. En plus de leur fonction alimentaire, nutritionnelle et écosystémique, les méthodes et les pratiques de l'agroécologie permettent de rompre le cercle vicieux de dépendance des petits producteurs – et donc des consommateurs – vis-à-vis des fournisseurs du marché international,

---

12. Lire Altieri et Nicholls, dans cet *Alternatives Sud*.

13. On estime à 2,5 milliards le nombre de personnes investies dans l'agriculture et la production alimentaire à petite échelle (dont 350 millions dans les communautés indigènes), et à 500 millions le nombre de petites exploitations. Ensemble, elles seraient responsables de 30-35 (évaluation basse) à 70-80 % (évaluation haute) de l'approvisionnement alimentaire mondial (Clapp, 2020).

encourageant ainsi « *une dynamique endogène de développement qui valorise l'usage de ressources locales, et appuie une agriculture à petite échelle et plus durable sur le plan social et environnemental* (cité dans i*bid.*) ».

Vue sous cet angle, l'agroécologie s'inscrit donc pleinement dans un horizon de souveraineté alimentaire, nutritionnelle et énergétique. En encourageant la relocalisation de la production, elle répond de surcroît aux préoccupations suscitées par la désorganisation des chaînes d'approvisionnement et par les risques de pénurie qui s'en sont suivis au plus fort de la pandémie de covid-19 (Altieri et Nicholls, 2020).

Pour autant, il est illusoire de croire que les « cultures agroécologiques » se substitueront complètement à l'agriculture conventionnelle et aux importations alimentaires. D'abord parce que de nombreux pays ne disposent pas de suffisamment de terres arables pour assurer leur autonomie protéinique. Ensuite, parce que leurs populations urbaines croissantes sont dépendantes, en totalité ou en partie, des grands canaux internationaux de production et de distribution[14].

« *La question* [de la relocalisation] *est très complexe,* note ainsi Marc Dufumier, *et il faut bien différencier les produits, par exemple frais, pondéreux tels que le lait, les fruits et les légumes des autres, les céréales notamment. Ces dernières nécessitent des surfaces de culture très vastes afin d'alimenter les villes et les régions périurbaines. Il ne faut donc pas rêver au tout local ! Je suis d'ailleurs surpris que certains semblent découvrir aujourd'hui cette réalité* » (cité dans Veillard, 2020).

À l'avenir, les grandes monocultures et les marchés internationaux demeureront une source d'approvisionnement indispensable. Et ils le seront d'autant plus que les conséquences du changement climatique risquent d'amenuiser les capacités de production locale dans nombre de pays pauvres. Un arbitrage devra donc être fait entre relocalisation et extraversion, entre souveraineté désirée et dépendance obligée pour éviter les pénuries dans les pays importateurs nets de nourriture ou bien la chute brutale des exportations de pays « historiquement spécialisés », ce qui reviendrait en fait à

14. Conséquence de plusieurs décennies d'intégration des systèmes alimentaires mondiaux, aujourd'hui, 80 % de la population mondiale est dépendante, au moins en partie, des importations alimentaires. Celles-ci représentent en outre 20 % de l'apport calorique (Voir Clapp et Moseley, 2020).

pénaliser davantage le Sud. Il faudra dès lors trouver, estime l'agroéconomiste Nicolas Bricas, « *un compromis entre le besoin écologique de diversification à la plus petite échelle possible et l'intérêt économique d'une forme de spécialisation agroéconomique qui permet de réduire les coûts de l'alimentation* » (cité dans *ibid.*).

La transition agroécologique nécessitera enfin un changement radical des habitudes de consommation. Comme le rappelle en effet la commission Lancet, il est certes possible d'offrir un régime alimentaire sain à près de dix milliards de personnes, mais à la seule condition qu'on accroisse la consommation de fruits frais, fruits secs et légumes et que l'on diminue de 50 % la consommation de sucre et surtout de viande (Unmüssic, 2021). N'oublions pas qu'entre 70 et 80 % des terres agricoles dans le monde sont actuellement dédiées à la production d'aliments pour animaux ou utilisées comme terrain de pâture.

Mettre en place des politiques redistributives

Tout projet de relocalisation de la production et de renforcement de la souveraineté alimentaire devra aussi nécessairement s'accompagner de politiques redistributives audacieuses. Car il est une évidence que les défenseurs du « solutionnisme technologique » ne semblent pas avoir intégrée : les gens ont faim ou souffrent de carences nutritionnelles non pas tellement parce que la nourriture manque, mais parce qu'ils sont trop pauvres pour se nourrir. Ils n'ont tout simplement pas les moyens financiers de se procurer une alimentation suffisante, saine et adéquate. Ou ils cultivent des terres trop pauvres ou des surfaces trop petites pour assurer leur survie.

Il faut le redire, le problème de la faim et celui de la malnutrition sont bien davantage liés à l'inégale distribution des revenus (et des ressources productives) qu'à un problème d'« efficience ». Il importe donc de prendre ces inégalités à bras-le-corps. Et, avant toute chose, de s'attaquer aux inégalités foncières, en améliorant l'accès des ruraux aux ressources productives, et d'abord à la terre, de plus en plus concentrée entre les mains de puissants acteurs privés. Par le biais, notamment, de réformes agraires ambitieuses, de mesures de sécurisation des territoires des communautés paysannes et indigènes ou encore de mécanismes visant à protéger les communs et à prévenir l'appropriation privative de ces ressources.

Autant de mesures cruciales qui ont été snobées par les promoteurs de l'UNFSS, alors que la « *réappropriation des terres et*

l'assurance d'un contrôle réel sur celles-ci, écrit dans cet ouvrage Arnold Padilla, coordinateur du programme pour la souveraineté alimentaire de PAN (Pesticide Action Network) Asie-Pacifique, *constituent le prérequis nécessaire à une refonte intégrale des systèmes alimentaires et à un développement qui se veut authentique et pérenne* ».

Pour réussir et apporter une réelle plus-value sociale et environnementale, ces réformes devront cependant être associées à d'autres initiatives publiques susceptibles de garantir aux petits producteurs et productrices agricoles, dans un contexte de transition agroécologique, des revenus plus élevés et stables : accompagnement technique, mécanisme de stabilisation des prix, compensations financières pour éponger d'éventuelles pertes durant la période de transition, rémunérations spécifiques pour les services environnementaux rendus à la société (protection de la biodiversité, préservation des sols, des ressources et des paysages, diminution des émissions, conservation des variétés locales), promotion des circuits courts, constitution de stocks villageois avec prix minima offerts aux producteurs et productrices, mesures de protection des cultures indigènes à finalité alimentaire, programmes d'achats publics des produits de l'agriculture familiale, appui à la mise en place de coopératives de production, de transformation et de distribution, etc. (Delcourt, 2014 ; Berthelot, 2020).

En plus de ces mesures de soutien à l'agriculture familiale, il appartiendra aussi aux États de mettre en place une véritable couverture sociale qui puisse à la fois assurer le maintien d'un niveau de vie décent, et compenser la perte de revenu en cas de chocs externes : allocations diverses, soutiens à l'emploi, aides alimentaires ou financières, revenus alternatifs, rémunération de services utiles à la société, allocations spéciales versées aux catégories sociales les moins favorisées, etc.

Durant la pandémie, ces filets de sécurité ont montré toute leur importance en amortissant les effets sociaux de la crise sanitaire. Là où ils sont pratiquement inexistants en revanche, ce sont des millions de personnes qui ont basculé en quelques mois dans l'extrême pauvreté et l'insécurité alimentaire. Étroitement articulée à d'autres réformes de nature redistributive (dans le domaine des soins de santé, de l'éducation, etc.), la construction de ces filets sociaux constitue également un prérequis à la reconstruction de systèmes

justes, durables et résilients (Cetri, 2014 ; Clapp et Moseley, 2020 ; Berthelot, 2000).

Fonder l'architecture économique internationale et le système alimentaire mondialisé sur les droits humains

Mais il faudra aussi repenser l'architecture économique internationale, basée sur le libre-échange et la liberté totale des investissements, corriger ses asymétries et s'attaquer surtout au pouvoir croissant des grandes multinationales de l'agroalimentaire, conditions sine qua non d'une transformation en profondeur des systèmes alimentaires[15]. Comme l'écrivait Eric Holtz Giménez peu après la crise alimentaire de 2008, « *il faut enrayer le monopole des grandes multinationales qui contrôlent actuellement l'ordre alimentaire* […] *il faut empêcher Wall Street et les bourses financières de spéculer avec nos aliments ; il faut constituer des réserves de grains placées sous le contrôle de la communauté internationale : il faut autoriser les pays à protéger leurs paysans* […] *il faut rompre avec le modèle de production alimentaire, extrêmement dépendant des énergies fossiles que l'ordre alimentaire des multinationales nous a donné, car n'oublions pas que les firmes qui vendent les pesticides et les engrais chimiques sont aussi celles qui contrôlent le commerce mondial des aliments* […]. *En d'autres termes, nous avons besoin de lois et de cadres réglementaires qui promeuvent la souveraineté alimentaire basée sur une démocratisation de toute la chaîne, ce qui va complètement à rebours des politiques mises en place* » (cité dans Robin, 2012).

L'adoption d'une législation internationale qui réglemente les activités des multinationales serait un premier grand pas dans cette direction. Car « *il n'existe actuellement aucune loi internationale contraignante spécifique pour prévenir les dommages causés par les activités des sociétés transnationales (STN) et des entreprises connectées au sein de leurs chaînes d'approvisionnement ou de production mondiale,* note Sofia Monsalve Suárez dans cette livraison d'*Alternatives Sud. En outre, le droit international présente une lacune supplémentaire en ce qui concerne la responsabilité juridique de ces entités. Les réglementations volontaires existantes*

15. Cette question fondamentale du pouvoir et de la croissante concentration des acteurs de l'agrobusiness n'a pas même été abordée dans les débats organisés dans le cadre du processus de préparation du UNFSS. Sur les raisons et les objectifs de ce « silence stratégique », voir Clapp et col, 2021.

sont vagues, et dans certains cas ambiguës. Elles n'ont pas réussi à assurer une protection efficace des droits humains […]. *Au contraire, les crimes et les abus en matière de droits humains commis par les STN se sont généralisés dans le contexte de libéralisation* ».

Lutter contre les abus des transnationales et de leurs filiales, les obliger à internaliser leurs coûts sociaux et environnementaux, telles devraient être les objectifs de cette réglementation. Elle devra s'inspirer des conventions existantes relatives aux droits humains et s'appuyer sur les futures conventions qui articuleront plus étroitement encore droits humains élargis, droits de la nature (reconnaissance de la notion d'écocide notamment) et droits des peuples. Afin de s'affranchir des réglementations commerciales actuelles, les accords de libre-échange et les investissements internationaux devraient également y être conditionnés, en veillant toutefois à ne pas entraver les besoins de développement des pays les plus pauvres. Cette nouvelle architecture juridique internationale devra enfin se construire en rupture avec les mécanismes de domination qui conditionnent également les rapports entre États et se doter d'institutions, dotés de pouvoirs contraignants, qui puissent garantir la mise en œuvre de ces conventions internationales.

À l'échelle internationale, ou bien régionale, d'autres mesures fortes permettraient également de remodeler le système économique et de rebâtir le système alimentaire global sur de nouvelles bases : loi antitrust, taxation de la malbouffe et du profit des transnationales, réglementation des marchés financiers, impôts mondiaux sur les dividendes des entreprises, mesures de lutte contre l'évasion fiscale, suppression des subventions à l'agriculture conventionnelle, des paradis fiscaux et de la spéculation sur les denrées alimentaires, réaffectation des budgets en recherche et développement vers la transition agroécologique, refinancement des instituts de recherche publics, annulation des dettes odieuses des pays les plus pauvres, etc. La réorientation, enfin, de ces flux financiers (aides publiques, recettes liées à une nouvelle fiscalité internationale, etc.) vers les pays en développement et/ou les plus dépendants des importations agroalimentaires sera également déterminante pour leur permettre d'assurer leur propre transition sociale et écologique, dans des conditions d'équité[16].

16. Voir notamment Leterme, 2019.

Transformer les structures de gouvernance

Ces changements nécessiteront enfin une réforme en profondeur du système de gouvernance. Car les forces qui ont façonné le système alimentaire (libéralisation des échanges, expansion du modèle industriel, financiarisation, etc.) n'ont pas seulement renforcé le poids économique et le pouvoir de marché des grandes firmes transnationales. En favorisant la dynamique d'expansion et de concentration de ces dernières, à l'échelle mondiale, et en permettant leur croissante mainmise sur les chaînes d'approvisionnement, elles les ont dotées aussi d'une énorme capacité d'influence politique. Fortes de leur position structurelle dominante dans le système, les transnationales ont ainsi été en mesure non seulement de façonner les normes, les règles et les institutions qui les gouvernent, de bloquer certaines réformes susceptibles de contrarier leurs intérêts et d'orienter les choix de consommation, mais aussi d'imposer leurs thèmes et leurs priorités dans les agendas publics en se retranchant derrière le langage onusien des droits humains (FIAN Belgium, 2019 ; CETRI, 2019, Clapp, 2020 ; Clapp et col., 2021).

Promues tant par le secrétariat des Nations unies que par le Forum économique mondial, les initiatives « multi-parties prenantes », comptent aujourd'hui parmi les principaux mécanismes qui permettent aux grandes firmes de capter les débats internationaux. Importé du secteur privé, ce mode de gouvernance constitue aujourd'hui un puissant instrument de légitimation à leur service.

En supposant l'existence d'un terrain d'entente possible entre les acteurs dotés de toutes les ressources (politiques, économiques, institutionnelles) et ceux qui en sont presque totalement dépourvus, entre victimes et bénéficiaires du système, entre dominants et dominés invités à s'asseoir autour d'une même table pour trouver des solutions communes, elles tendent à masquer les rapports de force asymétriques qui caractérisent les systèmes alimentaires. En se présentant comme inclusives et participatives, ces initiatives donnent une caution morale aux acteurs les plus puissants. Elles leur permettent en quelque sorte de se maintenir dans le coup, de projeter à l'extérieur l'image d'agents de changement et de faire oublier leurs responsabilités dans la conjonction des crises.

En fait, la multiplication de ce type d'initiatives participe d'un effort de neutralisation des réformes les plus radicales et de contournement des institutions les plus progressistes du système des

Nations unies. Fondée sur cette même idéologie du « multistakeholderisme », la préparation et l'organisation du UNFSS en est l'illustration sans doute la plus convaincante : « *Bien que les promoteurs de ce Sommet utilisent le langage des systèmes alimentaires, de la transformation et de l'inclusivité (allant même jusqu'à le qualifier de Sommet des gens – "People Summit"), il est devenu clair qu'il s'agit plutôt d'un effort entrepris par une puissante alliance de multinationales, fondations philanthropiques et pays agroexportateurs pour saper le pouvoir croissant du Comité pour la sécurité alimentaire – l'arène qui s'est imposée après la crise alimentaire de 2007-2008 comme la première institution publique en charge de la gouvernance alimentaire – et accaparer le récit de la "transformation des systèmes alimentaires"* » (Canfield et col., 2021).

La société civile, qui a boycotté massivement le Sommet, n'est pas dupe. Pour elle, la véritable transformation du système alimentaire devra d'abord passer par une reprise en main du débat par le Comité de la sécurité alimentaire, voire par sa reconnaissance comme seul organe habilité à piloter le changement, car il est le plus légitime, le plus inclusif et le plus représentatif des acteurs institutionnels qui participent au façonnement des systèmes alimentaires.

Il en va d'ailleurs de l'avenir des populations qui en dépendent. Car, préviennent l'IPES-Food et l'ETC Group, « *il est clair que si l'agro-industrie reste aux commandes, il sera impossible de ramener la planète et ses systèmes alimentaires dans un espace de fonctionnement sécurisé.* […] *Elle continuera à générer de profondes inégalités, à exercer une pression sur les moyens d'existence, à aggraver l'insécurité alimentaire et à nuire à l'environnement. À l'inverse, les quatre voies interdépendantes que la société civile pourrait emprunter pour transformer les systèmes alimentaires permettraient de réaffecter 4 000 milliards de dollars de la chaîne industrielle à des initiatives visant à soutenir la souveraineté alimentaire et l'agroécologie, de réduire de 75 % les émissions de GES provenant des systèmes alimentaires, et de garantir des avantages inestimables pour la vie et les moyens d'existence de milliards d'individus au cours des vingt-cinq prochaines années* » (2021).

Bibliographie

Alonso-Fradejas A. et col., (2020), *L'« agroécologie bidon ». La mainmise des multinationales sur l'agroécologie,* Amis de la terre, Transnational Institute, Crocevia.

Berthelot J. (2020), « L'affrontement de deux stratégies de développement, notamment agricole, en Afrique après le covid-19 », *Les Possibles*, n° 24, été.

Canfiels M., Anderson M.D. et McMichael P. (2021), « UN Food Systems Summit 2021 : Dismantling democracy and ressetting corporate control offFood systems », *Frontiers in Sustainable Food Systems*, 13 avril.

CETRI (2012), *Pressions sur les terres : devenir des agricultures paysannes*, Paris, Syllepse, coll. *Alternatives Sud*.

CETRI (2014), *Protections sociales au Sud. Les défis d'un nouvel élan*, Paris, Syllepse, coll. *Alternatives Sud*.

CETRI (2019), *Les nouveaux territoires de l'agrobusiness*, Paris, Syllepse, coll. *Alternatives Sud*.

Clapp J. (2020), *Food*, Polity/Resources, 3e édition.

Clapp J. et Moseley W. G. (2020), « This food crisis is different : covid-19 and the fragility of the neoliberal food security order », *The Journal of Peasant Studies*, 47, 7.

Clapp J., Noyes I. et Grant Z. (2021), « The Food Systems Summit's failure to adrress corporate power », *Development*, 11 octobre.

Delcourt L. (2014), « Agroécologie : enjeux et défis », *Alternatives Sud*, vol. 21, n° 3.

Delcourt L. (2021), « Le Sommet des Nations unies sur les systèmes alimentaires : à l'ombre des lobbies de l'agrobusiness ? », www.cetri.be, 27 mai.

Duterme B. (2013), « Économie verte : marchandiser la planète pour la sauver », *Alternatives Sud*, vol. 20, n° 1.

Duterme B. (2020), « Les cinq dilemmes de la crise écologique », *Alternatives Sud*, vol. 27, n° 3.

FAO, IFAD, Unicef, WFP et WHO (2021), *The State of Food Security and Nutrition in the World 2021. Transforming Food Systems for Food Security, Improved Nutrition and Affordable Healthy Diets for All*, Rome, FAO.

FIAN Belgium (2019), « Prise de pouvoir des multinationales : Comment contrer la mainmise des entreprises sur les espaces démocratiques ? », https ://fian.be.

FIAN international (2020), « *Impact of covid-19 on the human right to food and nutrition* », www.fian.org.

FIAN International, TNI, Focus on the Global South (2020), « Rogue capitalism and the financialization of territories and nature », www.fian.org.

GRAIN (2021), « Contrôle numérique. Comment les Big Tech se tournent vers l'alimentation et l'agriculture (et ce que cela signifie) », https ://grain.org.

IPES Food, ETC Group (2021), *Un mouvement visionnaire pour une alimentation durables : Comment transformer nos systèmes alimentaires d'ici 2045. Résumé*, http ://www.ipes-food.org.

Kroff F., Grenade F., De Waegeneer B. et Kesteloot Th. (2021), « Le Sommet des Nations unies sur les systèmes alimentaires est une occasion manquée de transformer profondément l'agriculture et l'alimentation », *La Libre*, 23 septembre.

Lakhani N. (2021), « Our unequal earth. "Corporate colonisation". Small producers boycott UN food Summit », *The Guardian*, 23 septembre.

Leterme C. (2019), « Pour une fiscalité juste et… transformatrice », *Alternatives Sud*, vol. 26, n° 1.

McVeigh K. (2021), « Un food summit will be elitist and pro-corporate, says special rapporteur », *The Guardian*, 22 septembre.

Mittal A. (2020), « Agribusiness interests hijack 2021 UN Food Systems Summit », *IDN-InDepthNews,* 14 octobre.

Prause L, Hackfort S. et Lindgren M. (2020), « Digitilization and the third food regime », Agriculture and *Human Values*, 13 octobre.

Robin M.-D. (2012), *Les moissons du futur. Comment l'agroécologie peut nourrir le monde*, Paris, La Découverte/Arte.

Unmüssic B. (2021), « Food System on the edge », *Project Syndicate*, 18 août.

Veillard P. (2020), « La relocalisation alimentaire en débat », *Défis Sud,* n° 138.

Points de vue du Sud

La pandémie de covid-19, une opportunité pour la souveraineté alimentaire[1]

Walden Bello[2]

La pandémie de covid a suscité un vif débat sur le devenir du système alimentaire mondialisé. Ses chaînes d'approvisionnement ont-elles résisté à la crise sanitaire ou, au contraire, ses failles ont-elles été mises à nu ? Face à l'intensification des crises qui menacent la survie de pans entiers de l'humanité, une transformation en profondeur du système s'impose. Vers plus d'autosuffisance et de souveraineté alimentaires.

Le cataclysme provoqué par la pandémie du covid-19 a suscité trois types de réactions. Pour les uns, l'urgence de la situation exigeait certes des mesures extraordinaires. Mais, dans l'ensemble, la structure de base du système, de la production à la consommation, avait bien résisté. L'enjeu maintenant étant de savoir quand les choses pourront revenir à la « normale ». L'on pourrait dire qu'il s'agit là de l'opinion dominante parmi les gouvernements et les élites économiques.

La tristement célèbre téléconférence sponsorisée par Goldman Sachs à la mi-mars 2020, qui a réuni plusieurs acteurs du marché boursier, illustre bien ce point de vue, en concluant « *qu'il n'y a pas de risques systémiques. Personne n'en parle. Les gouvernements*

1. Article publié par le Transnational Institute (www.tni.org) et Focus on the Global South (www.focusweb.org), avril 2020, sous le titre : « "Never let a good crisis go to waste" : The covid-19 pandemic and the opportunity for food sovereignty ».
2. Sociologue et écrivain philippin, fondateur et ex-directeur de Focus on the Global South (Bangkok), ancien député, professeur de sociologie dans plusieurs universités, récipiendaire du « prix Nobel alternatif » en 2003, critique influent de la mondialisation néolibérale.

interviennent pour stabiliser les marchés, et le secteur bancaire privé est bien capitalisé. [La crise] *ressemble plus au 11 septembre qu'à celle de 2008* » (*Forbes*, 16 mars 2020). D'autres encore estiment que nous sommes bel et bien entrés dans une « nouvelle normalité ». Sans pour autant remettre en question le système économique mondial, qu'ils considèrent comme « fondamentalement bon », ils reconnaissent que certaines de ses caractéristiques devraient être modifiées, en repensant, par exemple, les espaces de travail pour les adapter aux nouvelles normes de distanciation sociale[3].

Il y a enfin ceux qui, dans une tout autre perspective, soutiennent que la pandémie offre une opportunité unique pour transformer ce système foncièrement inégal sur les plans économique et politique, et profondément déstabilisateur sur le plan écologique. Pour eux, il n'est pas seulement question de s'adapter à cette « nouvelle normalité », mais de créer quelque chose de fondamentalement nouveau. Dans le Nord global, cette nécessaire transformation est souvent associée au *Green New Deal*, un New Deal écologique (Aldana et Kammen, 2020), tandis que le Sud global envisage plutôt cette pandémie comme une opportunité pour s'attaquer aux profondes inégalités économiques, sociales et politiques qui caractérisent le système actuel.

En témoigne le *Manifeste socialiste pour les Philippines de l'après covid-19* de la population des Laban ng Masa qui indique que *« les réponses brouillonnes à la crise données par les acteurs hégémoniques démontrent sans l'ombre d'un doute que l'ancien système ne peut pas être restauré et que les classes dirigeantes ne peuvent plus administrer la société selon d'anciennes méthodes. Le chaos, les incertitudes et les peurs résultants du covid, aussi déprimants et effrayants soient-ils, portent en eux des opportunités et des défis pour développer et offrir au public une nouvelle façon d'organiser et de gérer la société dans tous ses aspects, politiques, économiques et sociaux. Comme l'a souligné le socialiste Albert Einstein :* "Nous ne pouvons pas résoudre nos problèmes avec la mentalité que nous avions lorsque nous les avons créés" » (22 avril 2020).

Dans le même ordre d'idée, des voix se sont fait entendre pour que l'on se serve de la crise du covid-19 comme d'un tremplin pour s'attaquer aux nombreux problèmes posés par le système

3. Voir par exemple Goodman, *New York Times*, avril 2020.

alimentaire mondial, et ce dans toutes ses dimensions. Dans un compte rendu concis et exhaustif sur les dégâts provoqués par la pandémie sur l'économie mondiale, présenté lors d'un webinaire organisé par le Transnational Institute le 2 avril 2020, Jayati Ghosh, éminente économiste de la Jawaharlal Nehru University, estimait que le cataclysme « *pourrait faire prendre conscience au plus grand nombre de la nécessité de changer leur mode de vie – la façon dont nous produisons et consommons – avant qu'il ne soit trop tard. Certains des aspects les moins rationnels des chaînes d'approvisionnement mondiales, en particulier dans l'industrie alimentaire (qui a encouragé la production et la commercialisation de produits d'une partie du monde à être expédiés dans une autre partie pour y être transformés, avant de revenir dans des endroits proches de leur origine pour être consommés) seront ainsi remis en question* » (TNI, 8 avril 2020)[4].

On peut certainement être d'accord avec la professeure Ghosh sur le fait que la chaîne alimentaire globale est irrationnelle et qu'elle a été et continuera à être remise en cause. Pour autant, son irrationalité ne garantit pas que les puissances qui la façonnent fassent volte-face, même après un événement aussi dévastateur que la pandémie de covid-19.

Prisonniers d'un paradigme

Malheureusement, les déclarations récentes des dirigeant·es de la FAO et de représentant·es d'autres agences multilatérales indiquent qu'ils continuent d'être prisonniers de ce paradigme qui a échoué. Alors que la pandémie de covid-19 s'étendait au monde entier et était sur le point de déferler sur l'Asie du Sud-Est et, surtout, l'Afrique, considérée par les spécialistes de la santé comme le continent le plus vulnérable au virus, les représentant·es de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et de la FAO publiaient, le 31 mars 2020, un communiqué conjoint.

« *Des millions de personnes à travers le monde dépendent du commerce international pour leur sécurité alimentaire et leurs moyens d'existence. Alors que plusieurs pays s'apprêtent à prendre des mesures visant à freiner la propagation de la pandémie, il faut veiller à réduire au minimum les potentielles incidences sur*

4. Voir aussi Ghosh, 20 avril 2020.

l'approvisionnement alimentaire ou les conséquences inattendues sur le commerce mondial et la sécurité alimentaire. Lorsqu'il est question de protéger la santé et le bien-être de leurs citoyen·nes, les pays doivent s'assurer que les mesures qu'ils prennent ne perturbent pas la chaîne d'approvisionnement alimentaire. De telles perturbations, y compris l'entrave à la circulation des travailleurs et travailleuses des secteurs agricole et agroalimentaire et les retards aux frontières pour les containers entraîneront une détérioration des denrées périssables et une augmentation du gaspillage. Les restrictions au commerce pourraient également être liées à des inquiétudes injustifiées concernant la sécurité sanitaire des produits alimentaires. Si un tel scénario venait à se matérialiser, cela perturberait la chaîne d'approvisionnement alimentaire, ce qui aurait, par la suite, des conséquences particulièrement graves pour les populations les plus vulnérables et en situation d'insécurité alimentaire. Les incertitudes liées à la disponibilité de nourriture peuvent déclencher une vague de restrictions à l'exportation et provoquer une pénurie sur le marché mondial. De telles réactions peuvent contribuer à altérer l'équilibre entre l'approvisionnement et la demande, avec pour conséquence des augmentations de prix et une hausse de la volatilité des prix. Les précédentes crises nous ont appris que de telles mesures sont particulièrement néfastes pour les pays à faible revenu et à déficit alimentaire et qu'elles nuisent aux efforts déployés par les organisations humanitaires pour distribuer de la nourriture à ceux qui en ont le plus besoin » (cité dans *Maritime Executive*, 31 mars 2020).

« *Les perturbations sont pour le moment minimes ; l'approvisionnement alimentaire est adéquat, et les marchés relativement stables* », déclarait pour sa part une porte-parole du Programme alimentaire mondial (PAM), arguant que les stocks mondiaux de céréales étaient plus que suffisants et que les perspectives pour le blé et d'autres céréales de base étaient positives pour le reste de l'année. « *Mais nous risquons bientôt d'observer des perturbations des chaînes alimentaires* », avertissait-elle ensuite, expliquant que si les gros importateurs perdaient confiance en la fiabilité de l'écoulement des produits de base, une panique d'achats pourrait s'ensuivre et provoquer une augmentation des prix (citée dans *UNNews*, 3 avril 2020).

Quant à Qu DongYu, directeur général de la FAO, il estimait qu'il était primordial d'éviter une répétition de la crise alimentaire de

2007-2008. « *Les restrictions à l'exportation mises en place par des pays exportateurs pour accroître les disponibilités alimentaires au niveau national… se sont avérées extrêmement préjudiciables, en particulier pour les pays à faible revenu et à déficit vivrier et les efforts déployés par les organisations humanitaires pour procurer de la nourriture aux nécessiteux et aux vulnérables. Nous devons tous tirer les leçons du passé pour ne pas répéter les mêmes erreurs* » (*Euractiv*, 31 mars 2020).

Les agences internationales craignaient donc plus que tout la répétition de la crise des prix alimentaires de 2007-2008, lorsque les perturbations de la chaîne d'approvisionnement mondiale, provoquées par les restrictions à l'exportation de pays clés fournisseurs de céréales comme la Chine, l'Argentine, le Vietnam et l'Indonésie, entraînèrent une explosion des prix des denrées ; augmentant le nombre d'affamés de 75 millions de personnes et précipitant environ 125 millions autres personnes, dans les pays en développement, dans la pauvreté extrême (Bavaria et Bello, 2020).

Pourtant, cette menace qui, selon eux, pèse sur la chaîne d'approvisionnement mondiale n'est pas qu'une probabilité. La chaîne est déjà en train de se briser par l'un de ses maillons les plus critiques : la main-d'œuvre migrante. La pandémie a montré combien l'agriculture dépend des travailleurs et travailleuses migrant·es : plus de 25 % de l'ensemble des travaux agricoles, à l'échelle du monde, est en effet assuré par des travailleurs et des travailleuses itinérant·es. Dans une excellente enquête, Jean Shaoul considère ainsi qu'en Europe, environ deux tiers de ces 800 000 emplois difficiles et pénibles, caractérisés tantôt par de faibles rémunérations tantôt par de longues heures de travail, sont assurés par des saisonnier·es venu·es d'Afrique du Nord et d'Europe centrale et de l'Est. Lesquel·les pour la plupart se sont trouvé·es, en pleine crise, bloqué·es aux frontières, les vingt-six États Schengen leur ayant interdit l'entrée pour trente jours (WSWS, 30 mars 2020).

Karan Girotra, spécialiste des chaînes d'approvisionnement à la Cornell University, explique à son tour dans le *New York Times* que « *le travail pourrait être la première victime* [de la crise]. *Si un grand nombre de personnes commencent à tomber malades dans l'Amérique rurale, les dés sont jetés* ». Appartenant à une industrie essentielle, les travailleurs et travailleuses agricoles de même que ceux et celles qui travaillent en aval de la transformation des aliments et dans les secteurs du commerce de détail se trouvent en première

ligne pour contenir le covid-19. Or, la plupart de ces travailleurs et travailleuses sont privé·es des équipements de protection les plus basiques, comme les masques ; et travaillent dans des conditions de promiscuité qui font fi des règles de distanciation sociale.

Cette situation montre bien que l'extrême vulnérabilité des travailleurs et travailleuses dans les zones rurales pendant la crise actuelle n'est pas tant due à un « sous-investissement » qu'à un déni systématique de leurs droits : le droit à un espace de travail sûr, le droit à de l'eau potable, à des installations sanitaires décentes et à un logement, le droit de former des syndicats et de négocier collectivement, le droit aux soins de santé et à la sécurité sociale. Cette négation des droits doit être appréhendée comme un élément fondamental de la batterie de réponses à la crise du covid-19.

Mais la chaîne d'approvisionnement global n'est pas uniquement menacée par les problèmes qui se posent au niveau de la production et de la transformation. Les ralentissements au niveau du transport, essentiellement dans les centres clés, la mettent également en péril. Ainsi, un rapport de la FAO expose parfaitement le problème que rencontre Rosario en Argentine, le plus grand exportateur mondial de tourteau de soja destiné à l'alimentation du bétail.

« *Récemment, dans l'espoir de ralentir la propagation du virus, des dizaines de municipalités près de Rosario ont empêché les camions de transport de céréales d'entrer et de sortir de leur ville. Beaucoup, à cause du risque sanitaire, ont passé outre les ordres du gouvernement central qui exige le déblocage des routes. Les grains de soja ne sont donc pas transportés vers les usines de broyage, ce qui se répercute sur les exportations de tourteau destiné au bétail. De même, au Brésil, autre exportateur clé de ce produit de base, des difficultés logistiques menacent les chaînes d'approvisionnement. Au niveau international, si un grand port tel que celui de Santos au Brésil ou de Rosario en Argentine venait à fermer, ce serait une catastrophe pour le commerce mondial* » (Torero Cullen, 2020).

La chaîne d'approvisionnement mondiale fait partie du problème

Les commentaires de la FAO sur les blocages à Rosario sont significatifs, en ce qu'ils révèlent un angle mort. Ils dépeignent d'emblée les protestations des municipalités comme égoïstes et passent sous silence le fait qu'à l'instar du transport aérien de passagers,

les navires et les avions chargés de vivres comptent aussi parmi les transmetteurs les plus efficaces de la maladie sur de longues distances. Ces blocages étaient donc plus que compréhensibles. Mais le plus préoccupant, c'est que la FAO ainsi que d'autres agences multilatérales ne semblent pas pouvoir intégrer l'idée que la chaîne d'approvisionnement alimentaire mondiale a contribué au fiasco engendré par le covid, voire même l'a amplifié. En affaiblissant les systèmes locaux et régionaux de production alimentaire, elle a rendu de nombreux pays de moins en moins autosuffisants, et par conséquent beaucoup plus vulnérables aux conséquences des pandémies et d'autres urgences.

La crise de 2007-2008 avait été le fruit d'une conjonction de facteurs parmi lesquels l'on cite souvent la spéculation financière sur les matières premières et le transfert de terres pour la culture d'agrocarburants. Reste que ces éléments déclencheurs, de nature purement conjoncturelle, n'auraient sans doute pas entraîné à eux seuls une crise globale si un certain nombre de conditions structurelles n'avaient pas déjà été réunies. Il en va ainsi de la globalisation capitaliste de l'industrie agricole et, avec elle, de l'établissement de processus de production fondés sur « *la suppression des particularités de temps et de lieu, tant dans l'agriculture que dans les régimes alimentaires* ». « *Plus rapidement et plus profondément qu'avant,* note Harriet Friedmann, *les capitaux agroalimentaires transnationaux déconnectent la production de la consommation et les relient à travers l'achat et la vente. Ils ont créé et intégré le secteur productif de l'économie mondiale, et les populations des pays du Sud ont été incorporées et marginalisées – souvent les deux à la fois – comme consommateurs et producteurs* » (cité dans Bavaria et Bello, 2020).

La crise de 2007-2008 aurait dû faire naître de sérieuses interrogations sur la résilience de la chaîne d'approvisionnement alimentaire mondial. Au lieu de cela, à la suite de la crise, la chaîne s'est étirée de plus en plus, tandis que les systèmes alimentaires locaux et régionaux se sont davantage encore contractés. La FAO estime ainsi que la valeur du commerce agricole mondial a plus que triplé pour atteindre environ 1 600 milliards de dollars entre 2000 et 2016. Selon Jean Shaoul (2020), « *environ 20 % des calories que les gens consomment – comme le riz, le soja, les céréales et le blé – traversent au moins une frontière internationale, ce qui représente une augmentation de plus de 50 % depuis 1980, et près d'un*

tiers de la nourriture mondiale provient de pays à revenu faible ou intermédiaire ».

Les systèmes alimentaires locaux et régionaux qui assuraient la majeure partie de la production et de la consommation nationales n'ont depuis eu de cesse de reculer, les chaînes d'approvisionnement modernes (dominées par de grandes entreprises de transformation et des supermarchés, à forte intensité de capital mais relativement faible en main-d'œuvre) constituant désormais environ 30 à 50 % des systèmes alimentaires en Chine, en Amérique latine et en Asie du Sud-Est, et 20 % en Afrique et en Asie du Sud (Reardon, Bellemaire et Zilberman, 2020).

En outre, les données montrent que, dans une large mesure, les gains provenant du commerce agricole « à normes élevées », promues par des chaînes de valeur qui imposent des contrôles de qualité stricts aux producteurs locaux, sont captés par les investisseurs étrangers, les grandes entreprises alimentaires et les élites des pays en développement (Dolan et Humphrey, 2000 ; Reardon, Barrett, Berdegué et Swinnen, 2009).

L'intégration verticale et la consolidation à l'extrémité des chaînes d'exportation, au niveau des acheteurs, tend à renforcer le pouvoir de négociation des grandes entreprises agro-industrielles et des multinationales, leur permettant d'accaparer le pouvoir de décision des agriculteurs·trices et d'accroître leur capacité d'extraire la rente au détriment des petits fournisseurs généralement sous contrat. En particulier lorsque grandes et petites exploitations se côtoient, « *les petit·es exploitant·es sont plus susceptibles d'être exclu·es* » des canaux d'approvisionnement de ces entreprises (Maertens, Colen et Swinnen, 2011 ; Reardon, Barrett, Berdegué et Swinnen, 2009).

En tout état de cause, les petit·es exploitant·es sont évincé·es à quasiment tous les niveaux de la chaîne ; de la production au financement en passant par la mise en conformité avec les normes sanitaires et phytosanitaires. Une situation qui profite principalement à l'agriculture d'entreprise, avec ses gros acheteurs, fournisseurs et intermédiaires. Un institut de recherche connu résume ainsi la détresse des petits producteurs et productrices : « *Les marchés agroalimentaires de plus en plus mondialisés et libéralisés sont dominés par les supermarchés, les distributeurs, les entreprises de transformation et les agroexportateurs qui introduisent et développent des normes de sécurité et de qualité alimentaires que de nombreux petit·s exploitant·es ne sont pas en mesure de respecter. Ces*

développements déplacent encore plus l'avantage concurrentiel des petit·es exploitant·es vers les gros producteurs » (Fan, Brzeska, Keyzer et Halsema, 2013).

Les investisseurs étrangers sont souvent à l'avant-garde de la « révolution » de la chaîne d'approvisionnement alimentaire vantée par les néolibéraux (certains de leurs investissements étant en réalité une mainmise mal déguisée sur les terres). Mais, comme le souligne ce même institut de recherche, dans le cas de l'Afrique, leurs opérations comportent « *des risques, notamment la dégradation irréversible des ressources naturelles, la mise de côté des petit·es exploitant·es agricoles au profit des grandes exploitations à forte intensité en capital, et l'augmentation de l'insécurité alimentaire en raison de l'augmentation des exportations* » (*ibid.*).

Pourquoi l'autosuffisance alimentaire fait-elle sens ?

Les inconvénients très réels de l'intégration des systèmes agricoles locaux dans la chaîne d'approvisionnement mondiale qui mine l'autosuffisance alimentaire sont évidents. Mais, prises au piège de l'idéologie néolibérale, la FAO et d'autres institutions multilatérales les ignorent, tout simplement. Jennifer Clapp (2017) donne six raisons essentielles pour lesquelles l'évolution vers une plus grande autosuffisance alimentaire est une bonne chose.

1. « *Lorsqu'en cas de pénurie alimentaire soudaine due aux aléas des marchés mondiaux, une grande partie de la population d'un pays risque de souffrir de famine, comme cela s'est produit en 2007-2008, il est prudent d'évaluer attentivement les moyens d'améliorer la production alimentaire nationale.* »

2. « *Les pays dont les recettes d'exportation sont volatiles peuvent tirer profit d'une réduction de leur dépendance à l'égard des marchés mondiaux. Les pays qui connaissent une dégradation des termes de l'échange pour leurs exportations, ou qui dépendent d'un ou deux produits de base pour l'essentiel de leurs devises, sont plus vulnérables aux baisses soudaines de revenus que les pays qui ont des secteurs d'exportation plus diversifiés.* »

3. « *Les pays qui ont le potentiel d'être autosuffisants en termes de ressources naturelles, mais qui sont actuellement des importateurs nets de denrées alimentaires, peuvent bénéficier d'une augmentation de la production alimentaire nationale… Actuellement, plus de soixante pays n'ont pas la capacité de produire les denrées qu'ils consomment, mais la majorité des pays du monde dispose*

bien de cette capacité. Parmi ces nations, un certain nombre sont des importateurs nets de nourriture. Plusieurs pays africains, par exemple, étaient des exportateurs agricoles dans les années 1960-1970, mais sont devenus des importateurs nets après les années 1980. Parmi ceux qui sont devenus dépendants des importations alimentaires, plusieurs, comme la Guinée, le Mali, le Soudan et la République démocratique du Congo, ont encore la capacité de produire suffisamment de denrées au niveau national. D'autres, comme la Colombie et le Venezuela, ont également la capacité d'être autosuffisants, mais dépendent des marchés mondiaux pour une part importante de leur consommation alimentaire. Ces pays pourraient réduire les risques associés à la volatilité des recettes d'exportation et des prix alimentaires en augmentant leur production nationale ».

4. « *Les pays dont les principales denrées alimentaires sont contrôlées par une petite poignée de fournisseurs peuvent aussi bénéficier d'une plus grande autosuffisance. Le riz, par exemple, est une culture peu commercialisée, ce qui signifie qu'il y a relativement peu de fournisseurs. Les perturbations de l'approvisionnement peuvent entraîner une flambée des prix de ce type de produits, comme cela a été le cas, justement pour le riz, lors de la crise de 2007-2008. Les détracteurs de l'autosuffisance alimentaire soutiennent qu'il faudrait renforcer les échanges pour tous les produits afin d'éviter de tels problèmes, mais pour certaines cultures de base, dont le riz, peu de pays sont en mesure d'approvisionner les marchés mondiaux en grandes quantités.* »

5. « *Les pays fortement peuplés peuvent également bénéficier d'une réduction de leur dépendance vis-à-vis des marchés mondiaux pour leur approvisionnement. Si la quantité de produits alimentaires achetés sur ces marchés par les grands pays fluctue d'une année sur l'autre, leurs achats peuvent influencer les prix mondiaux de denrées alimentaires d'une manière qui pourrait entraîner leur hausse et une réduction de l'accès, non seulement pour les pays qui achètent, mais aussi pour ceux qui importent les mêmes produits de base. Un taux d'autosuffisance proche de 100 % pour ces pays pourrait contribuer à une plus grande stabilité des prix tant au niveau national qu'international.* »

6. « *Les pays confrontés à la menace de perturbations commerciales à cause de guerres ou de tensions politiques peuvent également tirer profit d'une plus grande autosuffisance. La plupart des nations considèrent la capacité à assurer l'approvisionnement*

alimentaire en temps de crise comme une question de sécurité nationale. Selon les risques que font peser d'éventuels conflits ou tensions sur leurs importations, les pays peuvent souhaiter investir davantage dans leur capacité agricole nationale. »

Nous pouvons désormais ajouter à cette liste les pandémies qui posent un grave problème aux chaînes d'approvisionnement mondiales ; ces chaînes elles-mêmes pouvant se convertir en vecteurs de transport de virus, ce qui rend impératif le développement d'un plus grand degré d'autosuffisance.

La mesure sans doute la plus importante que cette étude suggère est d'éloigner la production alimentaire de la fragile chaîne d'approvisionnement, mondialisée, contrôlée par les grandes entreprises, et basée sur des considérations telles que la réduction du coût unitaire, pour privilégier les systèmes locaux, plus durables et s'appuyant essentiellement sur les petit·es exploitant·es. Même si à court terme, les chaînes d'approvisionnement mondiales doivent être maintenues pour éviter que les populations ne meurent de faim, l'objectif stratégique doit être de les transformer. Et, au plus fort de la pandémie, certaines mesures peuvent déjà être prises.

Dans de nombreuses villes confinées, par exemple, les denrées produites dans les campagnes alentour sont disponibles. Cette production pourrit sur place et les paysan·nes perdent de l'argent parce que les fermetures empêchent la nourriture d'entrer en ville. Ou bien, ces paysan·nes – tout comme les pêcheur·euses artisanal·es d'ailleurs – ne peuvent pas effectuer leur travail de manière productive, même s'ils ou elles respectent les mesures de précaution telles que la règle des deux mètres de distance, en raison de directives d'urgence qui ne sont pas adaptées à la situation locale.

Si, la force combinée des paysan·nes, des pêcheur·euses pouvait être libérée de manière sûre et prudente, dans le cadre de mesures d'urgence appropriées, une grande partie des problèmes actuels liés aux chaînes d'approvisionnement des villes pourrait être résolue. En outre, cela pourrait contribuer à prévenir ou atténuer toute éventuelle pénurie alimentaire, dans la mesure où les paysan·nes pauvres et sans terre sont parmi les premier·es à souffrir et à mourir de faim.

De la chaîne d'approvisionnement mondiale à la souveraineté alimentaire

Comme nous l'avons évoqué, il existe de solides raisons d'inverser la tendance à la mondialisation de la production alimentaire pour s'orienter vers une plus grande autosuffisance. Toutefois, l'objectif doit aller au-delà de la simple garantie de l'autosuffisance pour favoriser des valeurs et des pratiques qui renforcent le lien communautaire, la solidarité sociale et la démocratie.

Ce changement de paradigme a été le « chemin non emprunté » après la crise des prix alimentaires de 2007-2008, lorsque les intérêts agro-industriels transnationaux et leurs idéologues ont renforcé leurs pouvoirs pour préserver, sinon étendre le système. Peu avant que la crise n'éclate, des représentant·es de paysan·es et des groupes de la société civile s'étaient réunis à Nyéléni au Mali, pour formuler une voie différente, connue sous le nom de « souveraineté alimentaire ». La Déclaration de Nyéléni (27 février 2007) qui en résulta fut émise au nom de ceux et celles qui produisent environ 70 % de la nourriture mondiale, et dont les intérêts ne peuvent être ignorés. Leur voie – la « Vía Campesina », du nom de l'une de leurs organisations – est considérée à juste titre comme « la meilleure pour le monde entier ».

« *Nous nous battons* », déclarèrent alors les participant·es à cette réunion historique, pour « *un monde où tous les peuples, nations et États pourront définir leurs propres systèmes et politiques de production alimentaire, garantissant à chacun·e d'entre nous une alimentation de qualité, adéquate, abordable, saine et culturellement appropriée* ». Les principes suivants, formulés par ses partisan·es dans une variété d'écrits et d'interventions, pourraient être considérés comme les pierres angulaires du paradigme de la souveraineté alimentaire[5].

1. Un pays doit s'efforcer d'atteindre l'autosuffisance alimentaire, ce qui signifie que ses agriculteurs doivent produire la plupart des aliments consommés. Le concept de sécurité alimentaire, selon lequel un pays peut satisfaire une grande partie de ses besoins par les importations, tend à obérer cette condition.

5. Voir notamment Borras, Alonso-Fradejas, Holmes, Holt Gimenez et Robbins, 2015 ; Borras, Edelman, Weis, Baviskar, Holt-Gimenez, Kandiyoti et Wolford, 2014 ; Borras, Franco et Monsalve Suarez, 2015 ; Akram Lodi, 2015.

2. Les populations devraient avoir le droit de déterminer leurs modèles de production et de consommation d'aliments, en tenant compte de la « diversité rurale et productive » ; et ne pas permettre que ceux-ci soient subordonnés à un commerce international non réglementé (Via Campesina, 2000).
3. La production et la consommation d'aliments doivent être guidées par le bien-être et l'intérêt des paysan·nes, des consommateurs et des consommatrices, et non par les profits de l'agro-industrie transnationale.
4. La production devrait être dissociée des chaînes d'approvisionnement mondiales au sein desquelles les entreprises transnationales ont subordonné la production locale dans l'objectif d'une plus grande rentabilité.
5. La souveraineté alimentaire implique nécessairement une production agricole locale ; une bonne chose pour le climat puisque les émissions de carbone seraient beaucoup moins importantes que celles provoquées par une agriculture basée sur les chaînes d'approvisionnement mondiales (Borras, Edelman, Weis et col., 2014)
6. La politique commerciale nationale doit faire l'objet d'un contrôle démocratique, les paysan·nes, les agriculteurs·trices devant apporter une contribution majeure au processus.
7. Les systèmes alimentaires nationaux doivent produire des aliments sains, de bonne qualité et culturellement appropriés pour le marché national et éviter les aliments standardisés au niveau international ou la « malbouffe ».
8. Un nouvel équilibre doit être atteint entre l'agriculture et l'industrie, la campagne et la ville, afin d'inverser l'assujettissement de l'agriculture et de la campagne à l'industrie et aux élites urbaines, un processus qui a entraîné le délabrement des campagnes et la création de bidonvilles urbains surpeuplés de réfugiés ruraux.
9. L'agriculture urbaine à petite échelle, qui nourrit aujourd'hui environ 800 millions de personnes dans le monde, doit être considérée comme complémentaire à l'agriculture rurale à petite échelle. Ensemble, elles peuvent déboucher sur la (ré)émergence d'intermédiaires et de détaillants à petite échelle.
10. La mainmise sur les terres ainsi que leur consolidation par les grands propriétaires et les sociétés transnationales doit cesser. Il faudrait plutôt promouvoir l'équité dans la distribution par

le biais d'une réforme foncière. Cette réforme doit également inclure des dispositions pour des formes communautaires et collectives de propriété et de production qui favorisent l'écologie.

11. La production agricole doit être assurée principalement par les communautés indigènes, les petits agriculteurs·trices, les coopératives ou les entreprises d'État. Les sociétés transnationales doivent être progressivement évincées de la production alimentaire.

12. La distribution et la consommation de nourriture doivent être régies par des systèmes de prix équitables qui prennent en considération les droits et le bien-être des agriculteurs·trices et des consommateurs·trices. Cela signifie la fin de la vente à perte des produits agricoles subventionnés par les sociétés transnationales, laquelle provoque une baisse artificielle des prix, et entraîne la destruction des petit·es paysan·nes. Cela supposerait également, selon l'universitaire et activiste Peter Rosset, « *un retour à la protection de la production alimentaire nationale, la reconstitution des réserves de céréales, des budgets du secteur public, des prix plancher, du crédit et d'autres formes de soutien qui stimulent la capacité de production alimentaire* [des pays] » (cité in McMichael, 2008).

13. L'agriculture industrielle basée sur le génie génétique et la révolution verte à forte intensité chimique devrait être découragée, parce que le contrôle monopolistique des semences favorise les grandes entreprises, et parce que l'agriculture industrielle n'est pas durable.

14. Les technologies agricoles traditionnelles paysannes et indigènes contiennent une grande part de sagesse et représentent l'évolution d'un équilibre plus harmonieux entre la communauté humaine et la biosphère. C'est pourquoi l'évolution de l'agrotechnologie pour répondre aux besoins sociaux doit prendre ces pratiques comme point de départ au lieu de les considérer comme archaïques.

15. L'agroécologie, qui se caractérise par « *le recyclage des nutriments et de l'énergie, plutôt que l'introduction d'intrants externes ; l'amélioration de la matière organique et de l'activité biologique du sol ; la diversification des espèces végétales et des ressources génétiques des agroécosystèmes ; l'intégration des cultures et du bétail et l'optimisation des interactions et de la productivité du système agricole, plutôt que les rendements des*

espèces individuelles », est plus à même d'assurer la souveraineté alimentaire.

Certes, comme le soulignent Jun Borras Jr. et ses associés (2014), de nombreuses questions liées à l'économie, à la politique et à la technologie de la souveraineté alimentaire restent encore sans réponse ou font l'objet de réponses diverses et parfois contradictoires de la part de ses partisan·es. Mais un nouveau paradigme ne naît jamais parfait. Ce qui le nourrit, ce sont les crises irréversibles de l'ancien paradigme et la conviction critique que pour une majorité de personnes, sa construction est la seule façon non seulement de surmonter les problèmes posés par l'ancien système, mais aussi d'ouvrir de nouveaux horizons. Comme pour toute nouvelle forme d'organisation des rapports sociaux, les questions demeurées sans réponse, certaines ambiguïtés ou encore certaines contradictions ne peuvent qu'être résolues par la pratique. Après tout, celle-ci n'a-t-elle pas toujours été la mère des possibilités ?

Le paradigme de la souveraineté alimentaire est l'un des nombreux modes d'organisation alternatifs de la vie économique à avoir émergé lors de la crise du capitalisme de ces dernières décennies. Outre le Green New Deal, ces alternatives comprennent la démondialisation, la décroissance, l'écoféminisme, le marxisme émancipateur et le « *Buen Vivir* ». Si ces perspectives ont mis l'accent sur différentes dimensions de la relation des personnes entre elles et avec la planète, leur proximité est frappante. Pour reprendre les mots du grand penseur hongrois Karl Polanyi, elles visent toutes à créer les conditions qui obligent le marché à s'intégrer dans la société, au lieu de la diriger. Exploiter, fusionner et articuler toutes ces idées et ces approches exigera beaucoup de débats, de réflexions et d'essais-erreurs, dans la pratique. Leur donner corps et les diffuser, à travers le développement d'une masse critique, est le grand défi de notre époque.

Conclusion

De par ses origines, la pandémie de covid-19 est étroitement liée à l'approvisionnement en aliments. En ce sens, elle est aussi une leçon pour une future restructuration du système. Tout en exposant la fragilité de ce système dominé par les transnationales, cet article entend montrer qu'il ne fait pas partie de la solution. S'il est important à court terme de prévenir les perturbations de la chaîne d'approvisionnement mondiale pour ne pas provoquer faim et

malnutrition, cette étude rappelle combien il est urgent d'amorcer la transformation stratégique du système de production alimentaire, dans le sens de l'autosuffisance et de la souveraineté alimentaire.

En outre, elle recommande que ce processus de transformation s'articule à d'autres alternatives progressistes qui se sont donné pour objectifs de combattre les inégalités, les conflits et la déstabilisation écologique engendrés par le capitalisme mondialisé. Il a été dit qu'il « ne faut jamais gâcher une bonne crise ». Celle des prix alimentaires de 2007-2008 a été une occasion manquée pour transformer le système mondial de production et de consommation dans une direction qui aurait pu mieux répondre aux besoins de la planète. La pandémie de covid est une crise que l'on ne peut laisser s'échapper de la même manière.

Traduction de l'anglais : Amal Sall-Benotman

Bibliographie

Akram Lodi H., « Accelerating towards food sovereignty », *Third World Quarterly,* 36/3.

Aldana D. et Kammen D (2020), « Climate crisis will deepen the pandemic, A green stimulus plan can tackle both », *The Guardian*, 20 avril.

Baviera M. et Bello W. (2012), « Food wars », *Monthly Review*, 64/3, juillet-août.

Borras S., Franco J. et Monsalve Suárez S. (2015), « Land and Food Sovereignty », *Third World Quarterly*, 36/3.

Borras Jr. S., Alonso-Fradejas A., Holmes T., Holt Gimenez E. et Robbins M. J. (2015), « Food sovereignty : convergence and contradictions, conditions and challenges », *Third World Quarterly*, 36/3.

Borras Jr. S., Edelman M., Weis T., Baviskar A., Holt-Gimenez E., Kandiyoti D. et Wolford W (2014), « Introduction : Critical perspectives on food sovereignty », *Journal of Peasant Studies*, 41/6.

Clapp J. (2017), « Viewpoint : Food self sufficiency : Making sense of it, and when it makes sense », *Food Policy*, 66, janvier.

Corkeryand M. et Yaffe-Bellany D. (2020), « US food supply chain is strained as virus spreads », *New York Times*, 13 avril.

Desmarais A. (2007), *La Via Campesina : Globalization and the Power of Peasants*, Londres, Pluto Press.

Dolan C. et Humphrey J. (2000), « Governance and trade in fresh vegetables : the impact of UK supermarkets on the African horticulture industry », *Journal of Development Studies*, 37/2.

Fan S., Brzeska J., Keyzer M. et Halsema A (2013), *From Subsistence to Profit : Transforming Smallholder Farms*, Washington DC, IFPRI.

Forbes (2020), « The private Goldman Sachs Coronavirus peeting that's setting the Internet on fire », 16 mars.

Ghosh J. (2020), « The pandemic and the global economy », *Dissent*, 20 avril.

Goodman J.D. (2020), « I Don't Think that the New York We Left Will be Back for Some Years », *New York Times*, 20 avril.

Laban ng Masa (2020), « A socialist Manifesto for a post-covid-19 Philippines », 22 avril, www.facebook.com/notes/ laban-ng-masa/a-socialist-manifesto-for-a-post-covid-19-philippines/1136252453402561.

Maertens M., Colen, L. & Swinnen, J. (2011) « Globalization and poverty in Senegal : a worst case scenario ? », *European Review of Agricultural Economics*, 38/1.

McMichael Ph. (2008), « Food sovereignty in movement : The challenge to neoliberal globalization », draft, Cornell University.

Qu Dong Yu (2020), « Don't let covid-19 be a hunger game », *Euractiv*, 31 mars.

Reardon T., Barrett, C.B., Berdegué, J.A. & Swinnen, J. (2009), « Agrifood industry transformation and farmers in developing countries », *World Development*, 37/11.

Reardon T., Bellemaire M, Zilberman D. (2020), *How covid-19 May Disrupt Food Supply Chains in Developing Countries*, International Food Policy Research Institute.

Shaoul J. (2020), « UN warns that covid-19 pandemic could trigger global food shortage », 30 mars, www.wsws.org/en/ articles/2020/03/30/unit-m30.html.

The Journal of Peasant Studies (2009), *Nyéléni Declaration on Food Sovereignty, 2007, Nyéléni*, 36/9.

Torero Cullen M. (2020), « covid-19 and the risk to food supply chains : How to respond ? », FAO, Rome, 29 mars.

Transnational Institute (2020), « The coming global recession : Building an internationalist response, », 8 avril.

UNNews (2020), « COVID-19 : The global food supply chain is holding up, for now », 3 avril.

Via Campesina (2000), « Food sovereignty and international trade », Position paper approved at the Third International Conference of Via Campesina, Bangalore, Inde, 3-6 octobre.

World Trade Organization, World Health Organization and Food and Agricultural Organization (2020), « Joint statement », *The Maritime Executive*, 31 mars.

Sommet contesté

Accaparements de terre : le silence du Sommet sur les systèmes alimentaires[1]

Arnold Padilla[2]

Malgré des objectifs louables en apparence, le Sommet de l'ONU sur les systèmes alimentaires a suscité méfiance et rejet dans de nombreuses organisations de défense des droits des paysan·nes. En cause, l'influence des grandes entreprises de l'agrobusiness dans l'organisation de l'événement, qui se traduit notamment par un silence complice sur les véritables causes de la misère et de l'oppression des paysan·nes à travers le monde.

Les mouvements paysans en Asie ont choisi le 29 mars comme « Journée des travailleurs sans terre », une date qui rend hommage à la création de la Coalition des paysans d'Asie (APC)[3]. Instaurée en 2003 par plus de vingt organisations issues de onze pays différents, la coalition rassemble près de 15 millions de fermiers, de paysans sans terre, de pêcheurs, d'agriculteurs, de Dalits, de membres de populations indigènes, de bergers, d'éleveurs, de femmes et de jeunes vivant du travail de la terre.

En 2021, cette journée a été l'occasion, pour les groupes paysans et leurs défenseurs, de prendre connaissance du Sommet sur les systèmes alimentaires (SSA) annoncé pour la fin d'année par

1. Article publié par le Pesticide Action Network Asia and the Pacific (PANAP, Malaisie), www.panap.net, 30 mars 2021, sous le titre : « Why is the Food Systems Summit silent on corporate land grabs ? ».
2. Chercheur, enseignant et activiste philippin, coordinateur du programme pour la souveraineté alimentaire et de la campagne anti-accaparement des terres du PAN Asia Pacific.
3. https://asianpeasantcoalition.wordpress.com/about/.

le secrétaire général des Nations unies, António Guterres. Le SSA s'intègre dans la « Décennie d'action », un engagement pris par les dirigeants du monde entier de consentir à davantage d'efforts afin de remplir les dix-sept Objectifs de développement durables (ODD) de l'ONU d'ici à l'échéance fixée en 2030[4]. Mais alors que les préparations et discussions en vue du SSA vont bon train, les mouvements populaires de la région ne voient pas l'événement d'un bon œil.

Méfiance des paysan·nes

Dans un communiqué, l'APC s'inquiète de voir le SSA « *légitimer et renforcer la main mise impérialiste qui pèse sur les ressources alimentaires et agricoles* ». La coalition souligne « *l'absence d'échanges constructifs ou même d'un espace de concertation où traiter des causes structurelles de la faim et de la pauvreté, tels que la dépossession et le manque de contrôle réel des fermiers et autres travailleurs agricoles sur les moyens de production, alors que ce sont eux qui cultivent les denrées alimentaires pour le monde entier* » (APC, 2021).

La défiance des groupes paysans d'Asie vis-à-vis du SSA est largement justifiée. C'est d'ailleurs avec une certaine justesse qu'Agnès Kalibata, envoyée spéciale mandatée par Guterres lui-même auprès du SSA, affirmait récemment que « *l'un des principaux maillons faibles du système alimentaire actuel est l'absence de confiance mutuelle* » (Kalibata, 2021). En effet, comment les fermiers pauvres et marginalisés pourraient-ils se fier aux acteurs du SSA, y compris Kalibata et ses liens avec les conglomérats agroalimentaires (Oakland Institute, 2020), quand ce sont précisément eux qui ont poussé des centaines de millions de membres des populations rurales vers la famine et la dépossession ?

Pour les fermiers de la région et de partout ailleurs, une réappropriation des terres et l'assurance d'un contrôle réel sur celles-ci constituent le prérequis nécessaire à une refonte intégrale des systèmes alimentaires et à un développement durable qui se veut authentique et pérenne. À l'inverse, les grandes entreprises exercent un monopole à l'échelle planétaire sur la plupart des terres agricoles, celles-ci étant concentrées en fermes titanesques mises au

4. www.un.org/development/desa/dspd/2020/09/decade-of-action/.

service d'une production extensive et des chaînes d'approvisionnement mondiales.

Selon les chiffres d'une étude publiée en novembre 2020, à peine 1 % des plus grandes exploitations agricoles regroupe 70 % des terres cultivables du globe, un phénomène en nette augmentation en Asie et dans le Pacifique, et en recrudescence en Afrique et en Amérique latine où il avait pourtant diminué précédemment (International Land Coalition, 2020).

Le monopole qui pèse sur l'accès aux terres cultivables et sur la gestion de celles-ci génère des inégalités criantes au sein des États du monde. La même étude a ainsi dévoilé que les 10 % les plus aisés parmi les populations rurales des dix-sept pays considérés accaparaient 60 % de leur richesse nationale en terres agricoles, tandis que les 50 % au bas de l'échelle sociale, généralement les plus dépendants de l'agriculture, ne cumulaient que 3 % des richesses nationales en espaces cultivables.

Accaparements de terres à grande échelle

Parmi les méthodes à la disposition des grandes entreprises étrangères et locales pour accaparer les terres aux dépens des communautés rurales figurent les « acquisitions de terres à grande échelle » (ou LSLA, selon leur acronyme anglais). Les LSLA, telles que définies par la base de données numériques Land Matrix, « *couvrent une superficie supérieure ou égale à 200 hectares et entraînent un transfert de droits d'utilisation, de contrôle et de propriété des terres à travers la vente, la location ou une concession* ». Elles impliquent également la conversion potentielle de terres relevant d'une production à petite échelle, d'une utilisation communautaire locale ou de la fourniture de services écosystémiques importants vers un usage commercial[5].

À partir des données disponibles sur Land Matrix, une enquête menée par PANAP a montré que l'Asie faisait l'objet de plus de 28 % des transactions foncières internationales, soit 31 % de la superficie totale monnayée par LSLA au niveau mondial (PANAP, 2020). Les contrats impliquant au moins une entreprise étrangère couvrent 36,71 millions d'hectares de terrains en Asie, soit 78 %

5. https://landmatrix.org/faq/#what-is-a-land-deal (« Qu'est-ce qu'une transaction foncière ? »).

des 48,58 millions d'hectares de terres agricoles incluses dans ce genre de transactions foncières sur le continent.

Une catégorisation des LSLA par secteurs d'activité montre que les projets en énergie renouvelable, telle que l'installation de barrages hydroélectriques, concentrent la plus grande part du gâteau, à raison de 27,51 millions d'hectares (57 %) de la superficie totale des terres d'Asie ainsi négociées. En deuxième position, vingt et un contrats pour le transfert de droits de gestion ou d'abattage des forêts concernent 1,85 million d'hectares, juste devant les 1,54 million d'hectares vendus pour l'exploitation de futaies.

Par ailleurs, si seuls 34 des 89 LSLA visant 1,04 million d'hectares de terres pour les opérations minières voient l'intervention d'entreprises étrangères, ceux-ci portent néanmoins sur 86 % (860 616 hectares) des terres monnayées à des fins d'excavation. Quelque 158 autres accords, pour un total de 3,21 millions d'hectares en Asie, ne précisent pas la finalité agricole de l'acquisition. Enfin, les LSLA couvrant plusieurs secteurs sont les plus nombreuses, soit 404 transactions portant sur 10,85 millions d'hectares (plus de 22 % du total en Asie).

La privation foncière, grande absente des débats

Hélas, résoudre la question de la privation foncière d'une part et du monopole foncier d'autre part ne semble pas figurer au programme du ô combien acclamé SSA. Aucune de ses ronflantes « *pistes d'action*[6] » ne mentionne ni les inquiétantes campagnes d'accaparement et d'accumulation de terres menées par les géants de l'agrobusiness et leurs réseaux de propriétaires terriens et de compradors locaux, ni les déplacements massifs de communautés rurales au profit d'investissements à grands budgets et de projets de développement privés.

Pire encore, l'attention portée par l'événement – et particulièrement par ses principaux promoteurs (dont Big Ag représenté par la susmentionnée Kalibata) – aux aspects financiers et technologiques tend à remettre en question la prétendue priorité accordée aux droits humains censée constituer l'un des moteurs de changement dont découleraient les pistes d'action.

Les discussions du SSA s'articuleront ainsi autour de pistes d'action à travers lesquelles les parties prenantes pourront développer

6. https://www.un.org/fr/food-systems-summit/action-tracks.

de nouveaux projets et partenariats, ou encore consolider des initiatives existantes en vue de « *garantir l'accès de tous à des aliments sains et nutritifs* » (piste d'action 1), de « *passer à des modes de consommation durables* » (piste d'action 2), de « *stimuler une production respectueuse de la nature* » (piste d'action 3), de « *promouvoir des moyens de subsistance équitables* » (piste d'action 4) et de « *renforcer la résilience face aux vulnérabilités, aux chocs et au stress* » (piste d'action 5).

La piste d'action 4 apparaît comme la session la plus à même d'introduire la problématique et de lancer le débat sur la privation foncière d'une part et le monopole foncier d'autre part. En tête du document de travail pour cette même piste, les organisateurs du SSA reconnaissent d'ailleurs très justement que « *l'inégalité et les déséquilibres de pouvoir structurels brident le potentiel qu'ont les systèmes alimentaires de réduire la pauvreté et de promouvoir des moyens de subsistances équitables et durables* » (ONU, 2020).

Et pourtant, l'approche adoptée et la formulation des problématiques centrales en termes de promotion des moyens de subsistance équitables semblent délibérément omettre les questions fondamentales de la terre et de l'intérêt des puissants qui a toujours prévalu sur les besoins de ceux qui la cultivent. Ainsi, loin de se pencher sur un déséquilibre de pouvoir tel qu'il en devient structurel (les travailleurs sont dépourvus de terres et celles-ci sont accaparées par les grandes entreprises et les élites locales), le document se cantonne aux difficultés posées par l'absence d'infrastructures, l'accès restreint aux services et le manque de savoir-faire comme étant les seuls obstacles à la démocratisation des moyens de subsistance équitables.

L'accès aux ressources de production telles que la terre n'apparaît que comme une sous-problématique de la discrimination genrée (les femmes peinent davantage à acquérir un terrain que les hommes). Il s'agit là d'un fait avéré qui souligne la double oppression dont sont victimes les paysannes ; toutefois, les populations rurales, hommes et femmes confondus, sont privées au même titre de l'accès aux terres, en raison du monopole exercé par les grandes entreprises et l'élite.

Si le document de travail met le doigt sur le rôle clé de la privation des droits et des légitimités dans l'iniquité des moyens de subsistance induite par les systèmes alimentaires actuels, il attribue cette privation à des normes et pratiques socioculturelles dommageables

(comme la discrimination genrée) et à des politiques inadéquates couplées à une gouvernance inapte (comme l'application laxiste des lois territoriales). Le texte survole le cœur du problème : les normes socioculturelles et la gouvernance laxiste sont des outils au service des rafles foncières, ceci au détriment des droits des communautés rurales qui voient l'ensemble des terres passer sous la coupe ou le contrôle des puissants.

Les accapareurs présents dans le SSA

Pourquoi donc le SSA fait-il l'impasse sur les questions de privation et de monopole fonciers ? C'est très simple : parce que les grands accapareurs de terres sont aux commandes de l'événement. Malgré tous les objectifs affichés d'éradication de la faim et de la pauvreté, et de participation aux objectifs de développement durable via une réforme des systèmes alimentaires, le SSA s'inscrit en réalité dans une dynamique coordonnée de systématisation et d'accélération des processus d'ancrage et d'expansion du monopole exercé sur les ressources alimentaires et agricoles globales par les grandes entreprises.

Comme indiqué dans le communiqué de l'APC, « *les préparations et les discussions menées par les organisateurs du Sommet des Nations unies pointent vers un usage accru de technologies dommageables et controversées, telles que le génie génétique et l'agriculture numérique* ». Plus loin, il est souligné que le monopole pesant sur le capital et les profits « *reposent sur une plus grande libéralisation, privatisation et dérégulation, qui poussera des centaines de millions de fermiers et de paysans dans la privation foncière, la faillite et la misère* ».

Bon nombre des réformes agricoles, environnementales et sociales actuellement défendues en Asie, telles que les trois lois agricoles (Three Farm Laws) en Inde ou la loi omnibus en Indonésie, s'alignent sur l'agenda néolibéral promu par les entreprises monopolistiques des pays industrialisés, entre autres via la « Nouvelle vision de l'agriculture » du Forum économique mondial (FEM). Cette approche néolibérale de l'agriculture s'est insinuée dans les espaces de discussion où se dessinent les politiques multilatérales, des espaces comme le SSA, organisé par les Nations unies et avec l'appui stratégique du FEM (WEF, 2019).

De fait, le SSA reflète la Nouvelle vision de l'agriculture : les objectifs de sécurité alimentaire et de durabilité environnementale

« *nécessitent une réforme du système agricole en promouvant une approche fondée sur le marché grâce à l'effort concerté de toutes les parties prenantes* » (réforme menée bien sûr par les entreprises). Cette fameuse approche fondée sur le marché participe au dogme néolibéral ; elle met en avant le rôle central des marchés et l'importance du capital dans l'élaboration des politiques.

Les grandes entreprises partenaires du FEM et sponsors de la Nouvelle vision de l'agriculture comptent parmi elles certains des plus gros accapareurs de terres et de ressources du monde, parfois sous le couvert de réseaux complexes de firmes d'investissement, à l'instar de l'entreprise américaine Cargill, sans nul doute le plus gros agrobusiness du globe (Dogan, 2020) avec un revenu de plus de 113 milliards de dollars en 2020. Sous l'écran de ses sociétés de capital-investissement Proterra et Black River spécialisées dans le rachat de terres agricoles, Cargill s'est approprié plus de 3 milliards de dollars en biens fonciers, selon une étude réalisée en 2020 par l'organisation GRAIN.

En outre, Cargill s'est également servi de ses firmes d'investissement pour acheter des terres en Asie et outrepasser les restrictions sur l'acquisition de terres étrangères. Sur l'île de Mindanao, aux Philippines, Cargill, par le biais de Black River, s'est par exemple assuré le contrôle de plus de 1 400 hectares de plantations de banane, de riz et d'huile de palme en partenariat avec un comprador sino-philippin (Peralta, 2017).

La Nouvelle vision de l'agriculture du FEM peut aussi compter sur le soutien de la branche privée de la Banque mondiale : la Société financière internationale (SFI). Cette dernière est connue pour mettre ses fonds de développement à la disposition des banques commerciales et fonds de capital-investissement qui eux-mêmes financent des projets à travers le monde à l'origine du déplacement de milliers de communautés rurales et indigènes. Une étude de 2017 menée par Inclusive Development International, par exemple, a révélé que la SFI avait financé onze projets en Afrique avec pour résultat le transfert de 700 000 hectares de terres à des investisseurs étrangers.

Parallèlement à cela, Bill Gates, quatrième homme le plus riche du monde avec un capital net de 127,5 milliards de dollars (au 29 mars 2021) est considéré par beaucoup comme le maître d'œuvre du système alimentaire mondial et il dispose à ce titre d'un énorme pouvoir au sein du SSA (AGRA Watch, 2020). Via sa

Fondation Bill et Melinda Gates, il finance de nombreuses organisations impliquées dans la conception de programmes et de politiques alimentaires et agricoles mondiaux.

L'une d'elles n'est autre que l'Alliance pour une révolution verte en Afrique (AGRA, selon l'acronyme anglais), présidée par Kalibata, l'envoyée spéciale au SSA. Gates détient ainsi de nombreux intérêts dans les systèmes alimentaires mondiaux, dont des investissements dans la digitalisation de l'agriculture, la promotion du génie génétique, etc. Il apparaît également que Gates serait passé à l'acquisition directe de terres agricoles par le biais de divers outils d'investissement. Selon un rapport récent, il s'est ainsi approprié près de 98 000 hectares de terrains cultivables aux États-Unis, faisant de celui qui s'est construit dans l'informatique l'un des plus gros propriétaires terriens d'Amérique (Shapiro, 2021).

Pour un Sommet sur les systèmes alimentaires par et pour la paysannerie

En raison de cette indéniable primauté des intérêts des grandes entreprises au sein du SSA, beaucoup de groupes issus de la société civile ont décidé de fuir l'événement (*The Guardian,* 2021). Pour les mouvements paysans d'Asie, il est crucial de tirer la sonnette d'alarme sur les dangers que représentent le SSA et l'agenda des agro-industries qui le sponsorisent ; ces derniers menacent en effet de légitimer et d'encourager les déplacements massifs d'innombrables paysans, populations indigènes et autres secteurs ruraux marginalisés. Selon les mots de l'APC, il est urgent de « *s'organiser et de se mobiliser entre paysans afin de mettre sur pied notre propre sommet, conjointement avec d'autres secteurs marginalisés et opprimés en proie à une faim et une pauvreté extrêmes, corollaires d'une mainmise et domination impérialistes sur les ressources alimentaires et agricoles mondiales* ».

L'imminence du Sommet sur les systèmes alimentaires des Nations Unies réclame une action concertée des défenseurs des droits d'accès des populations aux terres et aux ressources afin de « *développer* [leurs] *propres espaces et de faire entendre [leur] propre vision d'une réforme radicale des systèmes alimentaires et agricoles* », en vue d'une souveraineté alimentaire, de l'agroécologie et pour un authentique développement durable en faveur des individus et de la planète.

Traduction de l'anglais : Olivier Peeters

Bibliographie

AGRA Watch (2020), « The man behind the curtain : The Gates Foundation's influence on the UN Food Systems Summit », *AGRA Watch Report,* 2020.

APC (2021), « End corporate control in food and agriculture ! Fight for genuine land reform and rural development to truly transform the world's food systems ! », communiqué à l'occasion de la Journée des travailleurs sans terre, 29 mars.

Dogan I. (2020), « Top 5 agribusiness companies in the World », Insider Monkey, 15 septembre.

GRAIN (2020), « Barbarians at the barn : private equity sinks its teeth into agriculture », Barcelone.

Inclusive Development International (2017), « Unjust enrichment : How the IFC profits from land grabbing in Africa », Asheville.

International Land Coalition (2020), « Uneven ground : land inequality at the heart of unequal societies », Rome.

Kalibata A. (2021), « Opinion : Global food systems can only be truly transformed with a people's summit », devex, 9 février.

Oakland Institute (2020), « Call to revoke AGRA's Agnes Kalibata as special envoy to 2021 UN Food Systems Summit », 10 février.

ONU (2020), « Action track 4 – Advance equitable livelihoods and value distribution », *Action Track Discussion Starter*.

PANAP (2020), « No land, no kife ! Land conflicts and struggles in Asia », Penang, PAN Asie Pacifique.

Peralta A. (2017), « Food and finance – Toward life-enhancing agriculture », Genève, World Council of Churches.

Shapiro A. (2021), « America's biggest owner of farmland is now Bill Gates », *Forbes,* 14 janvier.

The Guardian (2021), « Farmers and rights groups boycott food summit over big business links », 4 mars.

WEF (2019), « World Economic Forum and UN sign strategic partnership framework », World Economic Forum.

La bataille pour la gouvernance mondiale de l'alimentation et de l'agriculture

Frédéric Mousseau[1]

L'insécurité alimentaire déjà en hausse s'est aggravée avec le covid-19. Alors qu'il est urgent d'agir au niveau mondial, le Sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires est apparu comme une fausse solution élaborée par des entreprises soucieuses de défendre les intérêts de l'agrobusiness. Face à elles, les organisations paysannes et de la société civile réclament un changement de cap radical pour l'alimentation et l'agriculture.

« *Nous boycottons le Sommet des Nations unies sur les systèmes alimentaires* », déclarait en juillet 2021 Elizabeth Mpofu, agricultrice zimbabwéenne convertie au bio et coordinatrice de Via Campesina. À ses côtés, des centaines d'organisations paysannes, de groupes autochtones, d'ONG pour la justice sociale et économique et de mouvements sociaux ont rejeté le Sommet sur les systèmes alimentaires (*United Nations Food Systems Summit*, UNFSS) organisé par l'ONU en septembre 2021 en vue d'atteindre les objectifs de développement durable (ODD) d'ici 2030. Avec 746 millions de personnes victimes d'insécurité alimentaire sévère, auxquels s'ajoutent 1,25 milliard de personnes faisant face à une insécurité alimentaire modérée (FAO, IFAD, Unicef, WFP, WHO, 2020), et au regard de l'escalade de la crise climatique, il n'a jamais été aussi urgent d'agir de façon décisive pour atteindre les ODD.

1. Économiste, directeur politique de l'Oakland Institute (www.oaklandinstitute.org), coordinateur des activités de plaidoyer de l'Institut sur les investissements fonciers, la sécurité alimentaire et l'agriculture, et auteur de multiples études sur ces questions.

Alors, pourquoi une telle opposition à une conférence ambitionnant de réaliser ce noble objectif ?

Une « révolution verte » ratée, vendue comme modèle

Une première préoccupation est celle de la direction du Sommet, avec la nomination par le secrétaire général de l'ONU, António Guterres, d'Agnès Kalibata comme envoyée spéciale des Nations unies au Sommet, alors que celle-ci est présidente de l'Alliance pour une révolution verte en Afrique (AGRA), et qu'elle siège également au conseil d'administration du Centre international de développement des engrais (IFDC).

Compte tenu de l'histoire de l'AGRA, la désignation de sa présidente pour diriger, préparer et concevoir le Sommet a été considérée comme le signe qu'il ne s'agirait que d'un forum de plus pour promouvoir les intérêts de l'agrobusiness au détriment des agriculteur·trices et de la planète. Créée par les Fondations Gates et Rockefeller, l'AGRA s'est attachée à capter et détourner des ressources publiques au profit des intérêts des grandes entreprises. Leur modèle agricole à forte intensité de financement et à haut niveau d'intrants n'est pas viable sans un subventionnement permanent, alimenté par des ressources publiques de plus en plus rares.

Depuis 2006, l'AGRA s'efforce d'ouvrir l'Afrique, considérée comme un marché inexploité pour les sociétés agroalimentaires qui ont la mainmise sur les semences commerciales, les cultures génétiquement modifiées, les engrais de synthèse produits à partir d'énergies fossiles et les pesticides polluants. Il s'agit là d'une approche mal conçue, axée sur la monoculture de produits de base par de grandes entreprises agroalimentaires, au détriment des moyens de subsistance durables, de la planète et du climat.

Des recherches récentes ont révélé l'échec de l'AGRA à atteindre ses propres objectifs. Après presque quinze ans et malgré des dépenses de plus de 500 millions de dollars pour promouvoir l'utilisation de semences commerciales, d'engrais chimiques et de pesticides dans treize pays africains, ainsi qu'un milliard de dollars supplémentaires par an sous forme de subventions publiques pour l'achat de semences et d'engrais, l'AGRA est incapable de montrer que les revenus ou la sécurité alimentaire ont augmenté pour les paysan·nes dans les pays ciblés (FIAN et col., 2020).

En fait, depuis le début du programme, le nombre de personnes sous-alimentées dans ces treize pays a augmenté de 30 % (Malkan,

2020). Même là où la production agricole a effectivement augmenté, on n'a pas enregistré une réduction de la pauvreté rurale ou de la faim, mais, souvent, plutôt un déplacement de cultures diversifiées et résistantes au climat. Ce constat confirme l'échec de l'approche de l'AGRA qui promeut les monocultures agricoles au profit des grandes entreprises agroalimentaires.

Ignorant les échecs passés de la révolution verte et de l'agriculture industrielle, l'AGRA continue de promouvoir la même optique, en orientant les agriculteur·trices vers les chaînes de valeur mondiales pour l'exportation de produits standardisés. De vastes déséquilibres du pouvoir au sein de ces chaînes mondiales impliquent que les négociants céréaliers multinationaux, les propriétaires de silos, les sociétés de transport, les fabricants d'aliments pour animaux et les institutions financières extraient et s'approprient la majorité de la valeur produite, tandis que les agriculteur·trices restent piégés dans des cycles de pauvreté et d'endettement.

De plus, ce modèle d'agriculture industrielle largement basé sur des engrais et pesticides issus des énergies fossiles nuit gravement à l'environnement. Les systèmes alimentaires sont responsables de 34 % de l'ensemble des émissions de gaz à effet de serre, avec comme principal contributeur les processus de production, qui incorporent des intrants tels que les engrais (*UN News*, 2021). L'azote de ces derniers, mal absorbé par les plantes, finit par s'infiltrer dans les nappes phréatiques et s'échapper dans l'atmosphère sous forme d'oxyde nitreux. Le transport sur de longues distances augmente les émissions de carbone. Les communautés rurales et autochtones, qui gèrent et font vivre les territoires et y sauvegardent la biodiversité agricole, sont de plus en plus marginalisées et chassées de leurs terres, où sont établies des monocultures polluantes.

Un Sommet dirigé de haut en bas par les multinationales

Une deuxième préoccupation concerne la manière dont le Sommet sur les systèmes alimentaires a été initié et organisé, en négligeant et en mettant à l'écart le Comité de la sécurité alimentaire mondiale (CSA) et d'autres institutions et mécanismes des Nations unies bien établis. À la différence des précédents sommets internationaux sur l'alimentation, organisés ou coorganisés par l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) à son siège de Rome, l'idée du Sommet a germé au Forum

économique mondial, une organisation du secteur privé représentant les intérêts des multinationales.

Face aux nombreuses critiques quant à la désignation de la présidente de l'AGRA pour diriger le Sommet, douze personnalités issues de banques de développement, d'institutions universitaires et d'entreprises privées, ont exprimé leur soutien à la nomination de la docteure Kalibata. À une exception près, toutes les institutions affiliées sont financées par la principale source de financement de l'AGRA, la Fondation Bill et Melinda Gates (Community Alliance for Global Justice, 2020).

La composition du comité consultatif et du groupe scientifique du Sommet reflète bien la vision et l'approche de ses promoteur·trices. Alors que les représentant·es de la société civile et des mouvements sociaux y étaient relativement peu nombreux, dominaient les voix mêmes qui ont façonné le système alimentaire actuel, que le Sommet cherchait prétendument à « *changer rapidement* » (UN, 2021)

Cinq « pistes d'action » ont été annoncées en septembre 2020 pour « *offrir à toutes les parties prenantes un espace de partage et d'apprentissage, en vue de stimuler leurs progrès en encourageant de nouveaux partenariats et actions et en amplifiant les initiatives existantes* ». Parmi les responsables des « pistes d'action » figuraient l'Alliance mondiale pour l'amélioration de la nutrition (GAIN), le Forum EAT et le Fonds mondial pour la nature (WWF).

Partageant plusieurs donateurs majeurs avec l'AGRA, notamment la Fondation Gates, la Fondation Rockefeller, ainsi que des multinationales agroalimentaires comme BASF et Unilever, GAIN, en charge de la piste d'action « Assurer l'accès à une alimentation sûre et nutritive pour tous », est une fervente promotrice du rôle du secteur privé pour résoudre les problèmes de nutrition (www.gainhealth.org).

La responsabilité de la piste d'action « Transiter vers des modèles de consommation durables » a été confiée à EAT, dont la direction et le conseil d'administration (www.eatforum.org) sont étroitement liés au Forum économique mondial, une organisation représentant les intérêts des personnes les plus riches du monde qui n'a aucun intérêt à changer radicalement les règles du jeu.

Enfin, le WWF a été chargé de la piste d'action « Stimuler la production positive naturelle », malgré l'héritage troublant de cette organisation mise en cause pour des violences (Vidal, 2020) et des

expulsions forcées (Waren et Baker, 2019) à l'encontre de communautés autochtones au nom de la « conservation ».

En associant ces organisations aux institutions des Nations unies pour ces « pistes d'action », le Sommet était inévitablement voué à perpétuer une approche descendante (*top-down*) pour assurer la sécurité alimentaire dans le monde. Un élément plus problématique encore réside dans le fait qu'un groupe scientifique ad hoc a été créé pour le Sommet, sans impliquer un groupe international préexistant, le Groupe d'experts de haut niveau (HLPE), agissant pour le Comité de la sécurité alimentaire mondiale (CSA) depuis 2009 (Canfield et col. 2021) et constitué sur le modèle du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC).

Appel mondial à un changement radical de cap…

Alors que le Sommet sur les systèmes alimentaires suscitait peu d'espoir quant à ses résultats potentiels, un effet positif inattendu est qu'il a généré et catalysé l'opposition croissante à travers le monde, au modèle occidental d'agriculture monoculturale, fortement tributaire des produits agrochimiques et engrais à base d'énergies fossiles. Dans les mois qui ont précédé le Sommet, un nombre sans précédent de pétitions, d'événements, de communications publiques et d'autres actions de plaidoyer ont eu lieu dans le monde, dont notamment :

- En février 2020, 176 organisations de 83 pays ont écrit au secrétaire général de l'ONU, António Guterres, pour condamner et rejeter la désignation de la présidente de l'AGRA en tant qu'envoyée spéciale du Sommet, avertissant que le Sommet ne sera qu'« *un forum de plus qui fera avancer les intérêts de l'agro-industrie au détriment des agriculteur·*trice*s et de notre planète* » (Oakland Institute, 2020).
- En mars 2020, 550 organisations de la société civile ont envoyé une seconde lettre au secrétaire général condamnant l'implication du Forum économique mondial dans ce Sommet, la nomination de l'envoyée spéciale en raison de ses liens avec les entreprises agroalimentaires, l'échec de l'UNFSS à mettre en avant la primauté et l'indivisibilité des cadres des droits humains en tant que fondements de la gouvernance des systèmes alimentaires, et soulignant la nécessité pour les organisations de la société civile d'avoir un « siège à la table » en toute autonomie, auto-organisation et égalité.

- En juin 2021, près de 500 leaders religieux africains ont envoyé une lettre à la Fondation Bill et Melinda Gates (SACFEI, 2020), lui demandant de mettre fin à son soutien préjudiciable à l'agriculture industrielle. La lettre rejette l'approche pratiquée par la Fondation en matière de sécurité alimentaire face à l'intensification de la crise climatique, en arguant qu'elle fait plus de tort que de bien sur le continent. Ils appellent Bill Gates et les autres financeurs de l'AGRA à écouter les petit·es agriculteur·trices et à cesser de soutenir l'agriculture industrielle.
- Du 25 au 28 juillet 2021, quelque 9 000 personnes et des centaines d'organisations paysannes et d'ONG se sont réunis dans le cadre d'une contre-mobilisation virtuelle visant à s'opposer au pré-sommet sur les systèmes alimentaires. Le forum alternatif, salué comme un énorme succès, a rassemblé une grande diversité de participant·es et a catalysé un contre-récit aux discours officiels (www.foodsystems4people.org).
- Au cours de l'été 2021, comme un défi direct à l'UNFSS, un « Sommet mondial des peuples sur les systèmes alimentaires » a été initié par des organisations de la société civile, et des sommets nationaux ont été organisés au niveau des États ou des régions. Par exemple, aux Philippines, le « SALU-SALO NA ! » ou Sommet des peuples a appelé entre autres à mettre fin à la libéralisation et à la domination étrangère sur l'alimentation, à réaliser une véritable réforme agraire, à assurer des prix et des salaires justes et à renforcer l'agriculture philippine, les industries rurales et nationales, ainsi que la recherche et le développement menés par les agriculteur·trices (www.salusalo.org).
- La lettre des leaders religieux africains à la Fondation Gates a été reprise en septembre 2021 dans un autre appel lancé par 200 organisations de la société civile et les membres de l'Alliance pour la souveraineté alimentaire en Afrique, demandant aux bailleurs de fonds de l'AGRA de cesser de financer les programmes dits de la révolution verte en Afrique. Cet appel a de nouveau souligné le rôle problématique de l'AGRA à la tête de l'UNFSS.

Cette mobilisation sans précédent a rassemblé des universitaires, des scientifiques, des agriculteur·trices, des ONG et des citoyen·nes du monde entier, unis pour remettre en cause un modèle qui a échoué et pour appeler à un changement radical de cap, afin de relever les défis urgents de la faim, de la dégradation de

l'environnement et du changement climatique. Ce que le monde doit faire est connu et documenté[2] ; cela implique la valorisation des connaissances et des pratiques autochtones, le soutien à l'agroécologie, à l'agriculture organique à faible niveau d'intrants, la diversification des cultures, l'agroforesterie, la promotion des cultures traditionnelles locales, des circuits courts, etc.

… et au rejet de la mainmise des grandes entreprises agrochimiques

Cette mobilisation historique va au-delà du rejet d'un certain modèle de production pour dénoncer aussi les efforts déployés au niveau international pour promouvoir ce modèle par le biais de l'alliance néfaste entre des grandes fondations, quelques gouvernements du Nord, des institutions internationales comme la Banque mondiale, ainsi que des entreprises et des intérêts privés bénéficiant de la poursuite de l'expansion de l'agriculture industrielle.

En plus de l'AGRA, différentes initiatives internationales ont été mises en place au cours de la dernière décennie avec des objectifs similaires. La défunte « Nouvelle alliance pour la sécurité alimentaire et la nutrition » (NASAN) a été lancée en 2012 par le G8 en « partenariat » avec dix gouvernements africains, des entreprises privées, des organisations de développement et des donateurs d'aide. Cet accord controversé visait à « *débloquer les investissements privés dans l'agriculture en Afrique* » et à sortir 50 millions de personnes de la pauvreté. Dès sa création, il a fait l'objet de vives critiques pour avoir favorisé l'emprise de multinationales comme Bayer-Monsanto, Syngenta et Yara sur les marchés africains des semences, des pesticides, des terres et des engrais, au détriment des petits agriculteur·trices (Sonkin, 2018).

Dans les cadres de coopération approuvés en 2012, les dix pays de la Nouvelle alliance se sont initialement engagés à réaliser 213 changements de politique dans différents domaines de l'agriculture et de la sécurité alimentaire, tous axés sur l'amélioration du « climat d'investissement » par le biais de réformes favorables aux entreprises. Celles-ci comprenaient notamment des exonérations de l'impôt sur les sociétés, des réformes des politiques relatives aux semences et aux engrais afin de faciliter et d'accroître les

2. Voir, par exemple, les 33 études de cas sur l'agroécologie en Afrique : www.oaklandinstitute.org/agroecology-case-studies.

investissements du secteur privé, la mise en œuvre d'un régime de propriété privée pour les semences et l'assouplissement des transferts et des baux fonciers, pour ne nommer que quelques-unes de ces réformes.

L'indice « Enabling the Business of Agriculture » (EBA), géré depuis 2014 par la Banque mondiale, est encore une fois aussi financé par la Fondation Gates, les États-Unis et le gouvernement du Royaume-Uni. Le projet EBA a pour but explicite de guider les gouvernements, particulièrement africains, dans la mise en œuvre dans le secteur agricole de réformes favorables aux entreprises (Martin-Prével et Mousseau, 2016). Les changements de politique et de régulations promus par l'EBA concernent notamment les lois sur les semences, visant à favoriser l'expansion des semences commerciales brevetées (Martin-Prével, 2017). En termes de régime foncier, l'EBA prescrit aux gouvernements du Sud de privatiser leurs terres, qui sont encore régies majoritairement par un régime foncier coutumier ou qui sont légalement considérées comme des terres publiques (Mousseau, 2019). L'EBA constitue une forme explicite de conditionnalité de l'aide, car les pays sont notés et classés en fonction des réformes qu'ils mènent, ce qui informe les décisions de financement des donateurs internationaux.

Ces différentes initiatives ont en commun qu'elles émanent d'une poignée de donateurs qui partagent la même vision de l'alimentation et de l'agriculture, laquelle repose en grande partie sur l'expansion de l'utilisation des semences commerciales et des produits agrochimiques, sur la privatisation des terres et leur ouverture aux plantations à grande échelle et sur l'attraction d'investisseurs privés dans ce secteur. Ils ont également en commun une approche qui utilise le levier financier des donateurs et des institutions internationales, pour s'assurer que les gouvernements des pays du Sud suivent cette vision dans l'élaboration de leurs politiques plutôt que de mettre en place les changements radicaux nécessaires pour lutter contre la faim, la perte de la biodiversité et le changement climatique.

Le rôle de l'ONU dans les politiques alimentaires et agricoles

Cette approche contraste avec les principes qui ont présidé à l'établissement des mécanismes de gouvernance appelés à traiter l'alimentation et l'agriculture à l'échelle mondiale. Le principe

fondateur de la FAO en 1945 était que la faim, l'alimentation et l'agriculture constituent des problèmes universels, à résoudre par le multilatéralisme et la coopération internationale. Cette vision est conforme aux principes fondateurs qui ont conduit à la création de l'Organisation des Nations unies, conçue comme le lieu de formalisation et de défense des valeurs, des principes et des objectifs communs.

Ces principes ont été réaffirmés par les précédents Sommets mondiaux de l'alimentation de 1974, 1996, 2002 et 2008, qui ont tous mis l'accent sur le multilatéralisme, la solidarité et la coopération entre les États pour traiter ces questions. Des institutions et mécanismes mondiaux tels que la FAO et le CSA ont été créés pour mettre en œuvre ces principes et aider les pays à élaborer des politiques et des mécanismes appropriés en matière d'alimentation et d'agriculture.

Le CSA a vu le jour en 1974 et a été réformé en 2009 en tant que « *plateforme internationale et intergouvernementale inclusive permettant à toutes les parties prenantes de travailler ensemble pour assurer la sécurité alimentaire et la nutrition pour tous et toutes* ». Au cours de la dernière décennie, il a été très actif en tant que forum de politique alimentaire et agricole, offrant un espace pour une consultation, une négociation et un dialogue significatifs entre les États, tout en impliquant également la société civile et les organisations paysannes du monde entier. Le forum est soutenu par un groupe d'experts de haut niveau (HLPE) qui produit des rapports sur de nombreuses questions politiques.

La FAO et le CSA ont publié conjointement des documents essentiels, de portée universelle, concernant le droit à l'alimentation, les droits fonciers, l'accès aux ressources naturelles et d'autres droits des paysan·nes. Il s'agit par exemple du « Traité international sur les ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture », des « Directives volontaires pour une gouvernance responsable des régimes fonciers applicables aux terres, aux pêches et aux forêts » et des « Directives volontaires à l'appui de la concrétisation progressive du droit à une alimentation adéquate ».

Les « Directives volontaires sur les systèmes alimentaires et la nutrition » sont les dernières directives adoptées par le CSA en février 2021. Elles ne sont pas juridiquement contraignantes, mais constituent un outil politique négocié intergouvernemental et multipartite à l'usage des gouvernements et de leurs partenaires pour

développer des politiques en matière d'investissements et de dispositions institutionnelles, afin de lutter contre les causes de la faim et de la malnutrition.

La « Déclaration des Nations unies sur les droits des paysan·nes et des autres personnes travaillant dans les zones rurales » constitue un autre document clé, de portée universelle. Adoptée par le Conseil des droits de l'homme des Nations unies en septembre 2018, elle énonce comme priorités, le renforcement de la souveraineté alimentaire, la lutte contre le changement climatique et la conservation de la biodiversité. Elle appelle à une transition rapide d'une agriculture industrielle, dominée par de grandes entreprises, vers des exploitations familiales qui fonctionnent en harmonie avec la nature et maintiennent des écosystèmes diversifiés. Elle reconnaît l'agroécologie comme une solution pratique pour réaliser un changement systémique, afin d'assurer des moyens de subsistance ruraux dignes et de garantir le droit à une alimentation et une nutrition saines pour tous et toutes, tout en libérant les agriculteur·trices des cycles d'endettement et de dépendance.

Un souci majeur pour l'humanité et pour sa capacité à éradiquer la faim et à lutter contre le changement climatique est que les politiques, directives et déclarations préparées et négociées par les organes des Nations unies, souvent après des années de recherche et de travail par des centaines d'expert·es, ne sont pas suivies ou exécutées. Cette préoccupation a été soulignée par Chris Hegadorn, secrétaire du CSA, qui a également indiqué que le « *CSA souffre d'un sous-investissement chronique* » (www.fao.org) et que les ressources manquent pour promouvoir les réponses adéquates aux défis de notre temps et aider les gouvernements dans leur mise en œuvre.

L'ONU mise sur la touche par les pays riches et les grandes fondations

Les pays riches, et en particulier les États-Unis, ont toujours été peu enthousiastes et méfiants à l'égard de la FAO. Cette agence est actuellement dirigée par un citoyen chinois, Qu Dongyu. Il a été élu à ce poste au premier tour de scrutin lors de la 41e conférence de la FAO le 23 juin 2019, obtenant 108 des 191 voix exprimées par les 194 pays membres. Ce résultat a été considéré comme une défaite cuisante pour les États-Unis (Lynch, 2019). Il est probable qu'une large majorité des pays qui ont voté pour Qu Dongyu soient

des pays du Sud, à l'instar de ce qui s'est produit lors de l'élection des deux précédents directeurs de l'agence, l'un Brésilien et l'autre Sénégalais.

Pendant des décennies, les États-Unis n'ont guère soutenu l'accent mis par la FAO sur l'agriculture dans les pays en développement, ni ses liens et sa « bienveillance » envers les pays du bloc de l'Est pendant la guerre froide (Ingram, 2006). Comme plusieurs autres nations riches, les États-Unis estimaient que les agences spécialisées telles que la FAO, étaient trop sous l'influence des pays en développement, chaque pays disposant d'une voix et le nombre de membres étant passé de 42 au moment de sa création à 194. Comme détaillé dans le compte rendu historique préparé par Canfield, Anderson et McMichael, la FAO a, au fil des ans, « *été affaiblie par la création d'un organisme de financement alternatif, le Fonds international de développement agricole (FIDA), la dissociation du Programme alimentaire mondial (PAM) de la FAO et le transfert de la recherche agricole au Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale (GCRAI) de la Banque mondiale* » (*ibid.*).

Les États-Unis, le Royaume-Uni et d'autres pays riches, ainsi que des fondations comme la Fondation Gates, soutiennent davantage des initiatives telles que l'AGRA et des institutions internationales qu'ils contrôlent plus directement, lorsqu'il s'agit d'influencer la politique alimentaire et agricole à l'échelle mondiale. En tant que principaux bailleurs de fonds de la Banque mondiale, ils contrôlent largement cette institution de Bretton Woods, où les droits de vote sont proportionnels au montant des financements apportés. La Banque applique une ligne de conduite conforme au consensus néolibéral de Washington, ainsi qu'à la politique étrangère et économique des États-Unis, promouvant des politiques favorables aux entreprises agro-industrielles et agrochimiques.

Une autre institution privilégiée par les pays riches au détriment de la FAO est le Programme alimentaire mondial (PAM), qui est dépendant de l'aide alimentaire et financière des États-Unis et dont le directeur exécutif, tout comme le président de la Banque mondiale, est traditionnellement un citoyen américain. Le PAM a été créé en 1963 en tant que programme expérimental de la FAO, pour une durée de trois ans, avec comme objectif l'utilisation des excédents agricoles accumulés par les pays riches. Il est resté sous le contrôle direct de la FAO jusqu'à la fin des années 1980, puis s'est émancipé

après un long processus et des combats acharnés, qui ont duré plus de dix ans (Ingram, 2006).

Il est devenu aujourd'hui la plus grande organisation humanitaire au monde. En 2020, année où il a reçu le Prix Nobel de la paix, le PAM a levé 8,4 milliards de dollars pour financer ses opérations (www.wfp.org), dépassant de loin le budget de la FAO, soit 1,5 milliard de dollars, prévu pour cette année-là (FAO, 2019). Il est révélateur que le programme des Nations unies chargé de fournir une aide alimentaire d'urgence en cas de guerre et de catastrophe dispose de six fois plus de ressources que la FAO, qui a la responsabilité plus large de l'alimentation et de l'agriculture dans le monde.

Cela étant dit, la FAO et le CSA constituent également des terrains de bataille où les partisan·es de l'agriculture industrielle ont fait avancer leurs intérêts de manière agressive. Le gouvernement américain a, par exemple, sapé à plusieurs reprises les négociations relatives aux Directives volontaires du CSA sur les systèmes alimentaires et la nutrition (Oakland Institute, 2021). À l'instar de la tentative de l'ambassadeur américain Kip Tom de faire capoter les discussions politiques internationales sur l'agroécologie, la représentation américaine auprès du CSA s'est opposée à l'inclusion de références à l'Agenda 2030 des Nations unies, aux cadres des droits humains (en particulier le droit à une alimentation adéquate, la Déclaration des Nations unies sur les droits des paysan·nes et la convention 169 de l'Organisation internationale du travail sur les droits des peuples autochtones), à l'Organisation mondiale de la santé, de même qu'aux autorités régionales de santé publique et aux garanties contre les conflits d'intérêts dans les espaces d'élaboration des politiques publiques (USFSA, 2020).

Ces dernières années, la FAO s'est ouverte à l'influence des entreprises agrochimiques et a annoncé en 2020 son intention d'approfondir sa collaboration avec Crop Life International, en concluant un partenariat officiel avec cette association commerciale mondiale, qui représente les intérêts des entreprises agrochimiques produisant des pesticides et promouvant leur usage. Ce partenariat a été dénoncé par des centaines d'organisations de la société civile du monde entier comme étant contraire à la mission de la FAO (Pan International, 2020).

La voie vers une gouvernance alimentaire et agricole mondiale

Le Sommet 2021 sur les systèmes alimentaires, initié par le Forum économique mondial et dirigé par l'AGRA, est apparu comme une tentative de la part des multinationales qui font partie du problème, d'avoir la main sur l'élaboration des solutions. Alors que s'accentue l'urgence de réduire les émissions de carbone, d'arrêter la destruction de notre planète et d'assurer des moyens de subsistance décents pour chacun·e, ces forces poussent à recourir aux technologies et aux produits agrochimiques, tout en entravant les changements majeurs qu'il est nécessaire d'apporter à nos systèmes alimentaires et agricoles. La bonne nouvelle est qu'une transition vers des systèmes véritablement durables est financièrement faisable pour les gouvernements du Sud qui dépensent chaque année des milliards de dollars pour subventionner les engrais et les pesticides. Au lieu de venir enrichir les sociétés agrochimiques, les ressources pourraient être investies dans des pratiques de production qui soutiennent les moyens de subsistance et relèvent les défis de notre époque.

Les efforts déployés par les multinationales et les initiatives internationales qui les soutiennent en vue d'influencer les gouvernements démontrent en fait que le changement est possible, à condition que les gouvernements se libèrent de leur influence et se lancent dans des politiques responsables. Les agences et mécanismes des Nations unies constituent des atouts qui peuvent venir en appui à la conception de telles politiques et établir une coopération internationale pour soutenir leur mise en œuvre. Mais cela ne sera possible que si les Nations unies restent fidèles à leurs valeurs fondamentales. La mobilisation mondiale historique contre le Sommet des systèmes alimentaires observée au cours de l'année 2021 a été l'occasion pour des millions d'agriculteur·trices et de citoyen·nes de se soulever pour demander des comptes aux institutions internationales et à leurs propres gouvernements. Alors que les Nations unies ont été créées par les États, les organisations de la société civile, en forgeant des alliances au-delà des frontières et des secteurs, se sont révélées indispensables pour défendre les valeurs et les principes universalistes sur lesquels l'organisation internationale a été construite.

Traduction de l'anglais : Maurice Hérion

Bibliographie

Canfield M. et col. (2021), « UN Food Systems Summit 2021 : Dismantling democracy and resetting corporate control of food systems », *Frontiers in Sustainable Food System*, 13 avril.

Community Alliance for Global Justice ! (2020), « New AGRA Watch Report : The man behind the curtain », 3 août, https://cagj.org/2020.

FIAN et col. (2020), *False Promises : The Alliance for a Green Revolution in Africa*, www.rosalux.de.

FAO (2019), *The Director-General's Medium-Term Plan 2018-21 and Programme of Work and Budget 2020-21*, UN FAO, juin.

FAO, IFAD, Unicef, WFP, WHO (2020), *The State of Food Security and Nutrition in the World 2020. Transforming Food Systems for Affordable Healthy Diets*, Rome.

Global People Summit on Food Systems website (2021), https://peoplessummit.foodsov.org/.

Ingram J. (2006), *Bread and Stones, Leadership and the Struggle to Reform The United Nations World Food Programme*, Booksurge.

Lynch C., Gramer R. (2019). « Outfoxed and outgunned : How China routed the US in a UN agency », *Foreign Policy*, 23 octobre.

Malkan S. (2020), *Gates Foundation's Failing « Green Revolution » for Africa : New Report,* US Right To Know, 29 juillet.

Martin-Prével A., Mousseau F. (2016), *The Unholy Alliance, Five Western Donors Shape a Pro-Corporate Agenda for African Agriculture*, The Oakland Institute.

Pan International (2020), « Global outrage at FAO plans to partner with pesticide Industry », 19 novembre.

SACFEI (2020), « Open letter to the Bill and Melinda Gates Foundation from the SAFCEI and faith community representatives from the African continent », septembre.

Sonkin F. (2018), « Two blows in a row : The new alliance for food security loses ground », *The Oakland Institute*, 12 avril.

The Oakland Institute (2020), « Call to revoke AGRA's Agnes Kalibata as special envoy to 2021 UN Food Systems Summit », 10 février.

The Oakland Institute (2021), « Call to end support for green revolution programs in Africa », 8 septembre.

The Oakland Institute (2021), « UN Food System Summit dialogue events spark renewed concerns of corporate capture in North American food system and rural economies globally, civil society and indigenous peoples mechanism – North America », 13 janvier.

United Nations, *Food Systems Summit 2021*, www.un.org/sustainabledevelopment/food-systems-summit-2021/.

UN News (2021), « Food systems account for over one-third of global greenhouse gas emissions », 9 mars, https://news.un.org.

USFSA (2020), « Statement in defense of agroecology and the right to food », US Food Sovereignty Alliance, septembre.

Vidal J. (2020), « Armed ecoguards funded by WWF "beat up Congo tribespeople" », *The Guardian*, 7 février.

Waren T., Baker K.J.M. (2019), « WWF Funds Guards Who Have Tortured And Killed People », *Buzzfeed News*, 4 mars.

World Health Organization, *CFS Voluntary Guidelines on Food Systems and Nutrition*, www.who.int/.

Fausses solutions

Les fausses promesses de l'Alliance pour une révolution verte en Afrique[1]

Un consortium d'ONG internationales[2]

Lancée en 2006 par les Fondations Gates et Rockefeller, l'Alliance pour une révolution verte en Afrique (AGRA) a échoué : à ce jour, pas d'augmentation significative de la productivité agricole, des revenus ou de la sécurité alimentaire dans les treize pays cibles. En revanche, les effets sociaux et environnementaux problématiques du modèle plaident pour des systèmes agroécologiques diversifiés, plus adaptés, justes et souverains.

Depuis le début de l'année 2020, la pandémie de covid-19 a placé le monde en état d'urgence. À la fin du mois de mai de cette année, environ 2,6 milliards de personnes dans le monde étaient confinées afin de ralentir la propagation du virus. Rapidement, force a été de constater que la pandémie accentuait les inégalités sociales, et que la crise et les mesures afférentes touchaient en premier lieu les plus marginalisés, notamment dans les pays du Sud.

---

1. Version réduite d'un rapport publié par un consortium d'ONG internationales en juillet 2020 (à Bamako, Berlin, Dar es Salaam, Johannesburg, Lusaka, Nairobi), sous le titre : « Fausses promesses : l'alliance pour une révolution verte en Afrique (AGRA) », www.fian.be/Fausse-Promesses. Traduction française : Mathilde Rosso et François Lacire, Gegensatz Translation Collective.
2. Biodiversity and Biosafety Association of Kenya (Anne Maina), Brot für die Welt (Stig Tanzmann), FIAN (Mutinta Nketani, Roman Herre), Forum Umwelt und Entwicklung (Josephine Koch), INKOTA-netzwerk (Lena Bassermann), Institut malien de recherche et de promotion des alternatives en développement (Mamadou Goïta), PELUM Zambia, Rosa-Luxemburg-Stiftung Southern Africa (Jan Urhahn), Tanzania Alliance for Biodiversity (Abdallah Mkindi), Tanzania Organic Agriculture Movement et Tufts-Universität (Timothy A. Wise).

Sous l'effet des restrictions de sortie, des fermetures d'écoles, de la perte de revenus pour les travailleur·ses journalier·es, et de la fermeture des frontières (qui empêche les travailleur·ses migrant·es d'exercer leur activité), ils et elles sont de plus en plus nombreux·ses à ne plus pouvoir subvenir à leurs besoins et à ceux de leur famille. Une crise alimentaire mondiale semble inévitable. Les perspectives sont catastrophiques : le Programme alimentaire mondial des Nations unies (PAM, 2020) prévoit que le nombre de personnes en détresse alimentaire aiguë doublera d'ici la fin de l'année, passant de 135 millions à environ 270 millions.

La situation actuelle rappelle l'urgence d'un changement de paradigme agricole, et la nécessité de mettre en place un système alimentaire qui garantisse le droit à l'alimentation pour tous. Au lieu d'exploiter toujours plus la nature, il conviendrait de privilégier les systèmes agroécologiques diversifiés qui concilient les facteurs économiques, écologiques et sociaux, et qui s'inscrivent dans le local. Les auteur·rices et éditeur·rices de ce rapport considèrent qu'il est essentiel que les gouvernements du monde entier saisissent dans la pandémie actuelle l'occasion de comprendre, enfin, qu'une transformation fondamentale de nos systèmes agricole et alimentaire constitue un défi politique mondial pour vaincre la faim.

Dans une prise de position publiée pendant la crise du covid, l'Alliance pour une révolution verte en Afrique (AGRA, 2020) appelle les gouvernements africains à maintenir les systèmes actuels de production agricole, notamment la fourniture de semences hybrides commerciales et d'engrais synthétiques, qui doit se poursuivre, selon l'AGRA, malgré les restrictions et couvre-feux. Le document ne précise pas comment les marchés locaux pourraient être renforcés pour contrer la crise.

Ainsi l'AGRA continue-t-elle à promouvoir son système agricole unidimensionnel, fondé sur un modèle intensif en intrants et ressources, et dont les chaînes logistiques mondiales ont déjà rendu de nombreux petit·es producteur·rices dépendant·es d'un approvisionnement extérieur en semences hybrides ; ceci au détriment, entre autres, de la stimulation des cultures locales et de la multiplication de semences. Il importe de mener un examen approfondi des mesures prises par l'AGRA depuis 2006. La présente étude entend faire la lumière sur les engagements non tenus de l'AGRA, ainsi que sur certaines lacunes fondamentales du modèle de développement de la « révolution verte » sur le continent africain.

L'AGRA : vue d'ensemble

Le retour de la révolution verte

L'AGRA a été créée en 2006 par les Fondations Gates et Rockefeller, afin d'appliquer à l'Afrique un modèle d'agriculture intensive qui, lors de la première « révolution verte » au début des années 1960, avait déjà échoué dans une grande partie de l'Asie et de l'Amérique latine. Malgré cela, les fondateurs de l'AGRA objectent que les semences et technologies actuelles ont connu des progrès scientifiques majeurs, et promettent à l'Afrique une révolution verte adaptée aux spécificités écologiques et climatiques du continent.

Si les technologies ont évolué, l'approche reste la même : encourager l'introduction de nouvelles variétés de semences à haut rendement qui réclament un traitement excessif en engrais et pesticides synthétiques nocifs. Les produits en question sont fournis, entre autres, par des entreprises agroalimentaires telles que Bayer (nouvelle maison-mère de Monsanto), BASF, Corteva Agriscience (issue d'une fusion entre Dow et DuPont), OCP Group (anciennement Office chérifien des phosphates), Yara et Cargill. L'AGRA et la Fondation Gates ont de nombreux liens, notamment financiers, avec ces firmes.

Les objectifs de l'AGRA sont ambitieux, mais en partie mal définis. Initialement, il s'agissait de doubler le revenu de 20 millions de petits ménages agricoles par des gains de productivité. En 2015, l'Alliance a annoncé son intention de doubler la productivité et les revenus de 30 millions de ménages de petit·es exploitant·es d'ici 2020 (9 millions directement, 21 millions indirectement) (AGRA, 2016). L'Alliance a d'abord déployé ses activités dans dix-huit pays, puis sur treize. En coopération avec les gouvernements des pays ciblés, elle s'est efforcée d'accélérer le développement de semences commerciales à haut rendement et de propager massivement des semences essentiellement hybrides, des engrais synthétiques et des pesticides auprès des petit·es producteur·rices. L'AGRA a également fait pression sur les gouvernements africains pour la mise en œuvre des réformes structurelles susceptibles de favoriser l'introduction des technologies liées à la révolution verte.

L'AGRA a toujours été contestée par les organisations d'agriculteur·trices du continent africain. Beaucoup ont mis en garde contre l'introduction de technologies inadaptées aux terres, aux besoins des petit·es producteur·rices et aux systèmes alimentaires de

leurs régions. Certaines d'entre elles se sont plaintes du rôle mineur accordé aux agriculteur·trices dans la planification des mesures (COPAGEN, 2007). D'autres ont souligné les conséquences désastreuses de la première révolution verte, telles que la contamination de l'eau par les produits chimiques ou l'endettement croissant des petit·es producteur·rices lié aux investissements élevés et aux baisses de rendement ultérieures.

Le paysage bientôt dominé par une poignée de cultures spécifiquement promues, des craintes sont très vite apparues quant au déclin de la diversité des cultures et des aliments riches en nutriments. Parmi les autres préoccupations figure la perte de souveraineté alimentaire et de liberté de choix des communautés agricoles et de pays entiers, car les grandes entreprises agricoles – soutenues par de nouvelles réglementations gouvernementales garantissant leur accès au marché – ont étendu leur emprise sur les marchés locaux.

Le contexte d'émergence de l'AGRA

La création de l'AGRA en 2006 a coïncidé avec l'explosion des prix des denrées alimentaires sur les marchés internationaux qui a affecté une grande partie du continent africain. Des « émeutes de la faim » ont éclaté dans vingt pays africains. Certains pays exportateurs ont dû limiter leurs exportations pour assurer leur sécurité alimentaire intérieure, et de nombreux pays importateurs n'avaient pas les moyens d'acheter certains produits alimentaires de base sur les marchés internationaux. En conséquence, le prix du maïs a doublé, et celui du riz a triplé.

Les pays africains, autrefois exportateurs nets de denrées alimentaires, qui sont devenus importateurs à partir du milieu des années 1970, ont été le plus durement touchés : dans les années 1980, la Banque mondiale, le Fonds monétaire international (FMI) et d'autres donateurs internationaux ont forcé ces pays, par le biais des programmes d'ajustement structurel (PAS), à réduire les investissements dans leurs propres systèmes agricoles, et à importer des aliments disponibles à peu de frais sur les marchés internationaux, dont une partie provenait de la production excédentaire fortement subventionnée du Nord (Rakotoarisoa et col., 2011).

Dans un contexte de hausse des prix des denrées alimentaires, cette stratégie s'est révélée dangereuse. De nombreux gouvernements du Sud global ont reconnu la nécessité d'accroître leur

autonomie alimentaire et, en conséquence, ont recommencé à investir massivement dans les petites exploitations, qui produisent encore la plupart des aliments dans ces pays et, paradoxalement, sont toujours parmi les plus touchées par la faim et la malnutrition. Même les principaux donateurs de la coopération au développement et les organisations internationales ont maintenant compris l'intérêt des pays du Sud à investir de nouveau dans leur secteur agricole et l'agriculture à petite échelle (HLPE, 2013).

Les gouvernements africains s'étaient déjà engagés dans cette voie avant le début de la hausse des prix. En 2003, ils lançaient le Programme détaillé pour le développement de l'agriculture africaine (PDDAA), dans lequel les signataires s'engageaient à allouer chaque année 10 % de leur budget national au secteur agricole. En 2006, il fut décidé d'augmenter l'utilisation d'engrais synthétiques à au moins cinquante kilos par hectare dans tous les pays signataires – une augmentation significative par rapport aux niveaux actuels, et un pas décisif vers la réalisation du modèle de la révolution verte, selon la déclaration de l'époque[3].

Les programmes et pays cibles ont changé au cours des quatorze années d'existence de l'AGRA. Pendant les neuf premières années, entre 2006 et 2015, l'AGRA a fourni une aide financière à des partenaires gouvernementaux, non gouvernementaux et privés, dans le cadre de trois programmes principaux, dont le Programme pour les systèmes semenciers en Afrique (PASS), qui œuvre pour le développement et l'utilisation de semences commerciales ; le programme de santé des sols (SHP), qui encourage l'utilisation d'engrais synthétiques et d'autres pratiques de gestion des sols ; et le programme d'accès aux marchés (MAP), qui vise à intégrer les petit·es producteur·rices au circuit des intrants et aux marchés. En 2016, l'AGRA a lancé l'initiative du Partenariat pour une transformation agricole inclusive en Afrique (PIATA), aux objectifs similaires (www.agra.org).

Depuis sa création, l'AGRA s'est concentrée sur treize pays prioritaires (bien qu'elle ne soit actuellement active que dans onze), qui font donc l'objet de ce rapport : Éthiopie, Burkina Faso, Ghana, Kenya, Malawi, Mali, Mozambique, Niger, Nigeria, Rwanda, Zambie,

3. Banque africaine de développement, *Déclaration d'Abuja sur les engrais en faveur de la révolution verte africaine*, www.afdb.org.

Tanzanie et Ouganda (le Niger et la Zambie ont été retirés du programme, la Zambie est en passe de le réintégrer).

L'influence politique de l'AGRA

L'AGRA a toujours cherché à infléchir les politiques régionales et nationales pour substituer des semences commerciales aux semences de ferme. Elle place d'ailleurs « la politique et l'influence » au premier plan de ses missions, ce qui signifie concrètement une conformation des cadres politiques locaux aux principes de la révolution verte estampillée AGRA, au détriment d'approches alternatives telles que l'agroécologie. Le lobbying de l'Alliance cible trois grands domaines.

1. Politique commerciale : l'AGRA insiste sur « *la création d'un cadre commun de critères et de normes de qualité pour les produits agricoles, susceptible d'ouvrir de nouveaux marchés aux petit·es producteur·rices* ». L'objectif est d'élargir les marchés de vente internationaux afin d'intégrer les petit·es producteur·rices aux chaînes d'approvisionnement mondiales et de faciliter le commerce international des produits agricoles, ce qui, précisément, représente un danger pour ces petit·es producteur·rices. Depuis de nombreuses décennies, l'importation de denrées alimentaires bon marché (souvent fortement subventionnées) nuit aux petit·es producteur·rices, car elle contribue à détruire leurs marchés locaux. Pour l'AGRA, il semble que ce soit là un phénomène négligeable.
2. Politique semencière : l'objectif déclaré est la mise en œuvre d'une « *politique semencière fondée sur des réformes de la réglementation qui permettront l'investissement et la croissance des grands semenciers du secteur privé* ». En outre, plusieurs pays, dont le Burkina Faso, le Ghana, le Nigeria et la Tanzanie, ont adopté, en coordination avec l'Organisation régionale africaine de la propriété intellectuelle (ARIPO), des réformes de leur politique semencière, afin d'aligner les pays africains sur la Convention de l'Union internationale pour la protection des obtentions végétales (UPOV) de 1991, qui garantit les « droits des cultivateurs » à de nouvelles variétés de semences. L'AGRA a également signé, en 2017, un protocole d'accord avec la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) ; un partenariat qui implique la mise en conformité de la législation sur les semences avec les principes de l'UPOV.

Or ces normes sont souvent impossibles à respecter pour les petit·es producteur·rices (CEDEAO, 2020). Les semences qui ne répondent pas aux critères dits « DHS » (Distinction, Homogénéité, Stabilité) ne reçoivent aucune protection dans le cadre du système UPOV-1991, et ne peuvent prétendre à l'inscription, requise par la CEDEAO, au registre des semences. Les semences des petit·es producteur·rices ne peuvent donc pas se négocier sur des marchés officiels. Pour ne rien arranger, les critères complexes de la VCU (Value for Cultivation and Use) doivent également être remplis pour bénéficier de l'inscription au registre des semences, ce qui limite le droit des agriculteur·trices à stocker, échanger et vendre leurs semences de ferme. Or les semences de ferme sont, encore aujourd'hui, la principale source de semences en Afrique. L'AGRA ne semble pas en avoir conscience : « *La priorité politique est que les gouvernements lèvent les obstacles à l'introduction, par les acteurs privés, de variétés de toute origine* » (AGRA, 2017).

3. Politique en matière d'engrais : l'objectif affiché de l'AGRA est de « *développer les réseaux de production et de distribution d'engrais susceptibles de bénéficier aux petit·es producteur·rices* ». Il s'agit notamment d'accélérer le processus d'octroi de licences, et de mettre en place des réseaux de distributeurs de produits agrochimiques pour faciliter l'accès des petit·es producteur·rices aux engrais synthétiques, aux pesticides et autres intrants. L'AGRA a également financé, à hauteur de 25 millions de dollars, la création d'un lobby africain des engrais et de l'agroalimentaire, le Partenariat africain des engrais et de l'agroalimentaire (AFAP). Parmi les partenaires de l'AFAP figure Louis Dreyfus, l'un des plus grands négociants en céréales du monde, et IRM, un important négociant en engrais américain (African Centre for Biodiversity, 2014). En outre, le lien entre l'AGRA et l'AFAP est étroit : la présidente de l'AGRA, Agnès Kalibata, siège également au conseil d'administration de l'AFAP. L'Alliance travaille aussi à une certification des engrais synthétiques, afin d'introduire des normes de qualité et de contrôler la diffusion de produits altérés ou falsifiés. L'influence politique de l'AGRA dans le secteur des engrais crée de nouvelles dépendances à l'égard d'intrants coûteux dont l'achat doit être réitéré à chaque saison.

Si ses activités de lobbying sont peu documentées, l'AGRA ne cache pas son influence sur les réformes politiques et

réglementations favorables à sa révolution verte. Mais ces modifications du cadre réglementaire ne sont pas tout entières imputables à l'AGRA ; elles ont également été fortement encouragées par des initiatives telles que la Nouvelle alliance pour la sécurité alimentaire des pays du G-7 (NAFSN), les gouvernements signataires s'engageant à réviser leurs accords de coopération (De Schutter, 2015). Il est difficile de déterminer la part exacte du lobbying de l'AGRA dans ces orientations politiques.

Il ressort clairement que les principales activités de lobbying de l'AGRA visent à fournir aux petit·es producteur·rices les ressources externes de la révolution verte, et à prévenir les pratiques agricoles qui ne sont pas conformes à son dogme. Les mesures qui permettraient aux petit·es producteur·rices d'augmenter les prix de leurs produits et de protéger ou d'établir leurs marchés font manifestement défaut. Jusqu'à présent, l'engagement de l'AGRA s'est davantage basé sur l'amélioration des conditions commerciales des entreprises agricoles et négociants en produits agrochimiques, au détriment des intérêts des petit·es producteur·rices.

Étude de cas

Afin de brosser un tableau plus complet des activités de l'AGRA, des études de cas sur la situation en Zambie, en Tanzanie, au Kenya et au Mali ont été commandées. Le Kenya, la Tanzanie et la Zambie ont été considérés comme de bons terrains d'observation des effets négatifs des programmes AGRA. Parmi les quatre pays, le Mali est de loin le plus performant dans la lutte contre la faim et la pauvreté. Mais, comme le montre notre étude, le pays doit son succès non pas à l'AGRA ou à d'autres programmes similaires, mais à la résistance de groupes de paysans et du gouvernement malien à la mise en œuvre orthodoxe du programme de la révolution verte.

Zambie : à qui profite la chaîne d'approvisionnement ?

Entre 2007 et 2016, l'AGRA a lancé vingt-quatre projets en Zambie pour un total de 12,4 millions de dollars (AGRA, 2017). En 2016, le pays a été retiré de la liste des pays cibles, avant d'être réintégré en 2019. Le processus de négociation de la future coopération est en cours. En 2016, la Zambie a reçu 3 % du total des subventions de l'AGRA. Les fonds ont été principalement affectés au soutien de projets de formation des négociants en produits

agrochimiques et au développement de leurs réseaux, ainsi qu'à la recherche, notamment dans le secteur des semences.

Les contributions les plus importantes étaient, de loin, celles qui ont été versées au projet d'agrodistribution (Agro-Dealer Project, ADAPT) mis en œuvre par l'ONG Care International, avec un total de 3 millions de dollars, et au projet de renforcement des marchés des intrants et des produits agricoles en Afrique (SAIOMA), avec 1,9 million de dollars. Avec le projet de soutien au développement des distributeurs de produits agrochimiques (SADD), d'un montant de 300 000 dollars, l'objectif principal de ces trois projets était d'étendre le réseau des distributeurs de produits agrochimiques en Zambie. Ceux-ci ont reçu plus de 40 % du financement total de l'AGRA destiné à ce pays. En 2015, selon l'AGRA, 1 797 négociants en produits agrochimiques avaient été formés.

Au début de son engagement en Zambie, l'AGRA a reproché au programme national de subvention des intrants agricoles (FISP) de décourager le secteur privé. Toutefois, au cours de l'intervention de l'AGRA en Zambie, le FISP s'est rapproché des vues de l'AGRA, par exemple en ouvrant le programme aux entreprises d'engrais privées (Care, 2010). En 2017, le FISP a coûté à l'État zambien plus de 300 millions de dollars, ce qui correspond à environ 50 % du budget agricole total. Le gouvernement zambien doit actuellement 106 millions de dollars aux négociants en produits agrochimiques pour les saisons 2017-2018 et 2018-2019[4].

Le modèle AGRA de la révolution verte ne fait pas qu'augmenter la dette nationale ; il entraîne également l'endettement des petit·es producteur·rices associé·es aux programmes. Les petit·es producteur·rices participant au projet SAIOMA ont ainsi témoigné ne plus être en mesure, dès la fin de la première récolte, de rembourser les prêts octroyés pour l'achat des engrais et semences.

Le FISP de Zambie est un cas d'école de la révolution verte. Son budget faramineux a freiné la recherche agricole, les consultations et les formations destinées aux petit·es exploitant·es. Le programme de subventions a entraîné ces derniers dans une spirale de dépendance ; sans le secours des subventions, il leur est impossible de se procurer des intrants tels que les engrais synthétiques ; de nombreux sols sont désormais dépendants de l'utilisation d'engrais,

4. Déclaration du ministre zambien de l'agriculture, Michael Katambo, le 28 novembre 2019, sur la rétribution des négociants en produits agrochimiques.

mais même dans ce cas, les rendements – principalement du maïs tant privilégié par l'AGRA – demeurent faiblement rentables. La promotion unilatérale de la culture du maïs augmente également la propagation des monocultures au détriment de la diversité.

En outre, rien n'indique que le gouvernement ait réussi à faire sortir les petit·es producteur·rices de l'agriculture de subsistance et à les transformer en « agriculteur·trices émergent·es » au cours des dix-huit années écoulées depuis la création du FISP zambien. Au lieu de cela, le FISP a été, dans une certaine mesure, accaparé : d'une part, par les élites rurales et urbaines, qui en sont soudainement devenues bénéficiaires ; et d'autre part, par les quelques entreprises agricoles qui lui fournissent les intrants. Les gains de productivité limités et le niveau toujours élevé de pauvreté et de malnutrition en milieu rural en Zambie constituent un avertissement sévère pour les pays qui adhèrent encore aux stratégies de la révolution verte.

Tanzanie : le piège de la dette

Sur les 55 millions d'habitant·es de Tanzanie, environ 75 % vivent dans des zones rurales dans lesquelles la subsistance dépend fortement de l'agriculture. Le pays est l'un des onze pays concernés par le Partenariat pour une transformation agricole inclusive en Afrique (PIATA), ce qui en fait un des terrains privilégiés du déploiement de la stratégie AGRA pour 2017-2021. L'AGRA concentre son action en Tanzanie sur le « grenier » du pays – le plateau du sud et la vallée de Kilombero.

L'un des projets « Kilimo Tija » menés par PIATA en Tanzanie est actuellement mis en œuvre dans la région de Katavi, dans les districts de Tanganyika, Mpimbwe, Mlele, Nsimbo et Mpanda. Environ 57 000 producteur·rices, principalement modestes, prennent part au projet. Comme pour de nombreux autres programmes AGRA, l'utilisation d'intrants dans la production agricole est encouragée. La plupart des petit·es producteur·rices n'ayant pas les moyens d'acheter immédiatement les différents intrants, ils et elles sont mis·es en contact avec des négociants en produits agrochimiques qui leur vendent les intrants à crédit. Des groupes de fermiers, composés chacun de plusieurs petit·es producteur·rices, négocient des contrats avec des négociants en produits agrochimiques au nom de leurs membres, et paient la moitié des coûts à l'avance et le reste à crédit – des dettes à rembourser en fin de récolte. La participation

aux projets AGRA implique une autre condition : l'interdiction de pratiquer des cultures mixtes.

L'ensemble du projet repose sur l'hypothèse que les petit·es producteur·rices seront en mesure de cultiver, récolter et vendre leur production à un prix qui leur permettra de rembourser les prêts. Mais les prix fluctuent et connaissent des niveaux extrêmement faibles, surtout au moment des récoltes. Des entretiens de groupe avec des petit·es produc teur·trices du village d'Ibembwa, dans le district de Mbozi, ont montré qu'en 2019, le prix du maïs était si bas que certain·es petit·es exploitant·es s'étaient vu·es contraint·es de vendre leur bétail pour rembourser leurs dettes. Lorsque ces derniers ne parviennent pas à honorer leurs engagements financiers, ils deviennent prisonniers d'un cycle d'endettement. La même menace pèse sur les partenaires du PIATA dans d'autres régions. Dans un tel système, les négociants en produits chimiques et les entreprises semencières ne courent de leur côté aucun risque ; ils gagnent à tous les coups.

Bien que l'AGRA soit présente en Tanzanie depuis de nombreuses années, la stratégie de la révolution verte y est un échec : entre 2004-2006 et 2016-2018, le nombre de personnes sous-alimentées a augmenté de 4 millions, passant de 13,6 millions à 17,6 millions (www.fao.org).

Kenya : des engrais synthétiques pour lutter contre la faim ?

Au Kenya, l'AGRA a investi environ 7,3 millions de dollars pour la valorisation des négociants en produits agrochimiques, notamment via le soutien des Systèmes semenciers en Afrique (PASS), du Cultivating New Frontiers in Agriculture (CNFA) et de l'Agricultural Market Development Trust (AGMARK), qui interviennent en tant que prestataires de services. Au total, environ 25 000 négociants en produits agrochimiques ont été formés et certifiés, exerçant désormais leur activité de fournisseurs privés d'intrants dans tout le pays.

L'action de l'AGRA au Kenya porte essentiellement sur la distribution de semences hybrides commerciales et d'engrais synthétiques, et sur la libéralisation des marchés d'intrants agricoles. Le marché kenyan des engrais est désormais complètement libéralisé, et les engrais sont presque intégralement distribués par des entreprises privées. Entre 2008 et 2014, 494 000 tonnes d'engrais synthétiques ont été vendues à l'échelle nationale, dans le cadre du programme gouvernemental de promotion des engrais, via un réseau en hausse

de plus de 5 000 distributeurs de produits agrochimiques dans les principales villes et grands centres commerciaux du pays.

Des entretiens menés auprès de petit·es producteur·rices, il ressort que nombre d'entre eux·elles n'a pas les moyens de procéder à des analyses de sol, pour déterminer quelles cultures et quels engrais sont les mieux adaptés à leurs champs. L'utilisation d'engrais synthétiques inappropriés est très répandue, ce qui réduit souvent la fertilité des sols, sans d'ailleurs produire les effets souhaités. L'utilisation excessive d'engrais synthétiques a des effets négatifs, surtout sur le long terme : ceux-ci dépeuplent les sols de micro-organismes bénéfiques qui transforment la matière morte en matière organique riche en nutriments ; les engrais synthétiques à base d'azote et de phosphate contaminent également les eaux souterraines.

Géré par la Kenyan Equity Bank, le ministère kényan de l'agriculture, l'AGRA, le Fonds international de développement agricole (IFAD) et la Banque mondiale, le programme Kilimo Biashara (« Pour une agriculture entrepreneuriale ») place les petit·es producteur·rices sous tutelle, en leur ôtant le pouvoir de choisir eux-mêmes les semences de maïs, les engrais ou les pesticides utilisés. Comme l'ont montré nos entretiens avec les petit·es producteur·rices concerné·es, les responsables du projet semblent persuadés que les négociants en produits agrochimiques prendront les meilleures décisions. Cet aveuglement menace le droit des petit·es agriculteur·trices à l'autodétermination et à la souveraineté alimentaire, et bafoue leur droit de choisir librement un modèle agricole.

En outre, on peut craindre que des effets de verrouillage apparaissent : les petit·es producteur·rices seraient alors dans l'incapacité de changer leurs méthodes de production pour s'émanciper des négociants en produits agrochimiques. Toutes ces interventions ne produisent guère d'effets visibles ou durables sur la situation alimentaire du pays ; au contraire, sous l'ère AGRA, le nombre de personnes souffrant de la faim a augmenté de 4,2 millions – un niveau proportionnellement stable par rapport à la période précédente.

Mali : réduction de la faim et résistance active à l'AGRA ?

Le Mali présente un contraste frappant avec la plupart des autres pays de l'AGRA, ce qui n'est peut-être pas sans lien avec le moindre soutien du gouvernement au programme technologique

de la révolution verte. De nombreux·ses petit·es producteur·rices et ONG sont également mobilisé·es contre les projets de l'AGRA dans ce pays d'Afrique de l'Ouest. Depuis la stabilisation démocratique des années 1990, les organisations de petit·es producteur·rices ont joué un rôle majeur dans la politique agricole et ont contribué à l'élaboration de la loi-cadre de 2004 sur l'agriculture.

En 2007, la branche malienne de la Coalition pour la protection du patrimoine génétique africain (COPAGEN) a rassemblé des organisations de toute l'Afrique, dans le cadre de la campagne « Alternatives agroécologiques à l'AGRA », afin d'engager un débat critique sur l'action de l'AGRA, et de dissuader les gouvernements de participer à ses projets. La loi malienne de 2010 sur les semences va même à l'encontre de l'approche AGRA, en préservant les droits des agriculteur·trices sur leurs semences ; une révision en cours, qui implique activement les petit·es producteur·rices, devrait encore renforcer ces droits, donnant à chacun·e une plus grande souveraineté sur ses semences et autres intrants.

Au Mali, comme dans plusieurs autres pays, l'action de l'AGRA, qui consiste essentiellement à subventionner l'acquisition d'intrants dans le but d'augmenter les revenus, se fait sentir : la superficie consacrée au maïs a plus que doublé, et les rendements ont considérablement augmenté. Mais cela n'a pas conduit, comme dans d'autres pays, à une relégation des cultures traditionnelles riches en nutriments. Le sorgho et d'autres variétés de millet et de légumineuses restent les cultures les plus importantes du pays ; la superficie consacrée au millet et au sorgho y est ainsi presque trois fois plus importante que celle occupée par la culture du maïs.

La pauvreté et la faim ont fortement diminué au Mali[5]. L'extrême pauvreté (1,90 dollar par personne et par jour) a été réduite de plus de moitié depuis 2006, à 24 %. La proportion de la population souffrant de la faim est passée de 1,4 à 1,2 million de personnes au cours de la même période et, en termes de pourcentage, elle a presque diminué de moitié. Ces progrès sont davantage imputables

5. Extrême pauvreté mesurée selon la définition de la Banque mondiale, qui fixe le seuil à 1,90 dollar par personne et par jour. Dans le présent rapport, nous n'utilisons pas les données nationales sur la pauvreté, car la méthodologie diffère d'un pays à l'autre et l'objectif est de suivre l'évolution de la pauvreté dans différents pays au fil du temps. Les auteur·trices de ce document sont conscient·es que les taux de la Banque mondiale ne recouvrent pas tous les aspects importants de la pauvreté. Pour plus d'informations, voir : https://datahelpdesk.worldbank.org/knowledgebase/topics/21164-poverty-data.

à la résistance du Mali à la politique et aux programmes AGRA qu'à leur mise en œuvre.

AGRA : objectifs et résultats

Soutien aux petit·es producteur·trices : objectif non atteint !

Sur le continent africain, les enfants, peuples indigènes et producteur·rices marginalisé·es sont particulièrement exposés à l'insécurité alimentaire ; ils ont donc besoin d'un soutien accru. Or, selon les indicateurs disponibles pour la Zambie et d'autres pays, l'AGRA profite essentiellement aux élites politiques et à un nombre croissant de « petit·es producteur·rices émergent·es », de sexe masculin pour la plupart, qui possèdent des exploitations de taille moyenne, disposent de davantage de terres et de ressources, et font déjà partie de réseaux commerciaux (AGRA, 2019). Ces « petit·es producteur·rices émergent·es » sont généralement de nouveaux acteurs de l'agrobusiness appartenant à l'élite urbaine (Jayne et col, 2016).

Augmentation de la productivité : objectif non atteint !

Le bilan de l'AGRA est très mitigé en termes d'optimisation de la productivité. Les résultats sont même largement en deçà de l'objectif annoncé d'un doublement, y compris pour la culture fétiche de l'AGRA qu'est le maïs. On ne constate en moyenne pour aucune des cultures prioritaires de l'AGRA le doublement de la productivité annoncé. Certes, en douze ans d'AGRA (2006-2018), la production de maïs a augmenté de 87 % dans les treize pays cibles. Cependant, cette hausse est davantage liée à un accroissement des surfaces cultivées (+ 45 %) qu'à une réelle augmentation de la productivité (+ 29 % seulement)[6].

L'Éthiopie, dont les rendements ont augmenté de 73 %, est le seul pays où l'on observe une croissance de la production liée à la productivité. Ajoutons cependant que pour trois des principaux pays producteurs de maïs concernés par l'action de l'AGRA – Kenya, Nigeria et Tanzanie –, les rendements n'ont que très peu progressé (+7 % au Nigeria, +15 % en Tanzanie), voire ont baissé (-4 % au Kenya) (www.fao.org/faostat).

6. FAOSTAT pour les treize pays cibles de l'AGRA : Burkina Faso, Éthiopie, Ghana, Kenya, Malawi, Mali, Mozambique, Niger, Nigeria, Rwanda, Tanzanie, Ouganda et Zambie. Disponible sur www.fao.org/faostat/.

■ Accroissement des surfaces plus que de la productivité

L'AGRA s'était engagée à intensifier la production agricole sur les terres existantes, afin de minimiser l'empreinte écologique de l'agriculture lorsque celle-ci s'étend sur de nouvelles surfaces. En encourageant l'extension des surfaces cultivées, l'AGRA, comme d'autres programmes de la révolution verte, va donc à l'encontre des engagements pris par les gouvernements africains et les pays donateurs pour lutter contre le changement climatique. De surcroît, cette expansion des zones cultivables peut constituer un problème majeur lorsque les terres arables font défaut. À titre d'exemple, le Rwanda, en raison de sa forte densité de population, ne dispose pas de vastes jachères sur lesquelles aménager de nouvelles cultures.

Les données statistiques montrent clairement que l'augmentation de la production totale résultant des programmes de promotion du maïs est davantage due à l'expansion des surfaces cultivées qu'à un accroissement de la productivité. La Zambie, à l'instar d'autres pays, a quasiment doublé sa surface cultivée en maïs, alors que la croissance de sa productivité n'a augmenté que de 27 % sur une période de douze ans entre 2004-2006 et 2016-2018.

Dix des treize pays cibles de l'AGRA bénéficient de programmes de subventions aux intrants, destinés à promouvoir la culture de certaines plantes par le biais de semences subventionnées et d'engrais chimiques. Les petit·es producteur·rices disposant d'un accès à des terres jusqu'alors non cultivées sont ainsi encouragé·es à les exploiter avec des semences subventionnées et des engrais synthétiques dédiés. Dans certains pays, comme la Zambie, les prix de vente du maïs sont en outre soutenus par les gouvernements, ce qui incite encore davantage les agriculteur·trices à cultiver du maïs sur de nouvelles terres.

■ Recul des aliments nutritifs

En privilégiant le maïs et autres cultures « utiles », la révolution verte a notamment eu pour conséquences de reléguer au second plan les cultures nutritives et résistantes aux aléas climatiques, telles que le millet et le sorgho. Il s'agit d'aliments traditionnels indispensables à une alimentation saine et à la prévention de la malnutrition dans de nombreux pays. La culture de ces céréales est pourtant rarement promue par les FISP ou l'AGRA. En réalité, les subventions aux intrants, ainsi que la survalorisation du maïs et d'autres cultures, incitent les agriculteur·trices à se détourner des aliments traditionnels.

Selon les statistiques relatives aux treize pays cibles de l'AGRA, la production de millet a diminué de 24 % depuis le début de l'initiative, les terres cultivées de 5 %, et les rendements ont même baissé de 21 %. Depuis le lancement de la révolution verte, la culture du sorgho, autre aliment de base, a quant à elle pratiquement stagné. La production n'a augmenté que de 17 %, les rendements n'ont presque pas évolué (3 % de croissance), la surface cultivée n'ayant progressé que de 13 %.

Avant le lancement de l'AGRA, la surface de culture du millet et du sorgho était deux fois supérieure à celle du maïs. Alors que de nombreuses plantes traditionnelles résistent mieux aux conditions environnementales locales, le maïs est désormais prédominant, en raison des nombreuses incitations dont il bénéficie. Dans ce contexte, l'AGRA et d'autres programmes de la révolution verte compromettent les efforts déployés par les petit·es agriculteur·trices pour s'adapter aux effets du changement climatique.

De nombreuses autres cultures indispensables à la sécurité alimentaire ont subi le même sort. Les rendements du manioc, principale source de nourriture au Nigeria, au Mozambique, en Ouganda et dans de nombreux autres pays bénéficiaires de l'AGRA, ont reculé de 6 %. Au total, les racines et tubercules, qui comprennent certaines plantes nutritives traditionnelles telles que la patate douce, ont enregistré un recul de rendement de 7 %. L'arachide, source de protéines indispensable dans de nombreux pays, a accusé une baisse alarmante des rendements (-23 %).

■ Régression de la production des aliments de base

Aucun pays cible de l'AGRA ne voit sa productivité doubler conformément aux objectifs fixés. Seule l'Éthiopie enregistre une croissance de rendement supérieure à 50 % pour la période AGRA, tandis que trois pays – le Burkina Faso (-10 %), le Kenya (-7 %) et le Nigeria (-8 %) – affichent des baisses de productivité pour tous les aliments de base évalués par l'étude. Dans les treize pays cibles, la productivité pour les aliments de base a augmenté de 17 % au cours des douze années précédant l'AGRA (entre 1992-1994 et 2004-2006), ce qui correspond à un taux de croissance annuel d'environ 1,4 %. Sur les douze « années AGRA » entre 2004-2006 et 2016-2018, elle a progressé de 18 %, soit 1,5 % de taux de croissance annuel. La croissance de la productivité est donc restée quasi similaire pendant et avant l'AGRA. Dans huit pays, la croissance des

rendements a diminué par rapport aux années précédant l'AGRA, et dans trois pays, elle est même devenue négative[7].

Au Rwanda, érigé par l'AGRA en symbole de réussite, une augmentation de 24 % des rendements des aliments de base a été enregistrée. Il convient toutefois de relativiser la hausse spectaculaire des rendements de maïs dans le pays (+66 %), en mentionnant la stagnation des rendements du sorgho (0 %), et la diminution de ceux du riz. Les racines et tubercules, qui jouent un rôle encore plus significatif, n'ont progressé que de 6 % au cours des douze ans de la période AGRA. L'indice de rendement des aliments de base montre que le succès apparent du maïs rwandais s'est fait au détriment d'autres aliments de base importants.

Lutte contre la pauvreté et la faim : objectif non atteint !

À ce jour, l'AGRA n'a encore fourni aucune preuve d'une augmentation des revenus pour les participant·es aux projets. En réalité, elle se contente de fournir des rapports anecdotiques sur l'amélioration du bien-être des petit·es producteur·rices. Les données de la FAO indiquent toutefois que le nombre de personnes souffrant de la faim dans les pays cibles a augmenté de 30 % pendant la durée du programme.

Les données de la FAO sur la progression de la faim dans les principaux pays bénéficiaires de l'AGRA indiquent une augmentation en chiffres absolus. Le nombre total de personnes souffrant de la faim dans ces pays cibles est passé de 100,5 (avant l'AGRA) à 131,3 millions (2018). L'Éthiopie est le seul pays dans lequel on constate une forte diminution. Ce nombre a en revanche largement augmenté au Nigeria et en Ouganda : au total, il a été multiplié par deux sur les douze ans d'enquête, entre 2004-2006 et 2016-2018 (www.fao.org/faostat).

Les informations disponibles sur la pauvreté rurale suggèrent une relative amélioration dans certains pays cibles de l'AGRA. Le taux de pauvreté rurale au Malawi, au Niger et en Zambie reste supérieur à 50 %. Il atteint même un niveau alarmant de 78 % en Zambie, où la situation ne s'est pas améliorée malgré une augmentation spectaculaire de la production de maïs (Chapoto et Sitko,

7. Calculs réalisés par les éditeur·rices à partir de FAOSTAT sur une période de douze ans de 1992-1994 à 2004-2006. Calculs pour la période AGRA par les chercheur·ses de la Tufts University à partir de FAOSTAT sur une période de douze ans de 2004-2006 à 2016-2018

2015). La comparaison des taux de pauvreté dans les pays cibles entre 2006 et 2018, effectuée selon la définition du seuil international de l'extrême pauvreté (1,90 dollar par personne et par jour), met en évidence un recul sensible de l'extrême pauvreté dans plusieurs des treize pays cibles de l'AGRA, notamment en Éthiopie, au Burkina Faso et au Mali.

On observe néanmoins que, dans ces trois pays, la pauvreté n'a pas plus diminué pendant la période AGRA qu'au cours des douze années qui l'ont précédée. Plus préoccupant encore : dans cinq pays de l'AGRA, la pauvreté a soit progressé, soit, partant d'un niveau très élevé, très peu diminué. Au Kenya, au Malawi et en Zambie, les taux de pauvreté nationaux ont augmenté, tandis qu'au Nigeria et au Rwanda, ils n'ont presque pas évolué, à respectivement 55 % et 60 %[8].

Bilan de l'AGRA : les objectifs fixés n'ont pas été atteints

Dans l'ensemble, rien ne prouve que l'AGRA et les autres programmes de la révolution verte aient eu un impact positif notable sur les revenus et la sécurité alimentaire des petit·es agriculteur·trices. Étant donné que le programme AGRA n'a bénéficié qu'à un faible nombre d'entre eux·elles, et que la hausse de la productivité est limitée et inégale pour les cultures prioritaires, il n'est pas étonnant de constater que seule une minorité de petit·es exploitant·es a vu sa qualité de vie s'améliorer grâce à l'action de l'AGRA ou des programmes connexes de la révolution verte.

Le bilan n'est pas réjouissant pour l'ensemble des pays cibles de l'AGRA, avec une faible augmentation des rendements pour les aliments de base et une hausse générale des taux de sous-alimentation. Dans neuf des treize principaux bénéficiaires du programme, la détresse alimentaire s'accentue. Au Rwanda, le nombre de personnes souffrant de la faim a augmenté de 13 %, alors que la productivité n'a progressé que de 24 %. Un seul pays, l'Éthiopie, se rapproche des objectifs fixés par les défenseur·ses de la révolution verte, avec une augmentation de 73 % de la productivité et une diminution de 29 % du nombre de personnes souffrant de la faim. Le Ghana et le Mali sont les seuls autres principaux pays cibles de

8. RESAKSS – Regional Strategic Analysis and Knowledge Support System, www.resakss.org.

l'AGRA à afficher une croissance relativement bonne de la productivité associée à une diminution de la faim.

L'agroécologie comme alternative

Le rapport sur l'agroécologie récemment publié par le Groupe d'experts de haut niveau (HLPE) du Comité des Nations unies sur la sécurité alimentaire mondiale (CSA) apporte une nouvelle preuve de l'échec de la révolution verte, et appelle explicitement à rompre avec ce modèle (2019). Depuis la création de l'AGRA, la recherche a fait beaucoup de progrès : les chercheur·ses ont non seulement mis en évidence les limites du modèle (qui requiert une quantité considérable d'intrants), mais également fait valoir la viabilité d'autres approches.

Le rapport *De l'uniformité à la diversité* du Groupe international d'experts sur les systèmes alimentaires durables, mis sur pied par l'ancien rapporteur spécial des Nations unies sur le droit à l'alimentation Olivier De Schutter, résume et analyse avec justesse la littérature consacrée à cette problématique (IPES Food, 2016). On y trouve une longue liste de pratiques agricoles durables qui s'éloignent de la monoculture à forte intensité d'intrants.

Les auteur·trices mettent en garde contre les *lock-ins*, ou effets de verrouillage, susceptibles d'entraver les changements indispensables aux yeux d'une large majorité d'experts (du GIEC à la FAO). Dans leur rapport, ils identifient sept *lock-ins,* parmi lesquels la « path dependence », c'est-à-dire la tendance des systèmes économiques à suivre un mode de développement défini sans jamais avoir l'opportunité de s'en écarter ou de l'abandonner.

L'AGRA semble emprunter la voie toute tracée de l'agriculture à forte intensité d'intrants, et celle-ci est jalonnée de nombreuses embûches pour les petit·es producteur·rices. Un article publié récemment dans la revue *Food Policy* analyse les résultats des programmes de subventions aux intrants dans sept pays bénéficiaires. Ses auteur·trices n'ont trouvé que très peu d'éléments attestant d'une amélioration continue ou durable ; il·elles concluent : « *Les résultats empiriques semblent confirmer que les semences et les engrais "optimisés" ne sont pas suffisants pour parvenir à des systèmes agricoles rentables, productifs et pérennes dans la plupart des régions d'Afrique* » (Jayne et col., 2018).

À ce jour, la plupart des petit·es producteur·rices africain·es n'est pas encore entièrement tributaire des intrants de la révolution

verte, et ne fait pas partie des chaînes d'approvisionnement internationales qui imposent la production intensive de marchandises uniformes. Contrairement aux agriculteur·trices des pays du Nord, ils ou elles ont la possibilité d'emprunter une voie qui s'éloigne du modèle d'agriculture industrielle défendu par l'AGRA.

L'agroécologie offre aux petit·es producteur·rices l'approche innovante dont ils ont besoin : une agriculture qui respecte la nature et ses processus, dans le but d'encourager des pratiques de transformation du sol que la mise en place de bouquets technologiques, telle qu'envisagée par la révolution verte, rendrait impossibles. Ces pratiques se caractérisent notamment par l'aménagement de cultures vivrières mixtes sur un seul et même champ. Au lieu d'engrais de synthèse à base de combustibles fossiles, la fertilisation des terres est réalisée au moyen de compost, de fumier, de paillis, de légumineuses et d'engrais organiques. La lutte contre les nuisibles par des dispositifs écologiques permet également de réduire le recours aux pesticides.

Dans une étude sur l'efficacité de l'agroécologie dans certaines régions de l'Inde, du Sénégal et du Brésil, Misereor a montré que les exploitations qui suivaient ce modèle étaient parvenues, non seulement à augmenter leur productivité, mais également à améliorer leurs bénéfices. Le revenu moyen de ce type de structures a augmenté de 79 % en Inde, de 177 à 284 % au Brésil (en fonction des conditions semi-arides à tropicales) et de 36 % au Sénégal par rapport à la période précédant l'introduction des pratiques agroécologiques (Jahi Chappell et col., 2018).

Dans une autre étude, Jules Pretty a comparé l'évolution des rendements agricoles dans les pays du Sud lorsque différentes méthodes de culture respectueuses des ressources étaient employées. Résultat : les systèmes diversifiés ont permis d'obtenir des rendements 20 à 60 % supérieurs à ceux reposant sur une seule variété. Le bilan des semences paysannes adaptées aux conditions locales est donc très positif (Petty et col., 2011).

Conclusion

Force est de constater que l'AGRA a échoué, y compris selon ses propres critères d'évaluation. L'Alliance ne parvient pas à s'adresser à un grand nombre de petit·es producteur·rices, ni à accroître sensiblement la productivité à l'aide des méthodes qu'elle défend. Elle ne réussit pas non plus à augmenter les revenus, ni, a fortiori,

à réduire la pauvreté et la faim. La hausse du rendement observée est trop faible : pour de nombreux·ses petit·es exploitant·es, le supplément de revenu résultant de récoltes plus abondantes ne permet même pas de couvrir les coûts d'achat des intrants requis.

Le prix des produits agricoles est si dérisoire que les agriculteur·trices seraient contraint·es de multiplier au minimum par trois leur surface cultivée pour doubler leurs revenus. L'AGRA s'emploie en outre à intégrer les bénéficiaires dans des chaînes d'approvisionnement (internationales) qui ont la réputation de sous-payer les producteur·rices (allant jusqu'à appliquer des prix inférieurs aux coûts de production dans de nombreux cas). En incitant les petit·es exploitant·es à ne plus faire appel à des modes de production agricole diversifiés, l'AGRA compromet la sécurité alimentaire, réduisant la diversité nutritionnelle et diminuant les capacités d'adaptation aux effets du changement climatique.

L'augmentation temporaire des rendements due à l'utilisation des intrants de la révolution verte a tendance à s'estomper avec le temps, car la monoculture et les engrais de synthèse font baisser la fertilité des sols. Les agriculteur·rices deviennent tributaires des subventions aux intrants, qui diminuent à cause de politiques fiscales coercitives. Ils ou elles courent ainsi le risque de s'endetter pour acheter des intrants dont le prix reste tout de même élevé.

Le cas de la Tanzanie démontre que l'asservissement du modèle AGRA à la logique de marché pousse les petit·es agriculteur·trices à l'endettement. Nombre d'entre eux·elles ont des difficultés à rembourser les dettes contractées pour investir dans les intrants lorsque les prix du maïs sont bas à l'issue de la récolte. Certain·es ont même été amené·es à vendre leur bétail pour s'acquitter de leurs obligations. Les projets AGRA en Zambie ont également conduit à l'endettement des petit·es producteur·rices participant au programme. Quelques-un·es ont fait part de leur incapacité à rembourser les prêts dédiés aux engrais et aux semences de synthèse, et ce dès la première récolte.

Les projets AGRA ne donnent pas aux petit·es producteur·rices la liberté de choisir ce qu'ils ou elles souhaitent cultiver ni quel mode de production adopter. Dans le cadre d'un projet mis en place en Tanzanie, ceux ou celles-ci ne sont autorisé·es à participer qu'à la condition de renoncer aux cultures mixtes. Chaque variété est alors aménagée sur un champ séparé, ce qui augmente les coûts de production et réduit la diversité des cultures. Au Rwanda, les petit·es

exploitant·es agricoles se sont vu.es obligé·es de faire pousser du maïs ou d'autres variétés autorisées sous peine d'amende. Les agriculteur·trices ont également été contraint·es d'utiliser des engrais de synthèse fortement subventionnés.

Dans le cadre de projets au Kenya, les agriculteur·trices n'avaient la possibilité de choisir ni quelle semence de maïs, ni quels engrais ou pesticides chimiques utiliser. Comme le montrent les entretiens que nous avons menés auprès de producteur·rices participant à l'AGRA, les responsables de projet partent du principe que les négociants en produits agrochimiques prennent les « meilleures » décisions pour les agriculteur·trices, mettant en péril leur droit à l'autodétermination et à la souveraineté alimentaire.

L'approche AGRA conduit également les petit·es producteur·rices à réduire la culture de variétés traditionnelles pour se focaliser essentiellement sur un nombre restreint de plantes vivrières. Il en résulte non seulement un déclin des espèces alimentaires nutritives et résistantes au climat, mais aussi une régression des systèmes semenciers rentables, sûrs et efficaces.

Le recours aux technologies de la révolution verte est susceptible certes d'avoir un impact positif sur la productivité des exploitations agricoles de taille moyenne bénéficiant d'un accès satisfaisant aux terres, aux marchés et autres ressources. Mais compte tenu de la forte progression de la faim et de la pauvreté chez les petit·es exploitant·es, il convient néanmoins de considérer en priorité l'agroécologie, en tant que mode de production durable et adapté aux aléas climatiques, comme solution alternative à l'AGRA.

Bibliographie

African Centre for Biodiversity (2014), *The African Fertiliser and Agribu- siness Partnership (AFAP) : The missing link in Africas Green Revolution ?*, www.acbio.org.za.

AGRA (2006), *Annual Report 2015*, Nairobi, www.agra.org.

AGRA (2017), *AGRA Annual Progress Report 2007-2016*, Nairobi.

AGRA (2017), *Seeding an African Green Revolution. The PASS Journey*, Nairobi.

AGRA (2019), *The Hidden Middle. A Quiet Revolution in the Private Sector Driving Agricultural Transformation*, Nairobi.

AGRA (2020), « AGRA position paper on ovid-19 », 20 avril.

Care (2010), *The ADAPT Project in Zambia. Successes and Lessons in Building a Scalable Network of Rural Agro-Dealers to Serve Smallholders*, www.insights.careinternational.org.uk.

CEDEAO (2020), *AGRA seeks partnership with ECOWAS to strengthen agri policies, ensure food security*, 2020, www.parl.ecowas.int.

Chapoto A et Sitko N.J. (dir.) (2015), *Agriculture in Zambia. Past, Present, and Future*, Lusaka, Institut Indaba de recherche de politique agricole.

COPAGEN (2007), *Déclaration à l'issue du 3e Forum annuel de COPAGEN*, Conakry, www.grain.org.

De Schutter O. (2015*), The New Alliance for Food Security and Nutrition in Africa*, Parlement européen, Bruxelles.

HLPE – Groupe d'experts de haut niveau sur la sécurité alimentaire et la nutrition (2013), *Rapport #6. Paysans et entrepreneurs : investir dans l'agriculture des petits exploitants pour la sécurité alimentaire*, Rome, juin 2013, www.fao.org.

HLPE (2019), *Rapport #14. Approches agroécologiques et autres approches novatrices pour une agriculture et des systèmes alimentaires durables propres à améliorer la sécurité alimentaire et la nutrition*, Rome, www.fao.org.

IPES-Food (2016), *De l'uniformité* à *la diversité. Changer de paradigme pour passer de l'agriculture industrielle à des systèmes agroécologiques diversifiés*, Bruxelles, www.ipes-food.org.

Jahi Chappell M. et col. (2018), *Agroecology as a Pathway towards Sustai- nable Food Systems*, Aix-la-Chapelle, Misereor.

Jayne T. J. et col. (2016), « Africa's Changing Farm Size Distribution Patterns. The Rise of Medium-Scale Farms », *Agricultural Economic*s, n° 1.

Jayne T.S. et col. (2018), « Review. Taking stock of Africa's second-generation agricultural input subsidy programs », *Food Policy*, février.

PAM (2020)*, covid-19 : le nombre de personnes souffrant de la faim dans le monde risque de doubler en 2020*, communiqué de presse, 21 avril.

Pretty J., Toulmin C., Williams S. (2011), « Sustainable intensification in African agriculture », *International Journal of Agricultural Sustainability,* n° 1.

Rakotoarisoa M. A., Iafrate M., Paschali M. (2011*), Why Has Africa Become a Net Food Importer ? Explaining Africa Agricultural and Food Trade Deficits, Trade and Markets Division*, FAO, Rome.

L'« agroécologie bidon » : la mainmise des multinationales[1]

Alberto Alonso-Fradejas, Lyda Fernanda Forero, Delphine Ortega-Espès, Martín Drago et Kirtana Chandrasekaran[2]

Face à l'agroécologie transformatrice qui induit des changements sociaux et politiques structurels, l'« agroécologie bidon », portée par de grands groupes privés de l'agrobusiness et des organisations intergouvernementales, repeint en vert, moyennant quelques adaptations technologico-écologiques visant des hausses de productivité et l'atténuation des dégâts de l'agro-industrie, un même modèle inique et destructeur qui tend à se perpétuer.

L'agroécologie a gagné du terrain ces dernières années, à mesure que le besoin de transformer notre système agroalimentaire devenait de plus en plus évident. Les crises alimentaire et financière de 2008 et l'aggravation des crises climatique et environnementale ont mis en lumière les problèmes profonds que comporte notre manière de produire et de consommer les aliments. Les mouvements mondiaux pour la justice agraire et la souveraineté alimentaire, organisés autour de points de convergence tels que le Forum de Nyéléni, ont mis l'accent sur l'importance de l'agroécologie dans

1. Résumé du rapport *L'« agroécologie bidon » – La mainmise des multinationales sur l'agroécologie* publié par le Transnational Institute (TNI), les Amis de la Terre International (ATI) et le Centro Internazionale Crocevia (CIC) en avril 2020. Traduit en français par Elena De Munno. Rapport complet : www.tni.org/files/publication-downloads/39_foei_junk_agroecology_full_report_fr_lr_0.pdf.

2. Chercheur·euses spécialisé·es en questions agraires, écologiques et alimentaires pour le Transnational Institute, les Amis de la Terre International et le Centro Internazionale Crocevia.

cette transformation. Ils ont souligné le caractère politique de l'agroécologie : « elle nous demande de remettre en cause et de transformer les structures de pouvoir de nos sociétés. »

Simultanément, la prise de conscience croissante de ces problèmes a poussé un large éventail d'acteurs à employer le terme « agroécologie » de différentes manières. Les grandes entreprises en particulier, accompagnées de quelques ONG, États et organisations intergouvernementales qui les soutiennent, essaient d'imposer une vision étroite de l'agroécologie, qui consiste à s'occuper des dégâts causés à l'environnement associés à l'agriculture industrielle. Mais même dans ces termes cette vision est inadéquate, car elle ne s'occupe que partiellement de ces dégâts. En outre, elle réduit le potentiel transformateur de l'agroécologie en préservant ou en aggravant les inégalités, l'exploitation et le déséquilibre des pouvoirs, qui sous-tendent le système agroalimentaire actuel.

L'agroécologie *vs* l'intensification durable de l'agriculture

Les représentants des multinationales, des États et des institutions internationales qui prônent la réforme des systèmes alimentaires emploient souvent les termes « agroécologie » et « intensification agricole durable » comme équivalents, cachant ainsi les nombreuses différences importantes entre ces deux approches. L'intensification durable de l'agriculture est centrée essentiellement sur le besoin d'accroître la productivité (le rendement par unité de terre et de travail humain), tout en diminuant les effets négatifs sur l'environnement et la santé. Elle met l'accent sur le recours à la technologie pour y parvenir, sans trop s'occuper des questions de gouvernance, de propriété, de pouvoir ou de contrôle sur les ressources nécessaires pour produire, transformer et distribuer les aliments.

En revanche, l'agroécologie met l'accent sur la diminution des facteurs de production externes, sur la multiplication de la diversité, sur l'amélioration de la santé écologique et de la santé humaine associées de façon harmonieuse, sur la justice sociale et la transformation politique, et sur l'amélioration de l'équité et de la gouvernance. Elle propose des transformations bien plus profondes des structures et des systèmes socio-économiques qui déterminent notre système agroalimentaire. En brouillant les différences entre les deux termes, on essaie de priver l'agroécologie de sa signification profonde et de son potentiel de transformation.

L'agroécologie « bidon » des grosses entreprises agroalimentaires

Les principaux protagonistes du système agroalimentaire défendent leurs bénéfices en proposant leur propre interprétation de l'agroécologie ; cette interprétation en exclut l'élément transformateur et inclut de nombreuses opportunités de profits pour eux. Trois grandes initiatives mondiales à caractère public-privé y ont joué un rôle clé : (1) l'Initiative d'agriculture durable (SAI) ; (2) la Nouvelle vision de l'agriculture (NVA) ; et (3) la Coalition pour une nouvelle économie de l'alimentation et de l'utilisation des sols (FOLU).

Bien qu'il existe des différences entre elles, les trois sont régies par des logiques semblables, leurs objectifs sont les mêmes, leur mission commune est de « transformer les petites exploitations en agro-industries durables », et elles partagent une même vision politique sur la manière d'atténuer les pires répercussions du système agroalimentaire actuel sans une redistribution fondamentale des valeurs, des pouvoirs ou du contrôle. Ces initiatives peuvent faire usage de « nuances agroécologiques » – surtout de certains outils et techniques –, mais leur objectif est de préserver les structures sociales, politiques et économiques qui leur permettent de tirer énormément profit des chaînes d'approvisionnement mondiales qui sont à leur disposition et de veiller à ce que d'autres en fassent les frais.

Les trois obsessions de l'agroalimentaire industriel

L'examen des trois « obsessions » qui régissent l'activité des sociétés transnationales agroalimentaires permet de se faire une idée plus claire de la vision de l'agroécologie, comme de l'alimentation et de l'agriculture en général, qu'elles proposent par le biais de la SAI, de la NVA, de la FOLU et d'autres initiatives internationales semblables.

L'obsession technologique et productiviste

La SAI, la NVA et la FOLU sont obsédées par le « productivisme » : l'idée que la seule manière de réussir à alimenter une population toujours plus nombreuse avec des ressources limitées est d'accroître à l'infini la production d'aliments. S'il est vrai que cela pose des problèmes réels, cette approche ignore toutes les formes d'inégalité, d'exclusion, de marginalisation et de dépossession qui sont aujourd'hui les facteurs déterminants de la faim mondiale.

La recherche tenace d'une production alimentaire toujours plus grande (avec moins de terre et de main-d'œuvre) amène aussi à dépendre sans réserve de la technologie. L'amélioration de la technologie est perçue comme la solution la plus importante des problèmes du système agroalimentaire, malgré les preuves que la technologie seule est incapable de s'attaquer aux nombreux problèmes complexes, sociaux, politiques, économiques et culturels, qui mènent à la faim et à la pauvreté, et qu'elle risque en revanche d'accroître les inégalités et l'exclusion.

Les défenseurs de l'agroécologie proposent une approche plus nuancée des technologies, où chacune est évaluée dans son contexte social et écologique, et qui n'adopte que celles qui semblent capables de s'attaquer aux inégalités systémiques (ou qui au moins ne les aggravent pas). Au lieu de se centrer uniquement sur la productivité, l'agroécologie vise la redistribution et la diversité, et considère l'alimentation comme un droit humain et non comme une marchandise permettant d'obtenir des bénéfices toujours plus grands.

L'obsession des nouvelles opportunités d'affaires

Les multinationales qui participent à la SAI, à la NVA et à la FOLU ont construit leurs affaires autour du système agroalimentaire actuel. Leur adoption apparente de l'agroécologie – dans leur propre version modifiée et dégarnie – a eu lieu parce qu'elles y voient la possibilité de nouvelles opportunités d'affaires… et de profits. D'une part, elles cherchent à profiter de l'économie verte, voyant dans le recyclage, dans la conservation et dans les nouvelles « efficacités » dans l'exploitation des ressources des possibilités d'obtenir des marges bénéficiaires plus élevées. D'autre part, en employant le langage des « modèles d'affaires inclusifs », elles poussent les agriculteurs, les pêcheurs et les éleveurs nomades autonomes à s'intégrer dans les chaînes de valeur mondiales qu'elles contrôlent déjà.

Les agro-industries transnationales sont avantagées lorsque les petits agriculteurs, pêcheurs ou éleveurs nomades cessent de produire pour leur propre consommation et pour les marchés locaux et commencent à vendre leurs produits aux grands commerçants mondiaux de marchandises. Les pressions exercées sur les petits agriculteurs, pêcheurs et éleveurs nomades pour qu'ils s'intègrent aux chaînes de valeurs mondiales sont justifiées d'abord par l'insistance

sur la primauté des « marchés libres », puis par l'insinuation que la pauvreté des producteurs est le résultat de leur « exclusion » de ces marchés (plutôt que des conditions fixées à leur participation). C'est pourquoi la SAI, la NVA et la FOLU se centrent sur le principe de l'inclusion, et non sur celui de la redistribution.

L'obsession d'un nouveau système de gouvernance public-privé

Depuis les crises mondiales de 2008, le multilatéralisme – un système fondé sur les négociations entre États – a perdu du terrain au profit d'un système où les décisions découlent de consultations avec de larges groupes de parties prenantes et où les grandes entreprises ont le dessus. En théorie, dans la gouvernance à plusieurs parties prenantes les divers représentants de la société, des entreprises et des États ont les mêmes droits de parole et de vote mais, en réalité, ils ne se trouvent pas dans la même position de pouvoir et leurs capacités sont différentes au moment de défendre leurs intérêts et aspirations. Le secteur agro-industriel s'active à influer sur les ONG, les gouvernements et les organisations sociales pour essayer de leur faire accepter l'idée que les grandes entreprises doivent jouer un rôle clé dans la conception et la gestion de l'avenir mondial, en commençant par les systèmes alimentaires.

Conclusion

Les grandes entreprises agroalimentaires et les initiatives et coalitions qui les représentent jouent un rôle majeur derrière la SAI, la NVA et la FOLU. En plus des multinationales agro-industrielles déjà connues, des compagnies chimiques, des institutions financières, des grandes entreprises de biens de consommation, des États et des organisations intergouvernementales, des grandes ONG de développement et d'environnement et des organisations philanthropiques participent à ces initiatives et soutiennent souvent l'agroécologie « bidon » qui leur est proposée. En plus, ces initiatives reçoivent du soutien et des fonds publics, et traitent directement avec les États.

Par le biais de ces initiatives, de grandes multinationales proposent des réformes possibles pour s'attaquer aux pires effets de leurs propres activités. Or, le but de ces réformes est de faciliter les choses à ces grandes entreprises pour qu'elles puissent continuer à gagner de l'argent sans transformer de fond en comble ni les rapports socio-économiques, politiques et écologiques injustes qui

sous-tendent le système agroalimentaire actuel, ni l'idéologie exclusive et ne visant que le court terme qui le légitime.

Afin de « tout changer sans que rien ne change », les principales multinationales ont intégré de façon sélective certains buts, discours et pratiques de l'agroécologie. Elles consacrent un volume considérable de ressources politiques, financières, médiatiques et de relations publiques à essayer d'imposer leur vision étroite de l'agroécologie pour éviter que d'autres visions plus transformatrices ne prennent racine et compromettent leurs bénéfices.

Cependant, d'après les organisations présentes au Forum international sur l'agroécologie organisé en 2015 à Nyéléni, au Mali, « l'agroécologie est politique ». Une transition agroécologique réelle doit être accompagnée de politiques publiques qui : (1) offrent un rôle central, dans leur conception et leur mise en œuvre, aux producteurs d'aliments à petite échelle et aux travailleurs ruraux et urbains ; (2) soient cohérentes avec les instruments juridiques nationaux et internationaux pertinents, tels que la Déclaration des Nations unies sur les droits des paysans et autres personnes travaillant dans les zones rurales ; et (3) privilégient une agroécologie qui reste fidèle à sa vision de la durabilité des écosystèmes et à ses racines dans la justice sociale et environnementale.

Les problèmes auxquels se heurtent les femmes et les jeunes dans le système agroalimentaire actuel doivent être attaqués en profondeur et de façon systématique, et pas seulement en améliorant l'accès aux marchés et à la technologie. Inversement, la promotion des initiatives d'agroécologie « bidon » augmente les possibilités de « verdir » l'image des méthodes de production destructrices de la société et de l'environnement, et implante plus profondément encore la dynamique injuste qui a abouti aux crises actuelles.

Il est donc urgent d'élaborer des politiques publiques participatives pour développer, promouvoir et appliquer l'agroécologie en faveur des peuples et, en particulier, des producteurs d'aliments à petite échelle et des travailleurs ruraux et urbains. C'est ce modèle d'agroécologie, conçu par et pour les peuples de la planète, qui permettra de transformer vraiment nos systèmes agroalimentaires, en résistant à l'emprise des multinationales et en les empêchant de le récupérer.

Voies alternatives

Agroécologie et reconstruction d'une agriculture post-covid-19[1]

Miguel A. Altieri[2] et Clara Ines Nicholls[3]

La croissance économique, le développement technologique et la consommation sans limite ont perturbé les écosystèmes et remodelé la biosphère. La crise du covid a mis en évidence les impacts destructeurs de l'agriculture industrielle sur la nature et la santé humaine et révélé les opportunités offertes par l'agroécologie pour répondre aux défis futurs. Un changement transformationnel est nécessaire, mais à quelles conditions sera-t-il possible ?

Ce n'est qu'au cours des dernières décennies qu'une prise de conscience générale de l'ampleur des impacts sur la biosphère, causés par l'intensification des activités extractives et économiques, s'est opérée. Ces impacts se traduisent, entre autres, par des modifications de la composition atmosphérique dues à une économie fondée sur les combustibles fossiles entraînant le changement climatique, et par l'altération des écosystèmes avec pour conséquence une accélération de l'extinction de certaines espèces (FAO, 2019). Trisos, Merow et Pigot (2020) prédisent qu'à

1. Article paru dans *The Journal of Peasant Studies*, vol. 47, n° 5, juillet 2020, sous le titre : « Agroecology and the reconstruction of a post-covid-19 agriculture ».
2. Ingénieur agronome chilien, professeur émérite d'agroécologie dans plusieurs universités du Nord et du Sud, auteur de multiples ouvrages, dont le classique *L'agroécologie : bases scientifiques d'une agriculture alternative*.
3. Agronome et entomologiste colombienne, professeure dans plusieurs universités d'Amérique du Nord et du Sud, ancienne présidente de la Sociedad Cientifica LatinoAmericana de Agroecologia (SOCLA) et codirectrice du Centro Latino Americano de Investigaciones Agroecologicas (CELIA).

mesure que le changement climatique anthropique se poursuivra, les risques pour la biodiversité augmenteront. Selon les projections, une perte potentiellement catastrophique de la biodiversité mondiale se profile à l'horizon.

Malgré la valeur reconnue de la biodiversité et des bénéfices que les êtres humains retirent des écosystèmes, le développement technologique, la croissance économique et la consommation (Constanza et col., 2014) se sont poursuivis jusqu'à ce que le covid-19 révèle la fragilité socio-écologique attachée au développement capitaliste dans le monde. La pandémie pourrait bien être la pointe de l'iceberg, avec le spectre d'une série de catastrophes aux effets destructeurs pour l'humanité, si les modèles d'extraction et de consommation actuels persistent.

L'expansion rapide de l'agriculture et la perturbation des écosystèmes sauvages qui en résulte, combinées avec des technologies spécifiques mécanisées, génétiques et agrochimiques sont devenues des facteurs déterminants dans le remodelage de la biosphère. Les grandes monocultures qui dominent 80 % des 1,5 milliard d'hectares de terres arables constituent l'une des principales causes des changements environnementaux, entraînant la dégradation des sols, la déforestation, l'épuisement des ressources en eau douce et la contamination chimique. Des estimations récentes montrent que la production alimentaire est responsable jusqu'à 29 % des émissions mondiales de gaz à effet de serre (Campbell et col., 2017). Il est paradoxal de constater que les technologies conçues pour améliorer les moyens de subsistance et nourrir la population ont en même temps rendu la planète moins hospitalière pour la vie humaine.

Bien avant la crise du coronavirus, les agroécologistes ont averti que l'agriculture industrielle était devenue trop restrictive sur le plan écologique, dépendante des intrants non agricoles et extrêmement vulnérable aux insectes nuisibles, aux maladies et au changement climatique (Altieri et col., 2015). En cas de risques imprévus, elle pourrait subir un arrêt complet. Comme jamais auparavant, le covid-19 a révélé à quel point les santés humaine, animale et écologique sont étroitement liées.

L'agroécologie est une approche systémique puissante qui permet de comprendre que notre pratique de l'agriculture peut offrir des opportunités pour améliorer l'environnement et la santé humaine, mais si on s'y prend mal comme dans le cas de l'agriculture

industrielle, cette activité devient source de risques pour la santé et les écosystèmes. L'agroécologie montre une autre voie et fournit des principes de conception et de gestion de systèmes agricoles mieux à même de résister aux crises futures – qu'il s'agisse d'infestations de ravageurs, de pandémies, de perturbations climatiques ou de crises financières.

Elle offre le meilleur système agricole pour faire face aux défis futurs posés par des ruptures écologiques comme le covid-19, en présentant des niveaux élevés de diversité et de résilience – deux propriétés de plus en plus reconnues pour réduire les risques inhérents au changement climatique ou à d'autres menaces. Elle propose aussi des rendements raisonnables et des services écosystémiques essentiels à la société (Nicholls, Altieri et Vazquez, 2016). Nous soutenons qu'à l'heure de la pandémie et alors que des millions de familles rejoignent les rangs de l'insécurité alimentaire, l'agroécologie offre une voie pour reconstruire une agriculture post-covid-19, capable d'éviter à l'avenir des perturbations généralisées de l'approvisionnement alimentaire, et ce en territorialisant la production et la consommation alimentaires.

Impacts de l'agriculture industrielle sur la santé humaine

Production animale à grande échelle

Il existe une longue liste d'agents pathogènes mortels qui doivent leur apparition à nos pratiques agricoles, notamment le virus H5N1 (grippe aviaire asiatique), le H5N2, plusieurs variants de la grippe porcine (H1N1, H1N2), Ébola, Campylobacter, le virus Nipah, la fièvre Q, l'hépatite E, la Salmonella enteritidis, la fièvre aphteuse et diverses grippes (Weiss, 2013). La plupart de ces agents sont liés à la production animale à grande échelle, connue pour favoriser la mutation et la propagation de nombreux agents pathogènes. Ces pratiques industrielles, où tous les animaux sont génétiquement similaires, non seulement rendent ces derniers plus sensibles aux infections virales, mais favorisent aussi les conditions permettant aux agents pathogènes d'évoluer vers des variétés plus infectieuses.

Dans le cas des élevages de volaille industriels, des poulets de chair génétiquement uniformes ont été sélectionnés de façon à grandir trois fois plus vite avec la moitié de la quantité d'aliments nécessaires à leurs congénères sauvages. Cette « productivité » se fait au détriment d'un système immunitaire robuste (Wallace, 2016). La probabilité que ces populations de poulets soient atteintes par

des souches faiblement pathogènes augmente à mesure que le changement climatique et la déforestation obligent les oiseaux sauvages à se rapprocher des fermes industrielles (Wallace, 2020). Le covid-19 nous rappelle que les épisodes d'apparition de ce type d'agents pathogènes se produisent à une fréquence accrue et affecteront la planète dans un scénario de « *business as usual* ».

L'utilisation massive et indifférenciée d'antibiotiques dans les systèmes d'élevage industriel aggrave la situation lorsque les éleveur·euses industriels abreuvent les animaux d'antibiotiques, dont beaucoup sont également utilisés pour soigner les maladies humaines. Environ un tiers des antibiotiques produits aux États-Unis (quelque 17 000 tonnes) sont actuellement utilisés dans l'alimentation animale. Un lien direct a été reconnu entre l'utilisation d'antibiotiques dans les élevages et la propagation de la résistance aux antibiotiques au sein des populations humaines.

On estime qu'aux États-Unis, 23 000 personnes meurent chaque année d'infections résistantes aux antibiotiques et que le coût annuel de ces dernières dépasse 20 milliards de dollars (Spellberg et col., 2016). Les types de bactéries qui causent ces infections se retrouvent dans le bétail et la viande vendue au détail. Il s'agit, notamment, des agents pathogènes opportunistes Escherichia coli et Klebsiella, à l'origine de fréquentes infections des voies urinaires et du sang, suivies par le staphylocoque doré (CDC, 2013).

La progression des monocultures à grande échelle aux dépens des habitats naturels accroît les risques d'apparition de maladies. La production de soja en Amérique du Sud occupe désormais une superficie de 57 millions d'hectares, un chiffre inégalé à l'échelle mondiale. Cette expansion résulte de l'extension directe de pratiques agro-industrielles à forte intensité capitalistique et chimique, dans des zones considérées précédemment comme marginales pour l'agriculture, depuis les franges de l'Amazonie, du Cerrado et de la Caatinga au Brésil, en passant par les forêts du Chaco bolivien et argentin, jusqu'à certaines parties des forêts atlantiques (Oliveira et Hecht, 2017).

La déforestation enclenche des processus permettant à des agents pathogènes autrefois confinés dans des environnements naturels de se répandre dans les communautés animales et humaines. C'est ainsi que la destruction de l'habitat due à l'agriculture commerciale exacerbe les risques, en amplifiant les interactions entre l'homme et la faune (Robbins, 2012). La fragmentation du paysage

naturel par les grandes monocultures peut également réduire les services écologiques comme le contrôle biologique, en affectant directement l'abondance et la diversité des ennemis naturels.

Dans quatre États du Midwest américain, la croissance des plantations de maïs et de soja destinée aux agrocarburants a entraîné une diminution de la diversité des paysages et de la quantité d'ennemis naturels des ravageurs, au point que les services de contrôle biologique rendus aux agriculteur·trices se sont réduits de 24 %. Cette perte de services de biocontrôle signifie pour les producteurs·trices de soja et de maïs actifs dans ces États, un manque à gagner d'environ 58 millions de dollars par année, pour réduction de rendement et utilisation accrue de pesticides (Landis et col., 2008).

Simplification de la diversité agricole

L'intensification de l'agriculture a eu pour autre conséquence le déclin de la diversité des cultures. Alors que les êtres humains pourraient manger plus de 2 500 espèces végétales, le régime alimentaire de la plupart d'entre eux se compose de trois cultures principales : le blé, le riz et le maïs, qui fournissent plus de 50 % des calories consommées dans le monde (UNCSN, 2020). Principalement poussés par un système alimentaire mondialisé et des accords de libre-échange, de nombreux pays en développement s'éloignent de leurs régimes traditionnels diversifiés et roboratifs, au profit de boissons et d'aliments hautement transformés, énergétiques, mais pauvres en micronutriments. En conséquence, l'obésité, le diabète, les maladies cardiaques et autres affections chroniques ont proliféré (Popkin, Adair et Ng, 2012).

Le fait que peu d'espèces végétales nourrissent le monde suscite des inquiétudes quant à la nutrition humaine et à la résilience du système alimentaire mondial, eu égard au rôle essentiel de la diversité des cultures pour l'adaptation de l'agriculture au changement climatique. La perte de diversité et l'homogénéisation concomitante des agroécosystèmes pourraient avoir un impact majeur sur la fourniture de services écosystémiques, ainsi que sur la durabilité du système alimentaire (Jackson, Pascual et Hodgkin, 2007).

L'approvisionnement alimentaire des États-Unis a subi un processus de « maïsation ». La plus grande partie du maïs consommé est toutefois invisible, ce produit ayant été fortement transformé ou ayant servi à l'alimentation des animaux avant d'atteindre les

consommateur·trices. La plupart des poulets, des porcs et des bovins vivent aujourd'hui d'un régime à base de maïs. La majeure partie des boissons gazeuses et des snacks consommés aux États-Unis contiennent du sirop de maïs à haute teneur en fructose, substance tenue pour responsable de l'épidémie d'obésité et du diabète de type 2 (Pollan, 2002).

Dans les pays en développement, la modernisation agricole a entraîné une perte de sécurité alimentaire liée au bouleversement des communautés rurales traditionnelles et de leurs systèmes de production alimentaire diversifiés. Le remplacement des variétés traditionnelles par des variétés à haut rendement promues par la « révolution verte » a mené non seulement à la réduction de la diversité des espèces cultivées, mais aussi à l'érosion des variétés de cultures indigènes adaptées à des environnements particuliers et tolérantes à des conditions climatiques défavorables (Maikhuri et col., 1999).

En Inde, sur les 3 000 variétés de riz qui étaient cultivées avant la révolution verte, on n'en trouve plus que cinquante (Shiva et Prasad, 1993). La diversité des cultures semble être la clé, car elle contribue de manière significative à la production de minéraux et vitamines essentiels (Rajendran, Afari-Sefa et Shee, 2017). En outre, les cultures traditionnelles fournissent des équivalents énergétiques plus élevés que les variétés de cultures améliorées sur une base unitaire et contribuent de manière significative à la fourniture de vitamines et de minéraux essentiels (Duke, 2001). Le coût de l'échec de l'une de ces trois grandes cultures (blé, riz et maïs) peut être très élevé en termes de sécurité alimentaire, avec à la clé un impact plus important encore sur l'état nutritionnel et la santé des populations pauvres et vulnérables.

Intensification agrochimique

Environ 80 % des 1,5 milliard d'hectares consacrés à l'agriculture dans le monde sont occupés par des monocultures industrielles à grande échelle. En raison de leur faible diversité écologique et de leur homogénéité génétique, ces systèmes se sont avérés très vulnérables aux infestations, aux invasions d'insectes et aux épidémies, ainsi qu'au changement climatique. Pour éloigner les parasites, depuis quarante ans déjà, environ 2,3 milliards de kilos de pesticides sont, chaque année, utilisés dans le monde, mais moins de 1 % de ces produits atteignent les ravageurs ciblés. La plupart

finissent dans le sol, l'air et l'eau ; rien qu'aux États-Unis, ils provoquent environ 10 milliards de dollars de dommages en termes environnementaux et sanitaires, notamment sous la forme d'empoisonnements qui, chaque année, affectent quelque 26 millions de personnes dans le monde (Pimentel et col., 1980).

Il existe des preuves expérimentales et épidémiologiques substantielles attestant l'effet immunosuppresseur de nombreux pesticides largement utilisés dans le monde (Repetto et Baliga, 1996). Des études indiquent qu'en cas d'exposition environnementale ou professionnelle, les pesticides peuvent exercer des effets néfastes intenses sur la santé humaine par le biais d'une altération transitoire ou permanente du système immunitaire (Nicolopoulou-Stamati et col., 2016). Un lien a été établi entre l'altération immunitaire induite par les pesticides et la prévalence des maladies associées aux altérations de la réponse immunitaire (Corsini et col., 2008). Cela pose potentiellement un risque sanitaire grave pour les populations exposées à des maladies infectieuses et parasitaires telles que le covid-19.

Aux États-Unis, les maladies chroniques telles que l'obésité, le diabète, les maladies du foie et des reins, les maladies cardiovasculaires, les maladies respiratoires, notamment l'asthme, les allergies, l'emphysème et la maladie pulmonaire obstructive chronique (MPOC), sans oublier les maladies auto-immunes, n'ont cessé d'augmenter au cours des cinquante dernières années, parallèlement à l'augmentation spectaculaire de l'utilisation de pesticides chimiques, de plastiques et de nombreux autres produits (Corsini et col., 2008). Toutes ces maladies impliquent une perturbation du fonctionnement normal du système immunitaire, entraînant une inflammation. L'inflammation chronique incite l'organisme à réagir de manière plus intense aux agressions du système immunitaire, telles que l'infection par le covid-19 (Vom Saal et Chen, 2020).

À l'origine, le pesticide DDT, puis les organophosphorés et les carbamates, et maintenant les néonicotinoïdes sont associés au déclin de plusieurs espèces animales, telles que les pollinisateurs, ennemis naturels des ravageurs, ainsi qu'à une baisse de 58 % des papillons et des coléoptères non ciblés présents dans les champs de culture, ainsi que du biote du sol, autant d'éléments qui contribuent aux principaux services écosystémiques de l'agriculture. Cette perte d'agrobiodiversité peut coûter des centaines de milliards de dollars chaque année. Le contrôle naturel des ravageurs est

estimé à 100 milliards, le rôle du biote du sol dans l'augmentation de la fertilité des sols vaut 25 milliards de dollars et la valeur des cultures dépendantes de la pollinisation par les insectes est estimée à 15 milliards (Constanza et col., 2014).

L'apparition de 586 espèces d'insectes et d'acariens résistants à 325 insecticides et d'environ 195 espèces d'herbes résistantes à dix-neuf modes d'action des herbicides, couplée à l'irruption de foyers secondaires de ravageurs qui se produisent généralement dans les cultures traitées aux pesticides en raison de l'élimination des ennemis naturels, indique que la technologie chimique est en train d'atteindre ses limites et que l'agriculture s'est engagée sur la voie d'une sorte de « tapis roulant » de pesticides (Brattsten et col., 1986). Les progrès de la lutte contre le paludisme sont menacés par l'émergence d'une résistance aux insecticides parmi les moustiques anophèles (OMS, 2020).

Impacts du covid-19 sur l'agriculture et l'alimentation

Au moins 820 millions de personnes dans le monde souffrent de faim chronique, 149 millions d'enfants souffrent d'un retard de croissance et environ 2 milliards d'individus souffrent de carences en micronutriments. Quelque 736 millions de personnes vivent dans l'extrême pauvreté et ne consomment pas assez de calories pour vivre une vie normale, ce qui explique leur mauvaise santé, car la privation affaiblit l'immunité (FAO, 2015). Ces personnes ne devraient supporter aucune perturbation supplémentaire dans leur accès à la nourriture, ce que le covid-19 est pourtant en train de provoquer. Même dans un scénario de limitation efficace du virus, 14 à 22 millions de personnes dans le monde pourraient sombrer dans l'extrême pauvreté et, comme la pandémie entraîne des pertes de revenus généralisées, un nombre croissant de consommateur·trices pourraient ne pas être en mesure de se nourrir, aggravant ainsi la crise de la sécurité alimentaire (IPES-Food, 2020).

Sumner, Hoy et Ortiz-Juarez (2020) estiment que, dans le scénario le plus extrême d'une contraction de 20 % des revenus ou de la consommation, le nombre de personnes vivant dans la pauvreté pourrait augmenter de 420 à 580 millions. Ces tendances sont inquiétantes, mais en tant qu'agroécologistes, nous remettons en question les arguments productivistes avancés concernant la faim. Nous ne considérons pas tant la faim comme une conséquence de rendements trop faibles ou de l'incapacité des approvisionnements

mondiaux à répondre à la demande, mais plutôt comme une conséquence de la pauvreté, de la distribution alimentaire déficiente, du gaspillage alimentaire, du manque d'accès à la terre et d'autres facteurs (Lappe, Collins et Rosset, 1998).

Dans la plupart des pays, les restrictions imposées aux voyages et au commerce, ainsi que le confinement de villes entières, ont freiné l'afflux d'aliments importés avec des conséquences dévastatrices sur l'accès des pauvres à la nourriture. Ces contraintes sont problématiques dans les villes de 10 millions d'habitants ou plus qui doivent acheminer 6 000 tonnes de nourriture par jour, au terme d'un parcours d'en moyenne 1 000 kilomètres (Altieri et Nicholls, 2018). Une forte baisse du transport routier et du trafic aérien a limité la capacité à déplacer des produits frais sur de longues distances, et donc d'assurer l'approvisionnement des personnes, dont beaucoup ont soudainement perdu leurs revenus.

Paradoxalement, de la nourriture a été jetée, car la demande s'est effondrée à la suite de la fermeture des restaurants, hôtels, écoles, stades, parcs à thème et croisières. Le blocage des voies de transport a ainsi perturbé les chaînes d'approvisionnement en produits frais et entraîné une augmentation des pertes et du gaspillage alimentaire (Purdy, 2020). L'impact de la pandémie sur le secteur de l'élevage est particulièrement aigu en raison de l'accès réduit à l'alimentation animale et de la diminution de la capacité des abattoirs, résultat des contraintes logistiques et des pénuries de main-d'œuvre, de nombreux travailleur·euses étant tombés malades.

Dans le Dakota du Sud, Smithfield Foods, qui produit 5 % de la viande porcine américaine, a fermé son immense usine de Sioux Falls après que des tests aient révélé que l'usine comptait près de la moitié des cas de coronavirus dans la ville et le comté environnant (Lussenhop, 2020). Aujourd'hui aux États-Unis, quatre firmes contrôlent 82 % des conditionnements de bœuf, quatre géants contrôlent 75 % de l'ensemble de la transformation des porcs et quatre sociétés contrôlent la moitié des opérations de traitement des poulets. Il est bien connu que l'industrialisation et la consolidation de la production de viande augmentent le risque de voir surgir des pandémies mondiales comme le covid-19 (Corkery et Yaffee-Bellany, 2020).

Les petits agriculteur·trices qui produisent des légumes et des fruits sont particulièrement touchés par la pénurie de main-d'œuvre et le manque de débouchés, en raison de la fermeture massive

des restaurants et des marchés fermiers. La demande de produits frais diminue également, car beaucoup, craignant des perturbations dans la chaîne d'approvisionnement, se mettent à consommer davantage de produits transformés qui affichent une durée de conservation plus longue. Cette tendance pourrait augmenter la fréquence du diabète et d'autres maladies non transmissibles liées à l'alimentation qui constituent des facteurs de risque de mortalité en cas de covid-19 (IPES, 2020 ; UNCSN, 2020).

Cela a de fortes implications, car la majorité des patient·es hospitalisés en raison du covid-19, comme dans la région de New York, présentaient un ou plusieurs problèmes de santé sous-jacents (diabète, hypertension artérielle, obésité, maladie cardiaque). Une fois infectées par le coronavirus, les personnes atteintes de telles affections (principalement issues de groupes à faibles revenus et des gens de couleur) courent plus de risque de contracter une maladie grave, pouvant mener à une hospitalisation et à un décès (Popovich, Singhvi et Conlen, 2020).

L'approvisionnement alimentaire est également impacté dans les pays dépendants de travailleur·euses agricoles migrants pauvres. Beaucoup vivent dans des logements surpeuplés et se rendent au travail en groupes, ce qui leur laisse peu de possibilités de respecter la distanciation sociale et en fait des cibles faciles pour le covid. Pas moins de 888 000 travailleur·euses sont embauchés pour la récolte des produits frais dans les cultures et les plantations américaines ; si cette main-d'œuvre était touchée par la maladie, on assisterait à l'effondrement des fermes commerciales du centre de la Californie, de Floride, de l'État de Washington et du Texas (Wozniak, 2020).

En Amérique latine et dans les Caraïbes, plus de 10 millions d'enfants dépendent des programmes de nutrition scolaire pour accéder à l'une de leurs principales sources de nourriture, ce qui les rend très vulnérables en cas de fermeture d'écoles. Les pauvres, les immigré·es, les travailleur·euses, les personnes de couleur sont des groupes ayant plus de difficultés à se nourrir et, par conséquent, ils sont de plus en plus privés d'une alimentation saine comprenant suffisamment de fruits et légumes, autant d'aliments cruciaux pour la protection de leur immunité (UNCSN, 2020). La perte des envois de fonds en provenance d'autres parties du monde où l'économie est en récession compliquera encore plus les choses pour les familles des pays en développement qui dépendent de ces transferts monétaires.

Agroécologie et nouveau système alimentaire

La pandémie a révélé la fragilité socio-écologique des systèmes alimentaires industriels mondialisés. Les effets de la crise sur l'agriculture et les chaînes d'approvisionnement alimentaire suscitent des inquiétudes en termes de pénuries et de flambées des prix. Une transition vers des systèmes alimentaires socialement plus justes, localisés et écologiquement résilients est donc nécessaire de toute urgence. Les problèmes, affectant depuis longtemps le système alimentaire et à présent exacerbés par le covid-19, pourraient être traités, notamment, par le biais d'un plan « stimulus vert », tel que proposé par un groupe d'activistes et d'intellectuel·les, d'origine urbaine pour la plupart, en vue d'accélérer la création d'une économie verte du 21 siècle (Green Stimulus Proposal, 2020).

Ce *green new deal* (non approuvé par le gouvernement américain ou par le puissant secteur industriel et donc avec peu de chances d'être intégré dans la législation) vise à rendre les sociétés plus fortes et résilientes face à la pandémie, à la récession et à l'urgence climatique. Le plan préconise des pratiques agricoles et d'utilisation des terres qui améliorent la santé des sols, dans le but de mettre en place un système alimentaire plus durable et d'assurer ainsi l'accès universel à une alimentation saine. Atteindre de tels objectifs nécessite l'instauration de nouveaux programmes agricoles qui accroissent la prospérité rurale et assurent la mise en œuvre de systèmes alimentaires localisés, et ce en aidant les agriculteur·trices à renforcer leur autonomie et leur résistance aux événements graves (Patel et Goodman, 2020a, 2020b).

À cet égard, l'agroécologie en tant que science, pratique et mouvement transformateurs engagés pour un avenir plus juste et durable, en remodelant les rapports de pouvoir régissant toute la chaîne entre le producteur·trice et le consommateur·trice, est d'une importance stratégique dans la reconstruction d'un nouveau système alimentaire post-covid-19. Sous la bannière de la souveraineté alimentaire, l'agroécologie est prônée par de puissants mouvements transnationaux soucieux d'une justice agraire et alimentaire et opposés au système agroalimentaire mondial dominé par les entreprises (Mier et col., 2018). Ils en appellent à une approche fondamentalement différente de l'alimentation et de notre mode de production et de consommation, tout en contribuant à la création de systèmes alimentaires locaux, inclusifs et équitables.

À travers le monde, de nombreux acteur·trices et initiatives stimulent des pratiques liées à un système alimentaire alternatif. Certaines des initiatives les plus prometteuses portent sur des chaînes d'approvisionnement courtes, des schémas de commercialisation directe, la commercialisation coopérative, les marchés fermiers, l'approvisionnement public local durable, les jardins communautaires et scolaires, les systèmes d'échange et la consommation directe à la ferme (FAO, 2016). Avec la crise du coronavirus, de nouveaux mouvements en faveur de la solidarité économique ont vu le jour. Ces mouvements sont portés par des initiatives communautaires conçues pour répondre aux besoins locaux, notamment les coopératives de producteur·trices et de consommateur·trices, les associations de crédit locales, les organisations de cuisines collectives et les programmes d'approvisionnement locaux destinés à soutenir les populations marginalisées.

L'agroécologie montre une voie à suivre en fournissant les principes appelés à guider la conception et la gestion de systèmes agricoles les mieux à même de résister aux crises futures, qu'il s'agisse d'épidémies de ravageurs, de pandémies, de dérèglements climatiques ou d'effondrements financiers. Elle offre le meilleur système agricole capable de faire face aux défis futurs, en permettant d'atteindre des niveaux élevés de diversité et de résilience tout en fournissant des rendements et des services écosystémiques raisonnables (Nicholls, Altieri et Vazquez, 2016).

Il est urgent de développer des solutions agricoles pour faire face à certaines situations nouvelles résultant de la pandémie. L'agroécologie peut montrer la voie vers la reconstruction d'une agriculture post-covid-19 et constituer le socle d'un nouveau système alimentaire en renforçant l'action sur cinq grands axes, permettant ainsi de repenser la relation entre l'agriculture, la nature et la santé humaine. Elle peut, en outre indiquer comment s'y prendre pour reterritorialiser l'agriculture afin d'éviter de nouvelles perturbations de la chaîne d'approvisionnement.

Surmonter la spirale des pesticides

L'élimination totale des insecticides est souhaitable, car la plupart de ces produits ont de très nombreux effets négatifs sur la santé et l'environnement, qui peuvent aggraver les pandémies actuelles et futures (OMS, 1990). L'agroécologie fournit des principes et des pratiques en vue de mettre un terme à la dépendance aux intrants

agrochimiques qui détruisent la biodiversité et affectent la santé. Ces principes permettent, en même temps, de restaurer la faune, les pollinisateurs et, notamment, la diversité des ennemis naturels, ce qui peut conduire à un renouvellement du contrôle biologique des parasites.

En deux ans, le niveau de population des insectes ravageurs du bananier à Golfito, au Costa Rica, est tombé en dessous des seuils économiques, grâce à une augmentation du parasitisme et de la prédation, après l'arrêt des pulvérisations d'insecticides (dieldrine et carbaryl). De même, dans des vergers de noyers en Californie, la lutte biologique naturelle contre la cochenille givrée et la cochenille calico a rapidement été atteinte grâce aux parasitoïdes encyrtidés, après l'abandon des pulvérisations de DDT (Croft, 1990). Dans les agroécosystèmes exempts d'insecticides, tels que les fermes biologiques, les communautés de prédateurs parviennent même à accentuer la lutte antiparasitaire (Crowder et col., 2010).

Au-delà du fait que l'agriculture biologique offre potentiellement un moyen de renforcer la lutte naturelle contre les ravageurs, en ajoutant de la diversité végétale aux monocultures, il est possible d'introduire des changements dans la complexité de l'habitat, qui à son tour, favorise davantage l'abondance et l'efficacité des ennemis naturels grâce à une disponibilité accrue de proies alternatives, de sources de nectar et de microhabitats appropriés (Altieri et Nicholls, 2004).

Au cours des quarante dernières années, une abondante littérature s'est développée qui montre que la diversification des systèmes de culture (mélanges variétaux, polycultures, systèmes agroforestiers, etc.) conduit souvent à une réduction des populations d'herbivores nuisibles (Altieri et Nicholls, 2004). Andow (1991) a analysé les résultats de 209 études portant sur 287 espèces de ravageurs et a constaté que, par rapport aux observations relatives aux monocultures, la population d'insectes nuisibles était plus faible dans 52 % des études, concernant 149 espèces, et plus élevée dans 15 % des études, concernant 44 espèces.

Parmi les 149 espèces nuisibles présentant des populations plus faibles dans les cultures intercalaires, 60 % étaient monophages et 28 % polyphages. La population d'ennemis naturels des ravageurs relevée dans les cultures intercalaires était plus élevée dans 53 % des études et inférieure dans 9 %. La réduction du nombre de ravageurs appartenant au groupe des insectes monophages était près

de deux fois (53,5 % des études de cas ont mis en évidence des nombres inférieurs dans les polycultures) plus importante que pour les insectes polyphages (33,3 % des cas).

Dans une méta-analyse de vingt et une études comparant la suppression des ravageurs en polyculture par rapport à la situation en monoculture, Tonhasca et Byrne (1994) ont constaté que les polycultures réduisaient considérablement les densités de ravageurs, à raison de 64 %. Dans une analyse ultérieure comparant les exploitations agricoles appliquant des systèmes de diversification végétationnelle à forte intensité d'espèces avec des exploitations appliquant des systèmes à faible intensité d'espèces, Letourneau et col. (2011) ont constaté au sein des exploitations de la première catégorie, une augmentation de 44 % de l'abondance des ennemis naturels (148 comparaisons), une hausse de 54 % de la mortalité des herbivores nuisibles et une réduction de 23 % des dommages aux cultures par rapport à la seconde catégorie.

Il ressort clairement d'études antérieures et de méta-analyses récentes que les systèmes de diversification aboutissent à des résultats positifs significatifs, notamment la multiplication des ennemis naturels, la réduction de l'abondance des herbivores nuisibles et la réduction des dommages aux cultures, et ce grâce à une combinaison d'effets ascendants et descendants.

Pour surmonter la spirale des pesticides, il faudra remplacer les monocultures par des systèmes agricoles complexes, où les interactions écologiques entre les composants biologiques se substituent aux intrants pour fournir des mécanismes favorisant la fertilité des sols, ainsi que la productivité et la protection des cultures. Ce modèle confère aux agriculteur·trices une plus grande autonomie, de sorte qu'ils ne dépendent pas des intrants coûteux fournis par les entreprises industrielles pour la lutte contre les ravageurs, mais plutôt des processus écologiques qui se développent dans les fermes biodiversifiées (Altieri et Nicholls, 2014).

Enrichir la « matrice » écologique

Les promoteur·trices de l'intensification agricole affirment que le meilleur moyen de réduire l'impact de la modernisation agricole sur l'intégrité des écosystèmes est d'intensifier la production, afin d'augmenter les rendements à l'hectare et, ainsi, de protéger les forêts naturelles contre la poursuite de l'expansion agricole. Dans cette optique, les partisan·es de l'intensification adhèrent à deux

hypothèses dominantes : à savoir (a) que les alternatives à un système de production végétale à base chimique requièrent nécessairement plus de terres pour produire la même quantité et (b) que les effets écologiques et sanitaires négatifs de l'agriculture industrielle sont mineurs par rapport à ceux d'une expansion de l'agroécologie, qui aurait besoin de plus de terres vu son rendement moindre (Palan et col., 2011).

Des données récentes provenant d'enquêtes agroécologiques menées auprès de petits producteur·trices de café dans l'État du Chiapas, au Mexique, mettent en évidence une relation importante entre la taille de l'exploitation, la technologie utilisée et la production. Selon ces enquêtes, les producteur·trices de café conventionnels disposent de plus grandes propriétés foncières, d'une moyenne de sept hectares, et consacrent la majeure partie de leurs terres à cette culture. Étant donné que leurs systèmes agricoles utilisent l'ombre des arbres, ces agriculteur·trices maintiennent une certaine biodiversité, mais leur dépendance vis-à-vis des marchés extérieurs pour obtenir l'argent, la nourriture et les intrants nécessaires s'avère importante, ce qui les rend vulnérables aux aléas d'un système économique hors de leur contrôle.

À l'inverse, les petits producteur·trices bio exploitent des fermes d'une superficie moyenne de quatre hectares, obtiennent des rendements moyens de production de café plus élevés et consacrent environ 30 à 50 % de leurs terres à la culture du maïs et des haricots en vue de la sécurité alimentaire, aux pâturages pour leurs animaux et à la réserve forestière. Compte tenu de la nature hétérogène et inégale de ces systèmes agricoles, leur contribution à la biodiversité s'avère importante et ces services sont rendus sans sacrifier l'autonomie et la sécurité alimentaire des agriculteur·trices (Martinez-Torres, 2003).

Le renforcement de la biodiversité est au cœur de la stratégie agroécologique. L'idée est que les agroécosystèmes devraient imiter les niveaux de biodiversité et le fonctionnement des écosystèmes locaux. Ces imitations agricoles, tout comme leurs modèles naturels, permettent d'assurer le rendement, la résistance aux parasites et la conservation des nutriments. Cette approche écosystémique utilise la biodiversité pour améliorer la fonction de l'agroécosystème, en permettant aux fermier·ères de favoriser la fertilité de leurs propres sols, la santé des plantes et les rendements soutenus,

éliminant ainsi le besoin d'intrants agrochimiques externes ou les technologies transgéniques.

La biodiversité et l'absence de substances toxiques offrent à une multitude d'espèces sauvages la possibilité de prospérer (Altieri, 2004). Plusieurs études ont épinglé une abondance accrue d'insectes utiles et une lutte biologique plus efficace dans les cultures bordées de végétation sauvage, à partir de laquelle les ennemis naturels colonisent les champs de culture adjacents (Marino et Landis, 1996).

Ainsi, dans le cadre d'une stratégie agroécologique au niveau du paysage, le modèle préféré est celui d'une matrice complexe comportant des fragments de forêt séparés par une variété de petites fermes (Perfecto, Vandermeer et Wright, 2009). Dans de tels environnements, la conservation est le produit de la combinaison, d'une part, d'agroécosystèmes productifs riches en biodiversité fonctionnelle (organismes fournissant des services à l'agriculture tels que lutte biologique contre les ravageurs, pollinisation, décomposition de la matière organique, etc.) et, d'autre part, de la présence d'espèces sauvages intégrées dans une matrice écologique complexe, créant ainsi des « pare-feu écologiques » qui peuvent aider à contenir la propagation d'agents pathogènes (Wallace, 2020).

Cet aspect est crucial, étant donné qu'il existe des millions de virus et de bactéries dont sont porteurs les animaux sauvages et qui peuvent potentiellement infecter les êtres humains. Ces maladies émergentes sont en hausse partout, alors que l'exploitation humaine continue à perturber les écosystèmes et les habitats des animaux à travers le monde (Tobias et D'Angelo, 2020).

Dans les systèmes traditionnels, les unités de production végétale et les écosystèmes adjacents sont souvent intégrés dans un agroécosystème unique. De nombreux paysans utilisent, entretiennent et préservent à l'intérieur ou à proximité de leurs propriétés, des zones d'écosystèmes naturels (forêts, coteaux, lacs, prairies, cours d'eau, marécages, etc.) qui apportent de précieux compléments alimentaires, des matériaux de construction, des médicaments, des engrais organiques, des carburants, etc. Ainsi, les modes de subsistance dans les sociétés paysannes incluent la cueillette de plantes, la chasse et la pêche en tant qu'activités productives, en plus de la production agricole (Altieri, Anderson et Merrick, 1987).

Restaurer la capacité productive des petits agriculteur·trices

L'expérience montre que l'agroécologie restaure les capacités de production des petits agriculteur·trices, en supprimant les parasites et les « mauvaises herbes », et en améliorant la fertilité des sols de manière écologique. En assurant des rendements agricoles stables avec de faibles intrants externes, les fermes biodiversifiées génèrent une diversité des revenus et de l'alimentation, améliorant ainsi l'état nutritionnel et les moyens de subsistance des petits exploitant·es (Altieri, 1999 ; Pretty, Morrison et Hine, 2003 ; *UK Government's Foresight Project,* 2011).

Depuis le début des années 1980, les organisations paysannes, en partenariat avec des ONG et d'autres organisations, ont promu et mis en œuvre des systèmes agroécologiques alternatifs préservant les ressources et pourtant hautement productifs. L'analyse de plusieurs projets en cours en Afrique, en Asie et en Amérique latine a révélé que la combinaison des cultures et de l'élevage traditionnels peut souvent être adoptée pour augmenter la productivité, lorsque la structuration biologique de la ferme est améliorée grâce aux principes agroécologiques et lorsque les ressources et la main-d'œuvre locales sont utilisées efficacement (Rosset et Altieri, 2017).

De fait, les pratiques agroécologiques améliorent les rendements agricoles traditionnels. Elles augmentent la production par superficie de terres marginales à raison de 400, 600, 2 000 ou 2 500 kg/ha et renforcent également l'agrobiodiversité générale et les effets positifs de celle-ci sur la sécurité alimentaire et l'intégrité environnementale. Certains projets mettant l'accent sur les engrais verts et d'autres techniques de gestion biologique peuvent engendrer une augmentation des rendements de la culture du maïs de 1 à 1,5 tonne /ha (rendement typique des paysans des hautes terres) à 3-4 tonnes/ha (Uphoff, 2002).

À Cuba, les pratiques agroécologiques sont suivies par environ 46 à 72 % des fermes paysannes qui produisent plus de 70 % de la production alimentaire nationale, notamment, 67 % des légumes racines et tubercules, 94 % du petit bétail, 73 % du riz, 80 % des fruits et la plupart des autres denrées alimentaires : miel, haricots, cacao, maïs, tabac, lait et viande (Rosset et col., 2011). Les petits agriculteur·trices utilisant des méthodes agroécologiques obtiennent des rendements à l'hectare suffisants pour nourrir environ 15 à 20 personnes par an, avec une efficacité énergétique accrue (Funes et Vazquez, 2016).

L'amplification de l'agroécologie auprès des paysan·nes est non seulement possible, mais cruciale pour la souveraineté alimentaire de la plupart des communautés, car les petits agriculteur·trices qui contrôlent seulement 30 % des terres arables mondiales produisent entre 50 et 70 % de la nourriture consommée dans la plupart des pays (ETC, 2017).

Développer les systèmes de production animale écologiques

L'agroécologie promeut également des systèmes alternatifs de production animale, comme les systèmes sylvopastoraux (SSP) qui associent des plantes fourragères, telles que des graminées et des légumineuses, avec des arbustes et des arbres pour la nutrition animale et des usages complémentaires. Un tel agropaysage favorise la biodiversité, en créant des habitats complexes qui abritent diverses plantes et animaux, assurent un biote du sol plus riche et accroissent la connectivité entre les fragments de forêt. Les arbres et les palmiers fournissent aux agriculteur·trices des produits ligneux commercialisables, mais aussi des fruits, des graines et des gousses qui nourrissent les humains, le bétail et les animaux sauvages.

Dans le même temps, les arbres des SSP procurent une gamme d'avantages indirects, tels que l'amélioration de la fertilité, la fixation de l'azote et l'absorption des nutriments des horizons profonds du sol, tandis que leurs déchets contribuent à reconstituer les sols, améliorent la matière organique et soutiennent les réseaux trophiques complexes, notamment grâce à l'action des bousiers et autres décomposeurs qui recyclent rapidement les nutriments (Murgueitio et col., 2011).

Les SSP assurent une production animale saine. De plus, ils restaurent les paysages et sont moins propices à favoriser les épidémies. Les antibiotiques sont rarement utilisés dans ces systèmes, car les animaux vivent à l'extérieur, et leur alimentation est basée sur des plantes cultivées sur des sols riches en matières organiques et biologiquement actifs, ce qui renforce leur système immunitaire. Les systèmes de pâturage en rotation utilisés dans les SSP ont permis de porter les taux de charge à 4,3 vaches par hectare et d'augmenter la production de lait de plus de 100 %, et ce tout en éliminant complètement l'utilisation d'engrais (Murgueitio et col., 2015).

Renforcer l'agriculture urbaine

Au milieu de la crise du covid-19, certain·es ont prôné l'agriculture urbaine, y voyant une alternative durable importante pour renforcer la sécurité alimentaire sur une planète urbanisée, où 60 % de la population mondiale vit dans les villes, qui comptent 56 % des pauvres du monde et 20 % des personnes sous-alimentées (de Bon, Parrot et Moustier, 2009). La production urbaine de fruits et légumes frais et de produits d'origine animale près des lieux de résidence des consommateurs peut améliorer au niveau local la sécurité alimentaire et la nutrition, en particulier dans les communautés mal desservies (Smit, Nasr et Ratta, 2001).

En 1993, seulement 15 % de la nourriture consommée dans les villes du monde y était produite. Mais, en 2005, cette proportion était passée à 30 %. En d'autres termes, la production alimentaire urbaine a doublé en un peu plus de quinze ans. Cette tendance à l'expansion de l'agriculture urbaine se poursuit aujourd'hui. La production mondiale projetée est estimée à 100-180 millions de tonnes de nourriture par an, soit 15 à 20 % de l'alimentation mondiale (Martellozzo et col., 2014).

Les fermes urbaines se prêtent à l'application des principes agroécologiques utilisés dans les zones rurales pour la gestion de fermes diversifiées où les intrants externes sont remplacés par des processus naturels. Ces principes sont appliqués au travers de diverses pratiques qui conduisent à un recyclage optimal des nutriments et au renouvellement des matières organiques favorisant la fertilité des sols, les flux énergétiques fermés, la conservation de l'eau, ainsi qu'une meilleure régulation des ravageurs, autant de processus clés nécessaires pour maintenir la productivité de l'agriculture urbaine (Altieri et Nicholls, 2018).

À Cuba, les « *organoponicos* » agroécologiques (jardins intensifs) atteignent en moyenne un rendement de 15-20 kg/m2/an (Funes et Vazquez, 2016). Au cours de la saison 1984-1985 au centre du Chili, Infante (1986) a réalisé une évaluation d'un potager de 11,05 m^2 contenant seize espèces de cultures intégrées dans des rotations et des mélanges complexes qui ont produit 177,4 kg pendant un an, soit 16 kg/m^2/an. Le secret du haut potentiel de production mis en évidence dans ces exemples cubain et chilien réside dans l'application des principes agroécologiques à la culture intensive d'une diversité de légumes, de légumes racines, de tubercules et de graminées, dans des espaces relativement restreints.

Les fermes urbaines agroécologiquement bien conçues peuvent être jusqu'à quinze fois plus productives que les exploitations rurales. À Cuba, une surface d'un mètre carré seulement peut fournir 20 kg de nourriture par an (200 tomates = 30 kg), 36 laitues tous les 60 jours, 10 choux tous les 90 jours et 100 oignons tous les 120 jours. Compte tenu du fait que, selon Altieri et Nicholls, les besoins moyens pour une personne en cultures maraîchères sont d'environ 72 kg/an, une parcelle de 10 m^2 dans un jardin intensif peut produire jusqu'à 200 kg de légumes par an, ce qui correspond potentiellement à environ 55 % des besoins d'une famille de cinq personnes (Clouse, 2014). Une production élevée et des rendements excédentaires peuvent également créer des opportunités de générer des revenus en espèces et des emplois (Nugent, 2002).

L'augmentation de la productivité de l'agriculture urbaine contribue à la sécurité alimentaire locale en renforçant la capacité des ménages à accéder à la nourriture, et améliore la nutrition en augmentant la capacité des familles à diversifier leur régime alimentaire (Maxwell, 2002). Il est probable que la production alimentaire urbaine croisse à mesure que de plus en plus de gens réaliseront qu'en temps de crise, l'accès à la nourriture produite localement est d'un intérêt stratégique. Manger des aliments nutritifs à base de végétaux issus de l'agriculture biologique locale peut fortifier le système immunitaire. Les aliments à base de végétaux favorisent la multiplication et le maintien des « bonnes » bactéries intestinales, ainsi que la santé globale du microbiome intestinal, qui abrite jusqu'à 85 % du système immunitaire du corps (Tilg et Moschen, 2015).

Conclusions

Le covid-19 a exposé la tragédie de l'élevage industriel et des monocultures, qui entraînent des pertes dramatiques de la biodiversité, l'obésité, la malnutrition, le gaspillage alimentaire et des conditions de travail épouvantables imposées aux travailleur·euses migrant·es et qui, en outre, ont sapé les moyens de subsistance des petits agriculteur·trices. Face à cette sombre réalité, l'agroécologie se positionne comme une option agricole essentielle, qui peut procurer aux familles rurales des avantages socio-économiques et environnementaux, tout en nourrissant les masses urbaines, de manière équitable et durable.

L'agroécologie est devenue un mouvement mondial soutenu par des paysan·nes, des agriculteur·trices et des militant·es cherchant

à assurer la souveraineté alimentaire, la réforme agraire, la mise en place de modèles coopératifs et la protection de la biodiversité. L'agroécologie implique une vision fondamentalement différente de nos modes de production et de consommation des denrées, tout en contribuant à la création de systèmes alimentaires équitables.

L'un des enseignements tirés de la pandémie actuelle est la nécessité urgente de confier la production alimentaire aux petits producteur·trices, aux paysan·nes et aux agriculteur·trices urbains. C'est le seul moyen d'assurer l'approvisionnement en produits frais, à des prix abordables et sur les marchés locaux, loin des chaînes du marché capitaliste (Holden, 2020). Cela implique de promouvoir une réforme en termes de redistribution des terres, qui devrait devenir l'un des principaux domaines de changement des politiques publiques post-covid-19, de façon à avoir un impact direct sur les inégalités sous-jacentes du système agroalimentaire mondial dominant.

Le profond dérèglement que les chaînes d'approvisionnement mondiales connaissent actuellement est l'occasion pour les systèmes alimentaires régionaux d'émerger, afin de gérer les perturbations, y compris celles qui devraient augmenter avec le changement climatique (Gustine, 2020). Il est important de prendre conscience de la situation et de rester vigilant, car l'agro-industrie a déjà son plan post-covid, qui implique davantage de concentration, plus de « mégafermes » et d'agriculture de précision. Comme l'indique la mise en garde de Holt-Gimenez et Altieri (2013), les acteur·trices dominants du système alimentaire industriel visent à convertir les petits exploitant·es et l'agroécologie en moyens pour réaliser l'expansion de l'agriculture industrielle alors que ceux-ci luttent contre cette évolution.

Cette réorganisation du système alimentaire axée sur des circuits courts nécessitera de fournir aux petits agriculteur·trices et éleveur·euses possédant des terres, des semences, des outils, des systèmes de stockage alimentaire, de la volaille et d'autres petits animaux, des aliments pour animaux et d'autres intrants organiques, de manière à ce qu'ils puissent améliorer l'alimentation des ménages et générer des revenus, tout en continuant à produire de la nourriture pour leur communauté et les communautés voisines. Il faudra aussi amener les citadin·es à comprendre que manger est un acte à la fois écologique et politique. Lorsque les consommateur·trices soutiennent les agriculteur·trices locaux au

lieu de la chaîne alimentaire industrielle, qui est plus vulnérable que les réseaux alimentaires des petits agriculteur·trices, ils et elles créent une durabilité et une résilience socioécologiques.

Le point crucial ici est de voir si la crise déclenchée par le covid donnera l'impulsion requise pour amener l'agriculture industrielle sur la voie d'une transition vers des systèmes alimentaires basés sur l'agroécologie. Le changement transformationnel de l'agriculture doit s'accompagner d'un passage d'une économie de marché à une économie solidaire, des énergies fossiles aux énergies renouvelables, des grandes sociétés aux coopératives. L'émergence d'un tel nouveau monde devrait être guidée par une alliance de mouvements sociaux, urbains et ruraux, conscients qu'un retour à l'agriculture pratiquée avant les pandémies n'est pas une option. Ces mouvements devront être activement impliqués dans le processus de transformation des fermes locales, afin d'en faire un atout vital pour la production alimentaire et la promotion de l'autonomie, tout en consolidant des territoires agroécologiques durables et sains.

Traduction de l'anglais : Maurice Hérion

Bibliographie

Altieri M. A. (1999), « Applying agroecology to enhance productivity of peasant farming systems in Latin America », *Environment, Development and Sustainability*, n° 1.

Altieri M. A. (2004), « Agroecology versus eco-agriculture : Balancing food production and biodiversity conservation in the midst of social inequity », *CEESP Occasional Papers*, n° 3, Tehran, CENESTA IUCN Commission on Environmental, Economic and Social Policy (CEESP).

Altieri M. A., M. K. Anderson, L. C. Merrick (1987), « Peasant agriculture and the conservation of crop and wild plant resources », *Conservation Biology,* n° 1.

Altieri M. A., C. I. Nicholls (2004), *Biodiversity and Pest Management in Agroecosystems*, New York, Haworth Press.

Altieri M. A., C. I. Nicholls (2014), « Manage insects in your farm : A guide to ecological strategies », *Sustainable Agriculture Research and Education Handbook Series*, 7, College Park MD, Sustainable Agriculture Research and Education (SARE).

Altieri M. A., C. I. Nicholls (2018), « Urban agroecology : Designing biodiverse, productive and resilient city farms », *AgroSur*, n° 46.

Altieri M. A., C. I. Nicholls, A. Henao, M. A. Lana (2015), « Agroecology and the design of climate change-resilient farming systems », *Agronomy for Sustainable Development,* n° 35.

Andow D. A. (1991), « Vegetational diversity and arthropod population response », *Annual Review of Entomology,* n° 36.

Brattsten L. B., C. W. Hoyloke, J. R. Leeper, K. F. Raffa (1986), « Insecticide resistance : Challenge to pest management and basic research », *Science,* n° 231.

Campbell, B. M., D. J. Beare, E. M. Bennett, J. M. Hall-Spencer, J. S. I. Ingram, F. Jaramillo, R. Ortiz, N. Ramankutty, J. A. Sayer et D. Shindell (2017), « Agriculture

production as a majordDriver of the earth system exceeding planetary boundaries », *Ecology and Society,* n° 22 (4).

CDC (US Centers for Disease Control and Prevention) (2013), « Antibiotic resistance from the farm to the table », www.cdc.gov.

Clouse C. (2014), *Farming Cuba : Urban Agriculture From the Ground Up*, New York, Princeton Architectural Press.

Constanza R., R. de Groot, P. Sutton, S. van der Ploeg, S. J. Anderson, I. Kubiszewski, S. Faber, et K. Turner (2014), « Changes in the global value of ecosystem services », *Global Environmental Change*, n° 26.

Corkery M., D. Yaffee-Bellany (2020), *The Food Chain's Weakest Link*, Slaughterhouses.

Corsini E., J. Liesivuori, T. Vergieva, H. Van Loveren, C. Colosio (2008), « Effects of pesticide exposure on the human immune system », *Human & Experimental Toxicology*, n° 27 (9).

Croft B. A. (1990), *Arthropod Biological Control Agents and Pesticides*, New York, J. Wiley and Sons.

Crowder D. W., T. D. Northfield, M. R. Strand, W. E. Synder (2010), « Organic agriculture promotes evenness and natural pest control nature », 466 (7302).

de Bon H., L. Parrot, P. Moustier (2009), « Sustainable urban agriculture in developing countries. A review », *Agronomy for Sustainable Development,* n° 30.

Duke J. A. (2001), *Handbook of Edible Weeds*, New York, Routledge.

ETC Group (2017), *Who Will Feed Us ? The Peasant Food Web vs. the Industrial Food Chain*, www.etcgroup.org.

FAO (2015), *Agroecology for Food Security and Nutrition*, www.fao.org.

FAO (2016), *Connecting Smallholders to Markets*, www.fao.org.

FAO (2019), *The State of the World's Biodiversity for Food and Agriculture*, Rome, Commission on Genetic Resources for Food and Agriculture Assessments.

Funes F. A., L. M. Vazquez. (2016), *Avances de la agroecología en Cuba*, Matanzas, Editora Estación Experimental de Pastos y Forrajes Indio Hatuey.

Green Stimulus Proposal (2020), *A Green Stimulus to Rebuild our Economy*, https://medium.com/@green_stimulus_now/a-green-stimulus-to-rebuild-our-economy-1e7030a1d9ee.

Gustine G. (2020), « Empty grocery shelves and rotting, wasted vegetables : Two sides of a supply chain problem », https://insideclimatenews.org/news/17042020/coronavirus-agriculture-supply-chaingrocery-store-farming.

Holden P. (2020), « The coronavirus pandemic and future food security », www.ehn.org.

Holt-Gimenez E., M. A. Altieri (2013), « Agroecology, food sovereignty, and the new green revolution », *Agroecology and Sustainable Food Systems*, n° 37 (1).

Infante A. L. (1986), *Descripción de un Sistema de producción intensive de hortalizas a nivel familiar bajo tecnología orgánica*, Tesis para optar a Ingeniero Agronomo, Santiago, Universidad de Chile.

IPES-FOOD (2020), « covid-19 and the crisis in food systems, symptoms, causes, and potential solutions », www.ipes-food.org.

Jackson L. E., U. Pascual, T. Hodgkin (2007), « Utilizing and conserving agrobiodiversity in agricultural landscapes », *Agriculture, Ecosystems & Environment,* n° 121.

Landis D. A., M. M. Gardiner, W. van der Werf, S. M. Swinton (2008), « Increasing corn for biofuel production reduces biocontrol services in agricultural landscapes », *Proceedings of the National Academy of Sciences of the United States of America*, n° 105.

Lappe F. M., J. Collins, et P. Rosset (1998), *World Hunger : Twelve Myths*, New York, Grove Press.

Letourneau D. K., I. Armbrecht, B. Salguero Rivera, J. Montoya Lerma, E. Jimenez Carmona, M. Constanza Daza, S. Escobar, et col. (2011), « Does plant diversity benefit agroecosystems ? », *Ecological Applications*, n° 21.

Lussenhop J. (2020), « Coronavirus at Smithfield pork plant : The untold story of America's biggestoOutbreak », www.bbc.com/news/world-us-canada-52311877.

Maikhuri R. K., K. S. Rao, K. G. Saxena, R. L. Semwal (1999), « Traditional crop-diversity based nutrition and the prospects for sustainable rural development in the central Himalaya », *Himalayan Paryavaran*, n° 6.

Marino P. C., et D. L. Landis (1996), « Effect of landscape structure on parasitoid diversity and parasitism in agroecosystems », *Ecological Applications,* n° 6.

Martellozzo F., J. S. Landry, D. Plouffe, V. Seufert, P. Rowhani, et N. Ramankutty (2014), « Urban agriculture : A global analysis of the space constraint to meet urban vegetable demand », *Environmental Research Letters*, n° 9 (6).

Martinez-Torres M. E. (2003), *Sustainable Development, Campesino Organizations, and Technological Change Among Small Coffee Producers in Chiapas, Mexico*, PhD diss., Berkeley, University of California.

Maxwell D. (2002), « The importance of urban agriculture in food and nutrition », www.ruaf.org/reader.

Mier M., T. Giménez Cacho, O. F. Giraldo, M. Aldasoro, H. Morales, B. G. Ferguson, P. Rosset, A. Khadse, et C. Campos (2018), « Bringing agroecology to scale : Key drivers and emblematic cases », *Agroecology and Sustainable Food Systems*, n° 42 (6).

Murgueitio E., Z. Calle, F. Uribe, A. Calle, et B. Solorio (2011), « Native trees and shrubs for the productive rehabilitation of tropical cattle ranching lands forestry », *Ecology and Management, n°* 261.

Murgueitio E., M. Flores, Z. Calle, J. Chará, R. Barahona, C. Molina, F. Uribe (2015), « Productividad en Sistemas Silvopastoriles Intensivos en América Latina », dans Montagnini F., E. Somarriba, E. Murgueitio, H. Fassola, B. Eibl, *Sistemas Agroforestales. Funciones Productivas, Socioeconómicas y Ambientales. Serie Técnica Informe Técnico*, 402, CATIE, Turrialba, Costa Rica, Cali, Fundación CIPAV.

Nicholls C. I., M. A. Altieri, L. Vazquez (2016), « Principles for the conversion and redesign of farming systems », *Journal of Ecology and Ecography*, n° 5.

Nicolopoulou-Stamati P., S. Maipas, C. Kotampasi, P. Stamatis, L. Hens (2016), « Chemical pesticides and human health : The urgent need for a new concept in agriculture », *Frontiers in Public Health*, n° 4.

Nugent R. (2002), *The Impact of Urban Agriculture on the Household and Local Economies*, www.ruaf.org/reader.

Oliveira G. L. T., S. B. Hecht (2017), « Soy, globalization, and environmental politics in South America », *Critical Agrarian Studies*, New York, Routledge.

Patel R., J. Goodman (2020a), « The long New Deal », *Journal of Peasant Studies,* n° 47.

Patel R., J. Goodman (2020b), « When it comes to hunger, the worst is yet to come », Heated Editors.

Perfecto I., J. Vandermeer, A. Wright (2009), *Nature's Matrix : Linking Agriculture, Conservation and Food Sovereignty*, Londres, Earthscan.

Phalan B., M. Onial, A. Balmford, R. E. Green (2011), « Reconciling food production and biodiversity conservation : Land sharing and land sparing compared », *Science,* n° 333.

Pimentel D. , D. Andow, R. Dyson Hudson, D. Gallahan, S. Jacobson, M. Irish, S. Kroop, et col. (1980), « Environmental and social costs of pesticides : A preliminary assessment », *Oikos*, n° 34.

Pollan M. (2002), « When a crop becomes king », https://michaelpollan.com/articles-archive/when-a-cropbecomes-king/.

Popkin B. M., L. S. Adair, Shu Wen Ng. (2012), « Now and then : The global nutrition transition : The pandemic of obesity in developing countries », *Nutrition Review*, n° 70 (1).

Popovich N., A. Singhvi, M. Conlen (2020), « Where chronic health conditions and coronavirus could collide », www.nytimes.com.

Pretty J., J. I. L. Morrison, R. E. Hine (2003), « Reducing food poverty by increasing agricultural sustainability in developing countries agriculture », *Ecosystems and Environment,* n° 95.

Purdy C. (2020), « covid-19 Is About to Reach US Farms in a Major Test for Food Supply Chains », https ://qz.com/1829558/covid-19-is-about-to-reach-us-farms/.

Rajendran S., V. Afari-Sefa, A. Shee, et col. (2017), « Does crop diversity contribute to dietary diversity ? Evidence from integration of vegetables into maize-based farming systems », *Agriculture & Food Security*, n° 6.

Repetto R., S. S. Baliga (1996), « Pesticides and immunosuppression : The risks to public health », *Health Policy and Planning*, n° 12.

Robbins J. (2012), « The ecology of disease », www.nytimes.com.

Rosset P. M., M. A. Altieri (2017), *Agroecology : Science and Politics*, Nova Scotia, Fernwood Publishing.

Rosset P. M., B. Machin-Sosa, A. M. Roque-Jaime, et D. M. Avila-Lozano (2011), « The campesino a campesino agroecology movement of ANAP in Cuba », *Journal of Peasant Studies*, n° 38 (1).

Shiva V., R. Prasad. (1993), *Cultivating Diversity : Biodiversity Conservation and Seed Politics*, Dehra Dun, Natraj Publishers.

Smit J., J. Nasr, et A. Ratta (2001), *Urban Agriculture : Food, Jobs and Sustainable Cities*, Washington, The Urban Agriculture Network, with permission from the United Nations Development Programme.

Spellberg B., G. R. Hansen, A. Kar, C. D. Cordova, L. B. Price, et J. R. Johnson (2016), « Antibiotic resistance in humans and animals », *NAM Perspectives. Discussion Paper*, National Academy of Medicine, Washington.

Sumner A., C. Hoy, E. Ortiz-Juarez (2020), « Estimates of the impact of covid-19 on global poverty », *WIDER Working Paper Series wp-2020-43*, World Institute for Development Economic Research (UNU-WIDER), Helsinki.

Tilg H., A. R. Moschen (2015), « Food, immunity, and the microbiome », *Gastroenterology,* n° 148.

Tobias J., C. D'Angelo (2020), « Environmental destruction brought us covid-19. What it brings next could be far worse », hwww.huffpost.com.

Tonhasca A., D. N. Byrne (1994), « The effects of crop diversification on herbivorous insects : A meta-analysis approach », *Ecological Entomology*, n° 19 (3).

Trisos C. H., C. Merow, A. L. Pigot. (2020), « The projected timing of abrupt ecological disruption from climate change », *Nature*.

UK Government's Foresight Project on Global Food and Farming Futures (2011), Londres, The UK Government Office for Science.

UNCSN (2020), « The covid-19 pandemic is disrupting people's food environments », www.unscn.org.

Uphoff N. (2002), *Agroecological Innovations : Increasing Food Production with Participatory Development*, Londres, Earthscan.

Vom Saal F., A. Chen (2020), « How toxic chemicals contribute to covid-19 deaths », www.ehn.org/toxic-chemicals-coronavirus-2645713170.html.

Wallace R. (2016), *Big Farms Make Big Flu : Dispatches on Infectious Disease, Agribusiness, and the Nature of Science*, New York, NYU Press.

Wallace R. (2020), « How global agriculture grew a pandemic », https ://mronline.org/2020/03/17/howglobal-agriculture-grew-a-pandemic/.

Weiss T. (2013), *The Ecological Hoofprint : The Global Burden of Industrial Livestock*, Londres, Zed Books.

World Health Organization (1990), *Public Health Impact of Pesticides Used in Agriculture*, Geneva, World Health Organization.

World Health Organization (2020), « Insecticide resistance », www.who.int/malaria/areas/vector_control/insecticide_resistance/en/.

Wozniacka G. (2020), « Farmworkers are in the coronavirus crosshairs », https://civileats.com/2020/03/25/farmworkers-are-in-the-coronavirus-crosshairs/.

Repenser les droits humains dans une perspective émancipatrice[1]

Sofía Monsalve Suárez[2]

Face à l'enchevêtrement des crises, il faut réinscrire les droits humains dans de nouveaux récits d'émancipation. Cela passe par la construction d'articulations avec les droits de la nature, par la mobilisation du registre des droits humains contre celui du droit des affaires et par la mise en cause des asymétries postcoloniales au sein de l'architecture institutionnelle des droits humains.

Les droits humains fondamentaux, la dignité de la personne humaine, l'égalité des droits des femmes et des hommes, sont au fondement du système des Nations unies. Si les droits humains ont globalement progressé ces septante-cinq dernières années, nous sommes confrontés aujourd'hui à une crise des Nations unies et à une crise des droits humains qui participent d'une crise plus profonde, à la fois multidimensionnelle et systémique.

Il y a un besoin urgent de nouveaux projets visionnaires et mobilisateurs pour l'émancipation de l'humanité et de tous les êtres vivants, ainsi que pour la justice sociale, écologique et de genre. Cela implique de façonner de nouvelles manières démocratiques et internationalistes d'exercer la souveraineté populaire, au-delà des frontières locales et nationales. Les militants ne peuvent poursuivre le « *business as usual* ». Quel rôle les droits humains peuvent-ils

1. Article paru dans la revue *Development*, Society for International Development (SID), mars 2021, sous le titre : « Re-grounding human rights as cornerstone of emancipatory democratic governance ».
2. Politologue et philosophe, secrétaire générale de l'organisation FIAN International et membre de l'International Panel of Experts on Sustainable Food Systems (IPES-Food).

jouer dans la réinvention des institutions publiques et des politiques internationales dont nous avons désespérément besoin pour surmonter les crises multiples ?

Reconnecter les droits humains à la nature

Une succession de traités importants en matière de droits humains ont été adopté ces septante dernières années. Force est néanmoins de reconnaître que ces traités, étant le résultat de processus historiques et politiques contingents, ne couvrent pas les besoins et les aspirations de tous les groupes opprimés, pas plus qu'ils ne reflètent les valeurs, les conceptions morales et les traditions légales de tous les peuples de la terre.

La législation internationale sur les droits humains est en un certain sens limitée par le rôle prédominant qu'ont joué les puissances occidentales dans son élaboration. L'on gagnerait dès lors à la considérer comme un chantier en cours. Quelques questions très simples suffisent à illustrer les faiblesses de la doctrine des droits humains. Le mot « nature » apparaît-il dans les traités sur les droits humains ? Ces derniers reconnaissent-ils le lien intime entre les êtres humains, leurs communautés et la nature ? Protègent-ils cette relation comme un droit fondamental ? La réponse est non (Seufert, 2020).

Malgré notre connexion profonde au reste de la nature, la pensée moderne (occidentale) et les actions qu'elle génère – y compris la législation et la gouvernance – traite les humains et le reste de la nature comme deux sphères séparées, distinctes et indépendantes. Cette séparation est au centre des crises écologiques profondes auxquelles le monde fait face, qui se manifestent avec le plus de force dans le réchauffement climatique et la destruction massive du vivant.

Le changement climatique et la sixième extinction de masse en cours vont impacter profondément les sociétés humaines, parce que nous ne pouvons pas échapper aux perturbations à grande échelle qu'ils engendrent. L'apparition du nouveau coronavirus et la crise profonde qu'il a causée est la dernière manifestation de la distorsion du rapport de l'humain à la nature (Wallace et col., 2020). Répondre à cette crise existentielle inédite exigera dès lors de surmonter cette séparation, qui se reflète dans les concepts et les conventions des droits humains, et de réorganiser la relation entre la société et la nature.

Les peuples indigènes ont été parmi les premiers à questionner les limites du cadre conceptuel des droits humains. Ils ont lutté pendant plus de trente ans en faveur de la Déclaration des Nations unies sur les droits des peuples autochtones (DNUDPA). Cette déclaration, adoptée en 2007, constitue un développement décisif pour au moins deux raisons. Elle reconnaît le droit à la terre et au territoire, et donc l'importance de la terre, de l'eau, des plantes médicinales, des animaux et des minéraux comme bases de la vie humaine. Elle souligne par ailleurs la dimension collective de ces droits, ainsi que d'autres droits.

Les peuples autochtones ne sont pas le seul groupe social qui dépend d'un territoire déterminé pour sa subsistance, ainsi que pour son existence en tant que communauté. Les paysans, les pêcheurs, les pasteurs et d'autres professions rurales dépendent de la nature. Ils ont eux aussi remis en question la conversion des ressources naturelles en marchandises et ont revendiqué un cadre juridique garantissant le contrôle communautaire sur les ressources naturelles.

Cette demande de régulation a débouché sur l'adoption par les Nations unies d'une Déclaration sur les droits des paysans et des autres personnes travaillant dans les zones rurales (UNDROP) en 2018. Tout en reconnaissant les droits distincts des peuples autochtones, ce texte institue un droit à la terre et aux ressources naturelles, mais aussi des droits aux semences et à la biodiversité, à l'eau pour la subsistance, à un environnement sain, ainsi que des droits économiques protégeant le travail et les activités productives de la population rurale.

L'effondrement du système terrestre et la rapide dégradation des écosystèmes locaux sont intimement liés à l'augmentation des inégalités, à la concentration des ressources dans les mains de quelques acteurs puissants, à la déstructuration des communautés et des nations et aux migrations que celles-ci engendrent, parallèlement aux famines et aux guerres. On constate une augmentation de la violence contre les communautés et les peuples, qui se traduit par une montée de l'autoritarisme dans toutes les régions du monde. Les non-blancs et les femmes en particulier sont affectés par de telles violences. D'un côté, ces groupes sociaux sont surexploités pour effectuer des services essentiels pour la société. De l'autre, ils dépendent fortement d'écosystèmes sains pour leur subsistance[3].

3. Pour une analyse du lien étroit entre domination de la nature et domination des femmes,

Il existe un lien étroit entre la façon dont les sociétés traitent et exploitent les humains et la façon dont elles se comportent envers la nature[4].

Dans ce contexte, la Déclaration des Nations unies sur les droits des peuples autochtones, la Déclaration des Nations unies sur les droits des paysans et des autres personnes travaillant dans les zones rurales, la recommandation générale n° 34 de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDAW), au même titre que les efforts pour reconnaître un droit humain universel à un environnement sain et inscrire juridiquement la nature dans les constitutions nationales, constituent autant d'initiatives qui réinscrivent les droits dans une perspective d'émancipation. Les droits humains et les enjeux écologiques doivent être abordés conjointement pour surmonter la séparation entre les humains et la nature, et pour formuler clairement les obligations des États à garantir la protection des écosystèmes, localement et globalement.

Les points d'entrées existants, comme les droits liés à la biodiversité, à la terre et aux ressources naturelles, constituent des bases solides. Les peuples et communautés autochtones, en particulier celles qui produisent la nourriture à petite échelle, sont ceux qui prennent le plus soin des écosystèmes. Protéger et renforcer leurs droits est dès lors une obligation clé pour les États. Force est néanmoins de reconnaître que le processus de réconciliation de ces dimensions du cadre légal devra répondre au défi de l'établissement de limites à l'utilisation humaine des ressources naturelles, qui générera des situations de conflit entre besoins humains et protection de la nature.

La mise en œuvre de la déclaration des Nations unies sur le droit des paysans et des autres personnes travaillant en zones rurales donne aussi l'opportunité de réinterpréter les instruments fournis par les lois sur le climat et l'environnement du point de vue des droits humains. Il est en effet de la plus haute importance de clarifier la relation entre les droits des groupes qui dépendent du bon fonctionnement des écosystèmes et la protection de ces derniers. La Convention sur la biodiversité (CBD) des Nations unies,

---

voir Andrews et col. (2019).

4. Selon Murray Bookchin, « la notion de domination de la nature par l'homme prend sa source dans la domination de l'homme par l'homme » (Bookchin, 2005 ; Andrews et col., 2019).

par exemple, est bâtie sur la prémisse selon laquelle les États ont la souveraineté sur les ressources génétiques dans leur juridiction.

La question qui s'impose alors, du point de vue du droit des peuples autochtones, des paysans et des femmes, est la suivante : que contiennent les responsabilités « souveraines » des États en termes d'obligation de protéger et de garantir les droits des peuples ? Répondre à cette question pourrait aider les politiques et les autres acteurs à comprendre qu'un instrument de lutte contre le déclin rapide de la biodiversité et le changement climatique réside dans la protection effective des systèmes de production des peuples autochtones et des communautés rurales, en particulier sous l'angle de leurs droits fonciers.

Les droits humains face au capitalisme financier[5]

Un autre domaine de questionnement critique vis-à-vis du cadre actuel des droits humains est celui de leur rapport au capitalisme. Le capitalisme est le système économique dominant aujourd'hui et la plupart des personnes n'ont d'autre alternative que de s'en remettre au marché pour accéder aux ressources vitales. Or, des critiques radicales ont été émises à l'encontre du capitalisme, de la concentration des richesses et du pouvoir qu'il génère, de l'exploitation de la nature et des travailleurs et de la subordination des femmes qu'il entraîne. L'idée des droits humains aujourd'hui dominante a émergé en Europe parallèlement au système capitaliste. Les droits, en particulier les droits politiques individuels et le droit de propriété, sont apparus comme une nouvelle façon de structurer les rapports sociaux dans une société capitaliste. Ils sont centrés sur la protection des individus des abus de l'État.

Cette conception demeure « prévalente » (Neier, 2015), comme l'illustre par exemple le fait qu'Amnesty International ait envisagé de soutenir le travail de la Déclaration des Nations unies pour les droits des paysans et des personnes travaillant en zones rurales, avant de changer d'avis car la déclaration reconnaissait explicitement le droit humain à la terre. Comme le contenu normatif du droit humain à la terre inclut l'obligation d'entreprendre des réformes en vue de redistribuer la terre dans les contextes de grande inégalité et pauvreté, cela aurait été à l'encontre d'un principe d'Amnesty adopté pendant

5. Cette partie s'inspire de Sandwell et col. (2019).

la guerre froide, suivant lequel l'organisation n'est pas supposée travailler sur des enjeux remettant en question le droit de propriété[6].

Il n'est dès lors pas étonnant que des courants importants du mouvement des droits humains n'abordent pas de front le système économique existant, à savoir le capitalisme financier et les rapports de propriété, mais formulent plutôt les problèmes générés par le régime néolibéral dans les termes des « entreprises et [des] droits humains » (« *business and human rights* »). Ils s'en remettent à la « responsabilité des entreprises » et à l'audit préalable de l'aptitude des compagnies à respecter les droits humains, volontairement ou à travers la législation nationale. C'est la raison pour laquelle les entreprises parlent aujourd'hui ce langage. Elles sont influencées conceptuellement et pratiquement par les droits humains et les mobilisent dans leurs discours pour améliorer leur légitimité au sein des enceintes internationales.

Vu l'ampleur des violations des droits humains et la destruction de l'environnement engendrées par le capitalisme financier, la façon dont le courant dominant des droits humains aborde le monde des affaires n'est pas à la hauteur de la situation. Le potentiel émancipatoire fait défaut. Néanmoins d'autres courants des droits humains, liés aux mouvements de libération nationale et anti-impérialistes ainsi qu'aux luttes populaires pour la justice économique, s'efforcent de dépasser l'approche « entreprises et droits humains ». Il est intéressant ici de signaler les initiatives prises à l'occasion du traité des Nations unies sur les entreprises et les droits humains, pour établir clairement l'obligation des États et de la communauté internationale de réguler les multinationales et de mettre fin à l'impunité dont elles bénéficient malgré leurs crimes.

Depuis les années 1970, des organisations de la société civile réclament l'adoption d'une réglementation contraignante des multinationales. Il n'existe pas pour le moment de loi contraignante au niveau international pour sanctionner les infractions dans le cadre des chaînes d'approvisionnement des multinationales (le devoir de diligence). Les régulations volontaires sont rares et, bien souvent, ambiguës. Elles ont échoué à fournir une protection effective des droits humains, en particulier en ce qui concerne les impacts des activités transfrontalières des multinationales et l'accès à la

6. Communication personnelle avec l'équipe d'Amnesty en charge des questions de droits économiques, sociaux et culturels.

justice pour les individus et les communautés affectées. Par conséquent les atteintes aux droits humains par les multinationales demeurent monnaie courante dans le contexte de la mondialisation économique.

Si la lutte contre les abus des entreprises est cruciale, des organisations militantes vont au-delà et cherchent à utiliser les droits humains pour changer structurellement le système économique existant. Dans le domaine de la justice fiscale en particulier, où des organisations de défense des droits humains demandent aux États de renforcer leur fonction redistributrice par le biais de la réforme des lois de taxation des multinationales, la fermeture des paradis fiscaux et la refonte des institutions et des accords internationaux en vue de réguler les flux financiers dans le sens de la promotion des droits humains.[7]

De même, les mouvements populaires recourent depuis des décennies au registre des droits humains pour contester la marchandisation de l'alimentation, du logement, de la santé et de l'éducation. Si l'alimentation est un droit et que le système alimentaire est un bien commun ou public, les droits de propriété privée sur le sol, l'eau, les forêts, les poissons ou les graines ne peuvent constituer le modèle dominant. D'autres formes de relations sociales avec ces biens naturels doivent pouvoir exister, notamment les formes d'appropriation communautaire et collective.

Les agences des Nations unies en charge des droits humains ainsi que plusieurs rapporteurs spéciaux des Nations unies ont analysé dans le détail l'impact des privatisations des services publics sur la jouissance des droits économiques, sociaux et culturels et ont fourni des recommandations et des lignes directrices pour surmonter ces défis (Farha, 2017 ; Boly-Barry, 2019). Les droits humains doivent jouer un rôle clé dans la reconfiguration et la régulation des marchés et de la propriété, de façon qu'ils soient capables de remplir une fonction sociale et publique. D'où le besoin pressant d'une plus forte connexion entre droits humains et gouvernance économique dans le système des Nations unies. Cela inclut la reconnaissance de la primauté des droits humains sur le commerce et les

7. Voir par exemple l'initiative « Principles for Human Rights in Fiscal Policy », qui a développé un guide des principes et lignes directrices résumant les standards des droits humains applicables à la politique fiscale en Amérique latine : https://derechosypoliticafiscal.org/en/.

investissements et suppose une plus grande cohérence dans les politiques publiques et les législations.

Les droits humains, tigre de papier ou arme impérialiste ?

Les institutions nationales et internationales de défense des droits humains ont joué un rôle décisif dans nombre de luttes. Elles souffrent néanmoins de grandes faiblesses. Un premier problème tient à leur sous-financement. Les droits humains ne reçoivent en moyenne que 3,3 % du budget des Nations unies. En 2019, le bureau du Haut-Commissaire pour les droits humains a failli annuler la troisième session de six organes conventionnels relatifs aux droits humains pour des raisons de manque de moyens, avant de réussir finalement à rassembler les ressources nécessaires.

La baisse des budgets a forcé le Conseil des droits humains à réduire le nombre de ses réunions, avec pour résultat que cela a éliminé tout débat général durant la session de juin 2020 et que cela a réduit le temps de parole de tous les participants. Les contributions régulières des États au système des droits humains ont été remplacées par des fonds dédiés. Ce développement a conduit à ce que certains domaines, comme celui des relations entreprises – droits humains ou encore celui des Objectifs de développement durable, soient bien soutenus, tandis que le fonctionnement régulier des organes de défense des droits humains est constamment menacé.

Un autre problème, plus complexe, tient à l'incapacité des mécanismes internationaux actuels à forcer les grands États et les multinationales à rendre des comptes. Avec la résurgence du nationalisme, la question de l'universalité des normes et des valeurs est soulevée et la tendance des États à suivre les recommandations des Nations unies décline. Les gouvernements nationalistes instrumentalisent à leur convenance l'histoire coloniale et impériale du droit international dans le but de dévaloriser les droits humains. Il faut reconnaître que c'est la géopolitique davantage que les considérations éthiques ou légales qui détermine le lieu d'où émergent les critiques des droits humains et les cibles de ces critiques.

La Cour pénale internationale n'a, à ce jour, ciblé pratiquement que des leaders africains, tandis qu'elle a échoué à lancer des poursuites contre des responsables américains pour crimes de guerre commis durant l'invasion de l'Irak. La plupart des sanctions effectives relatives aux droits humains n'émergent pas d'organes impartiaux et indépendants, mais de la politique étrangère de l'Europe ou

des États-Unis. En ce sens, un des principaux handicaps des droits humains est d'être perçus comme un instrument de l'interventionnisme occidental.

Il est donc nécessaire de dépasser l'héritage colonialiste dans l'architecture des droits humains. Une manière de le faire est de rééquilibrer les rôles entre les mécanismes juridiques aux niveaux national, régional et international. Les organisations professionnelles de défense des droits humains mettent trop l'accent sur les institutions internationales, alors que le renforcement des institutions locales et nationales pourrait bien être aussi important, si pas davantage dans la conjoncture actuelle. Une autre voie possible serait de renforcer les organes locaux des systèmes régionaux des droits humains. Enfin, la diplomatie des droits humains Sud-Sud telle qu'elle a été mise en pratique dans une certaine mesure par Lula da Silva au Brésil pourrait être une autre façon d'envisager de nouvelles manières de diffuser des normes universelles.

Un autre défi qui se pose quand il s'agit de rendre effectif les droits humains est celui de la non-reconnaissance de la primauté des droits humains sur le commerce, l'investissement et les droits de propriété. On a tendance à fragmenter les droits humains et à les répartir entre des organes spécialisés, alors que les décisions structurelles et à long terme sont prises par des institutions économiques et environnementales sans égard pour les droits humains. Il faut donc dépasser la logique des silos, la fragmentation et le manque de cohérence politique des obligations en matière de droits humains entre les niveaux national et international à l'heure d'imaginer la refondation des institutions.

Les droits humains au-delà des États ?

Pour finir, il est important de prendre en considération la multiplication des initiatives « multipartites » et leurs effets sur la redevabilité en matière de droits humains (Gleckman, 2018 ; FIAN International, 2020). Les initiatives « multi-parties prenantes » rassemblent une pluralité d'acteurs (les « parties prenantes ») qui sont identifiés comme ayant un intérêt dans un dossier et comme devant participer au traitement politique de ce dossier.

La notion de « partie prenante » *(stakeholder)* est donc large et couvre à la fois ceux qui sont directement affectés par une question (par exemple les communautés qui souffrent de malnutrition) et ceux qui ont un intérêt économique dans la question (les entreprises

agroalimentaires). En termes plus généraux, les initiatives multi-parties prenantes réunissent les gouvernements, la société civile et les acteurs du secteur privé, mais peuvent également inclure les agences des Nations unies, les fondations philanthropiques, les instituts de recherche et les universités.

Ces deux dernières décennies, les initiatives multi-parties prenantes sont devenues une modalité ordinaire d'administration des défis politiques mondiaux les plus complexes. Un facteur déterminant de cette évolution réside dans le constat d'une incapacité des institutions multilatérales, soit essentiellement les agences des Nations unies financées et dirigées par les gouvernements, à s'attaquer effectivement à ces défis. La complexité des problèmes d'aujourd'hui ferait qu'il n'est plus possible de se reposer sur un acteur seulement – en l'occurrence, l'État –, mais que tout le monde devrait travailler conjointement pour réaliser les changements.

L'Agenda 2030 du développement durable incarne par excellence ce nouveau type de gouvernance. Le présupposé qui sous-tend cet accord international est que les compagnies, en particulier les multinationales, ont acquis une puissance telle qu'aucun changement n'est réalisable, en ce compris la régulation du comportement des firmes, sans que celles-ci ne soient invitées à la table et ne deviennent parties prenantes dans la solution.

Pour autant, les initiatives multi-parties prenantes soulèvent de sérieuses préoccupations en matière de droits humains. Pour commencer, elles créent l'illusion d'une « inclusivité » intégrale et d'une gouvernance démocratique, alors qu'en réalité elles gomment les différences entre les droits, les intérêts, les responsabilités et la légitimité des divers acteurs. Aucune distinction n'est faite entre les communautés les plus affectées par les violations de droits humains, qui ont à ce titre un droit légitime à participer aux décisions qui les concernent ou qui affectent leur vie (les « détenteurs des droits »), les entreprises qui poursuivent des intérêts économiques privés et sont responsables face à leurs actionnaires, et les gouvernements (les « titulaires de devoirs ») qui ont été élus par le peuple pour le représenter et qui ont l'obligation d'agir dans le sens de l'intérêt public.

Ensuite, l'affirmation selon laquelle « tout le monde est égal » occulte d'importants déséquilibres de pouvoir entre et parmi les participants. En échouant à reconnaître et à aborder les inégalités entre les partenaires, les innovations multi-parties prenantes reproduisent les inégalités en donnant de facto plus de voix aux « parties

prenantes » puissantes, qui disposent de davantage de moyens d'influence, notamment via leur pouvoir financier.

Pour continuer, les initiatives multi-parties prenantes étouffent les voix critiques, restreignent le champ des possibles à ce qui est acceptable pour les entreprises et détournent de ce fait des changements structurels et systémiques. Dans la réalité, elles servent de levier d'influence aux multinationales sur les décisions de politique publique pouvant affecter leurs marchés et leurs profits, tout en récoltant un bénéfice d'image en participant à quelque chose devant bénéficier au « bien commun ». En ce sens, les initiatives multi-parties prenantes légitiment le rôle des entreprises comme actrices de la gouvernance et les aident à changer leur image, en se présentant comme « partie de la solution » et non plus comme « partie du problème ».

Enfin l'aspect le plus problématique de ces initiatives réside dans la marginalisation qu'elles entraînent du rapport entre les États « porteurs de devoirs » et les citoyens « détenteurs de droits ». Transférer des fonctions publiques, en ce compris l'élaboration et la mise en œuvre de politiques, aux initiatives multi-parties prenantes affaiblit la relation entre les États et les citoyens. Ce n'est plus vers l'État que les personnes se tournent pour faire respecter leurs droits ou pour chercher qui est responsable des impacts négatifs de politiques et d'actions publiques. Qui peut être tenu comptable des impacts négatifs résultant d'actions mal conçues dans le cadre d'initiatives multi-parties prenantes ? De quels moyens disposent les gens pour mettre les initiatives multipartites face à leurs responsabilités ? Il est rare que ces dernières disposent de mécanismes effectifs pouvant permettre aux communautés affectées par leurs décisions de se plaindre.

Qui plus est, le manque de transparence dans les procédures internes de prise de décision et les réseaux d'influence rendent extrêmement difficile l'attribution de la responsabilité d'un impact négatif à l'action d'une initiative multi-parties prenantes. Alors que celles-ci revendiquent un « haut niveau de transparence », la question du processus décisionnel – qui intervient et à quel niveau dans la décision finale ? – demeure opaque. De façon similaire, l'influence de ces dispositifs sur la direction des politiques publiques se fait souvent à travers des canaux informels hors de portée du contrôle public. Les communautés sont rarement conscientes qu'un programme donné est le produit d'une initiative multi-parties

prenantes quand ce programme est mis en œuvre par le gouvernement national.

Conclusion

Le mouvement Black Lives Matter, le collectif féministe chilien Las Tesis et leur performance *El violador eres tú,* la myriade de groupes qui soutiennent en Inde les travailleurs migrants au milieu de la pandémie, le mouvement de protestation des jeunes contre les industries détruisant la planète, les paysans et les producteurs autochtones de nourriture apportant des aliments aux pauvres des villes qui ont perdu leur revenu pendant le confinement, tous ces mouvements pour la dignité, pour la justice raciale, genrée, sociale et climatique sont des manifestations du fait que les luttes pour les droits humains sont bien vivantes et actives et qu'elles ont à jouer un rôle clé pour forger de nouvelles visions pour une gouvernance démocratique.

La construction de ces nouvelles visions demande, entre autres, d'enrichir la pensée des droits humains par des cosmovisions et des normes non européennes. L'intégration des droits humains, des lois environnementales et des droits de la nature est au cœur de la constitution d'institutions et de politiques s'attaquant réellement aux causes profondes de la destruction écologique. De la même façon, les droits humains doivent contribuer à la refonte du capitalisme financier et de son modèle économique destructeur. Ils peuvent aider à conduire un processus de transition vers des façons plus durables de produire, de distribuer et de consommer, mais aussi vers une plus grande valorisation du secteur des soins.

Il y a enfin un besoin urgent de renouveler les institutions et les pratiques des droits humains. Cela passera par la sécurisation des fonds pour un travail indépendant, la lutte contre l'influence opaque des multinationales, la remise en question de l'héritage colonial présent dans le droit international et l'architecture des droits humains, le rééquilibrage entre les niveaux – local, national, international – de l'action en faveur des droits humains, le dépassement de la fragmentation et du manque de cohérence institutionnelle et l'identification de réponses au défi d'une redevabilité centrée sur les États, qui ne tombe pas dans le piège de la logique « multi-parties prenantes ».

Traduction de l'anglais : Guillaume Lejeune

Bibliographie

Andrews D., Kiah S. et Morena M. A. (2019), « Enraged : Women and nature. Right to food and nutrition », *Critical Food Studies*, n° 1, Fian International.

Bookchin M. (2005), *The Ecology of Freedom. The Emergence and Dissolution of Hierarchy*, Oakland, AK Press.

Boly-Barry K. (2019), *The implementation of the right to education and Sustainable Development Goal 4 in the context of the growth of private actors in education*, rapport du rapporteur spécial sur le droit à l'éducation, UN Doc A/HRC, 41e session du Conseil des droits humains.

Farha L. (2017), *Financialization of Housing, rapport du rapporteur spécial sur le logement convenable,* Un Doc A/HRC, 34e session du Conseil des droits humains.

FIAN International (2020), *Briefing Note on Multi-Stakeholder Initiatives (MSI),* 12 juin.

Gleckman H. (2018), *Multistakeholder Governance and Democracy : A Global Challenge,* New York, Routledge.

Neier A. (2015), « Human rights and social justice : separate causes », dans Amnesty International Netherlands, *Can human rights bring social justice ?*

Sandwell K., Castañeda F.A., Fernanda F.L., Franco J., Nuila A. et Seufert P. (2019), *A View from the Countryside : Contesting and Constructing Human Rights in An Age of Converging Crises,* TNI, ERPI, FIAN International.

Seufert P. (2020), *We Are Nature ! Human Rights, Environmental Law, and the Illusion of Separation,* The Right to Food and Nutrition Watch.

Wallace R., Liebman A. et Chaves L.F. (2020), « covid-19 and circuits of capital », *Monthly Review,* 1er avril.

Afrique du Sud : sécurité, justice ou souveraineté alimentaires face à la malnutrition ?[1]

Busiso H. Moyo[2] et Anne-Marie Thow[3]

L'Afrique du Sud, comme d'autres pays émergents, fait face à un double fléau sanitaire de sous-nutrition et d'obésité. Pour en sortir, un changement radical de paradigme est nécessaire en matière de production, de distribution et de consommation alimentaires, qui implique une large transformation politique, économique et sociale. Un mouvement émergent pour la justice et la souveraineté alimentaires s'y emploie.

L'agriculture mondiale produit assez de nourriture pour alimenter le monde entier, avec au moins 2 880 kilocalories par personne par jour, ce qui est plus que suffisant (Roser et Ritchie, 2019). Pourtant, la malnutrition frappe des milliards de personnes partout sur la planète. La plupart des pays à faibles ou moyens revenus font aujourd'hui face à une « double peine ». Alors qu'ils se confrontent à une insécurité alimentaire persistante marquée par la sous-nutrition, ils connaissent en parallèle une augmentation rapide de maladies non transmissibles dues à une mauvaise alimentation, en particulier dans les villes.

Il est à présent courant de voir de la sous-nutrition et de l'obésité dans le même pays, dans la même communauté, dans le même

1. Version réduite d'un article paru dans *World Nutrition*, vol. 11, n° 3, 2020, sous le titre : « Fulfilling the right to food for South Africa : Justice, security, sovereignty and the politics of malnutrition ».

2. Sociologue du développement, chercheur au Centre of Excellence in Food Security, University of the Western Cape, Le Cap.

3. Politologue et économiste, professeure et chercheuse au Menzies Centre for Health Policy and Economics, University of Sydney.

foyer. Il est de plus en plus admis que les défis du système alimentaire, ancrés dans les enjeux économiques et politiques plus globaux, sont à la base du fléau de la malnutrition – un système industriel mondial qui pousse à l'homogénéité de la production et de la consommation alimentaires, en externalisant les dégâts provoqués en matière de santé, de cohésion sociale et d'environnement, tout en faisant l'éloge d'une alimentation à bas prix (Swinburn et col., 2019).

L'expérience sud-africaine constitue un cas extrême de ces tendances mondiales. Le pays est considéré comme à l'abri de l'insécurité alimentaire à un niveau national, pourtant un grand nombre de foyers se trouvent dans l'insécurité alimentaire (Hendriks, 2005 ; Aliber, 2009), principalement à cause de la pauvreté et du chômage généralisés. Environ 56 % de la population sud-africaine vit dans la pauvreté et près de 28 % dans l'extrême pauvreté (Statistics South Africa, 2017, 14), sous le seuil de pauvreté alimentaire fixé par le gouvernement à 585 rands (environ trente-trois euros) par mois. Ainsi, l'insécurité alimentaire en Afrique du Sud n'est pas un phénomène ponctuel, mais un problème chronique articulé à plusieurs facteurs économiques, politiques, sociaux et institutionnels. Près de deux Sud-Africain·es sur cinq n'ont pas assez d'argent pour acquérir une alimentation adéquate et d'autres biens de première nécessité.

L'objectif de cet article est d'explorer le « droit à l'alimentation », en vue d'identifier des voies pour atteindre un système alimentaire qui soit juste et qui réponde efficacement à l'insécurité alimentaire et à toutes les formes de malnutrition en Afrique du Sud. La lutte contre la double peine de la malnutrition requiert un système intégré et une approche basée sur les droits. Plus précisément, cet article analyse la pertinence des trois paradigmes auxquels on se réfère habituellement pour élaborer des politiques orientées sur l'accès de toutes et tous à une alimentation suffisante et de qualité : la « justice alimentaire », la « sécurité alimentaire » et la « souveraineté alimentaire ».

Rendre réels ces droits demande d'agir sur plusieurs plans. Des engagements institutionnels critiques au sein des espaces légitimes de gouvernance nationaux et internationaux sont indispensables pour capter l'attention du public, réorienter les stratégies de développement et promouvoir un changement de politique destiné à la réalisation du droit à l'alimentation et à la nutrition.

Pouvoir et injustice dans le système alimentaire sud-africain

Les directives de Maastricht relatives aux violations des droits économiques, sociaux et culturels et du Comité des droits économiques, sociaux et culturels des Nations unies (CESCR), imposent trois types d'obligation aux États : respecter et éviter d'entraver la jouissance des droits socio-économiques ; prévenir les violations de ces droits par des tiers ; agir par tous les moyens appropriés (mesures législatives, administratives, budgétaires, judiciaires et autres) en vue d'assurer progressivement le plein exercice de ces droits. Le CESCR a interprété cette dernière obligation comme étant de faciliter, d'assurer et de promouvoir l'exercice des droits économiques, sociaux et culturels (Observation générale n° 3).

Dans la Constitution sud-africaine, l'obligation de promouvoir ces droits n'est pas énoncée comme un sous-ensemble de l'obligation de réaliser, mais comme une obligation distincte. En particulier, les principes d'universalité, d'inaliénabilité, d'indivisibilité et d'interdépendance sont des composantes essentielles de l'approche des droits humains qui suppose que les différents droits sont inséparables.

Bien que reconnu comme étant multidimensionnel, le droit à l'alimentation n'est généralement pas conceptualisé en ce sens : souvent ses différentes composantes sont mesurées, analysées ou ciblées de façon séparée dans les politiques. Pour cette raison, les professionnels de la nutrition doivent saisir les obligations de leur pays (constitutionnelles ou autres) en matière de respect des droits humains. Plus précisément, ils doivent comprendre le sens donné à la perspective des droits humains dans la promotion d'une bonne nutrition et d'une bonne santé.

Le Comité de la sécurité alimentaire mondiale (CSA) identifie quatre dimensions pertinentes pour le droit à l'alimentation dans la formulation des politiques, à savoir la disponibilité, l'accès, l'utilisation et la stabilité (De Schutter, 2014). Ces dimensions sont hiérarchisées par nature : la disponibilité alimentaire est nécessaire, mais insuffisante pour l'accès ; l'accès est nécessaire, mais insuffisant pour l'utilisation ; la stabilité est nécessaire, mais insuffisante pour l'utilisation (May, 2020). Répondre à l'insécurité alimentaire est donc complexe dans la mesure où certains aspects, comme la nourriture elle-même, sont relatifs à des biens économiques produits et consommés de manière privée, alors que d'autres, comme les normes alimentaires, relèvent de la sphère publique. L'alignement

des politiques sur une approche des droits exige que les éventuels résultats négatifs des politiques promouvant la croissance économique soient évalués en fonction de leurs conséquences sur les droits des citoyens.

Le regretté professeur David Sanders, un militant africain renommé dans le secteur de la santé, a affirmé que « la malnutrition en particulier n'est pas une question clinique, mais un résultat politique enraciné dans les structures économiques, politiques et sociales mondiales » (Sanders, 2018). Les causes de l'insécurité alimentaire et de la malnutrition en Afrique du Sud sont ancrées dans les défaillances, interconnectées, des systèmes économiques, sociaux, environnementaux et politiques (Drimie et McLachlan, 2013). Elles sont à la fois causes et conséquences de la pauvreté, de l'inégalité et du chômage (Misselhorn et Hendriks, 2017). Par conséquent, vaincre l'insécurité alimentaire exige une approche systématique et une volonté politique de contester « les intérêts acquis, les idéologies dominantes, les traditions bureaucratiques, les cultures politiques et les problèmes de distribution dans le système alimentaire » (Termeer et col., 2018).

Le système alimentaire sud-africain est très concentré et le commerce de détail est dominé par une poignée de sociétés puissantes proches des intérêts des promoteurs immobiliers et du capital mondial. La mise au jour de plusieurs cartels par la Commission de la concurrence dans le secteur alimentaire et de l'agro-industrie a montré que la libéralisation du secteur après 1994 n'a pas permis d'accroître la concurrence et les avantages escomptés pour les consommateurs. Au contraire, la transition de l'Afrique du Sud postapartheid en un État néolibéral et son retour dans le marché mondial a conduit à la déréglementation de l'agriculture et à un environnement plus propice encore au contrôle des entreprises privées sur les terres agricoles. Ce qui a transformé la relation entre l'État et les entreprises, celles-ci exerçant une influence de plus en plus importante. D'une manière générale, ce pouvoir des entreprises est moins prononcé dans la production agricole que dans le contrôle de la chaîne de distribution.

L'Afrique du Sud dans le contexte mondial

Le système alimentaire et agricole mondial est fortement influencé par les visions et les intérêts des institutions financières internationales, des sociétés transnationales et des organismes

gouvernementaux qui ont construit collectivement ce que les intellectuels ont appelé *corporate food regime*[4] (McMichael, 2009). Ce modèle a engendré un système alimentaire de plus en plus antidémocratique et injuste en Afrique du Sud (Oxfam, 2014). La situation nutritionnelle est le révélateur d'un système alimentaire défaillant et nocif pour la population (Termeer et col., 2018). À l'heure actuelle, il n'existe pas une stratégie alimentaire cohérente pour la santé dans le pays.

À la suite des crises alimentaires et financières mondiales de 2007-2010, des appels désespérés à la réforme du système alimentaire ont surgi dans le monde entier. De la même façon, un Groupe d'experts de haut niveau sur les systèmes alimentaires et la nutrition a rassemblé dans un rapport une série de recommandations (HLPE, 2017), pour faire face à l'échelle mondiale au complexe fardeau de la malnutrition, qui lie explicitement la nutrition aux processus par lesquels nous produisons, collectons, stockons, transportons, transformons et assurons l'accès aux aliments (Belotti et col., 2018).

Toutefois, en Afrique du Sud, « peu de réformes substantielles ont été mises en place, et la plupart des solutions gouvernementales et multilatérales appellent simplement à poursuivre les mêmes politiques que celles qui ont provoqué la crise : étendre le libre marché, privatiser les ressources communes et protéger la concentration de monopoles, tout en arbitrant les dommages collatéraux du *corporate food regime* sur les systèmes alimentaires et l'environnement » (Holt-Gimenez et Shattuck, 2011).

Le défi actuel de l'Afrique du Sud, à savoir concrétiser le droit à l'alimentation en s'attaquant au fléau de la malnutrition, n'appelle pas de solution facile. Certains acteurs du mouvement mondial pour l'alimentation, en pleine expansion, font une critique radicale du *corporate food regime*, demandant une souveraineté alimentaire et des réformes structurelles redistributives, notamment des terres, de l'eau et des marchés, tandis que d'autres avancent un agenda progressiste de justice alimentaire réclamant l'accès à une alimentation saine pour les groupes marginalisés définis par la race, le genre et le statut économique (Holt-Gimenez et Shattuck, 2011). Alors que ces derniers se préoccupent davantage de localisation de la production et d'amélioration de l'accès à des aliments sains,

4. Que l'on peut traduire par « régime agroalimentaire entrepreneurial ».

les premiers focalisent leur énergie sur un changement systémique et la création de conditions politiques propices à des systèmes alimentaires équitables et durables. Les approches des deux groupes se recoupent.

Paradigme 1 : justice alimentaire

La recherche sur la justice alimentaire est à la fois orientée vers la réforme et la transformation, tout en mettant au défi le mouvement alimentaire mondial de mieux prendre en compte le pouvoir, l'histoire et la « positionnalité[5] » dans son plaidoyer. Le concept de justice alimentaire met l'accent sur le fait que les injustices au sein du système alimentaire affectent surtout les communautés pauvres et travailleuses, en particulier les personnes racisées couramment marginalisées et victimes de préjugés (Werkheiser et Peso, 2017).

Actuellement, le mouvement alimentaire nord-américain est le premier à utiliser le terme de justice alimentaire dans un discours qui vise à distinguer le système industriel d'une alternative plus équitable et viable sur le plan écologique. La justice alimentaire, issue du mouvement pour la justice environnementale, a connu le succès en tant que concept qui guide le travail militant de mouvements qui « combattent les injustices au sein du système alimentaire aux États-Unis » (Holt-Gimenez, 2015).

En s'attaquant aux inégalités structurelles – dans les rapports de race, de classe et de genre – qui limitent l'accès à la nourriture, aux facteurs de production alimentaire (comme la terre) et à l'autodétermination (Holt-Gimenez et Wang, 2011), le concept partage de nombreux objectifs avec le mouvement international pour la souveraineté alimentaire. Cependant, la justice alimentaire ne remet pas en cause le pouvoir structurel du capital ni les principes sur lesquels se fondent les statuts des entreprises. En revanche, elle fournit un discours qui peut contribuer à renforcer les résistances à la domination du capital.

Le mouvement pour la justice alimentaire, à l'instar de celui pour la souveraineté alimentaire, vise à ce que les communautés puissent exercer leur droit de cultiver, vendre et consommer des aliments sains, frais, nutritifs, abordables, appropriés sur le plan

5. De *positionality* en anglais. La « positionnalité » fait référence au contexte social et politique qui crée l'identité en termes de race, de classe, de sexe, de sexualité et d'aptitude. La positionnalité décrit également la manière dont l'identité influence la compréhension et la vision du monde (NDLR).

culturel et produits localement en respectant la terre, les travailleurs et les animaux (IATP, 2012) ; il souligne également que ces principes doivent être appliqués par les personnes les plus marginalisées dans le système alimentaire.

Le système alimentaire de pays comme l'Afrique du Sud a radicalement changé suite à la mondialisation des technologies liées à la production, au transport, à la commercialisation, aux médias de masse et au flux de capital et de services. L'accès à de nombreux nouveaux aliments et boissons à calories creuses (vides de nutriment) et ultratransformés est lié au développement économique et social actuel. Dans ce contexte, les systèmes modernes de distribution alimentaire, qui se reflètent dans l'immense pénétration des supermarchés partout en Afrique du Sud, constituent un facteur clé de la problématique.

Les vendeurs de rue jouent un rôle important dans la concrétisation du droit à une alimentation nourrissante pour les citadin·es sud-africain·es, même dans les régions où les commerces alimentaires modernes abondent (Battersby et Watson, 2018). La chaîne de valeur alimentaire informelle, qui approvisionnait la majorité des habitants du pays en nourriture, est en train de disparaître, remplacée par des chaînes nationales fonctionnant à l'image des chaînes internationales extrêmement prédatrices. Les pays émergents, comme les BRICS, sont particulièrement affectés et connaissent un taux croissant d'obésité au sein de toutes les classes sociales et groupes d'âge (Popkin, 1994).

Établir la justice alimentaire ne signifie pas dire « oui » ou « non » au marché libre : des marchés régulés sont souhaitables sur le plan éthique, s'ils permettent aux petits acteurs de développer leur potentiel économique (Bedford-Strohm, 2012). À l'inverse, la libéralisation est discutable quand elle est brandie comme un totem idéologique pour protéger les intérêts des puissantes nations du Nord. La façon dont les rapports de marché sont apparus et se maintiennent est rarement remise en question. Or, les hypothèses du paradigme de la sécurité alimentaire cherchent leur source dans la perpétuation des rapports de domination.

De façon générale, en plus de ce qui précède, on peut s'inquiéter de ce que le paradigme de justice alimentaire cherche surtout à étendre l'accès et l'inclusion dans une culture alimentaire, sans avoir remis en question ses fondements. Un mouvement de justice alimentaire qui prend au sérieux les problèmes d'équité, de santé et

de durabilité, devra poser des questions difficiles comme « qu'est-ce qu'une bonne alimentation nutritive » ou « qui devrait définir ce qui est bon et juste » lorsqu'il s'agit de l'alimentation des communautés à faibles revenus.

Quoi qu'il en soit, la pertinence d'un paradigme de « justice alimentaire » devient évidente en Afrique du Sud, comme le montre l'approche fondée sur l'équité adoptée par la Healthy Living Alliance (HEALA) – une alliance d'ONG dont la mission est d'améliorer la santé d'une Afrique du Sud de plus en plus touchée par l'obésité. HEALA appelle à une volonté sociale et politique en soutien aux efforts de plaidoyer en faveur de la justice et l'équité alimentaires (Mbalati, 2019). L'alliance a entrepris de donner à tou·tes les Sud-Africain·es les capacités d'opérer des choix alimentaires et de vie saine, afin de prévenir l'obésité et les maladies non transmissibles. Les campagnes s'articulent autour du plaidoyer pour des politiques et des réglementations progressistes qui favorisent et protègent la santé, la dignité et la vie de toutes les personnes vivant en Afrique du Sud (Stacey et col., 2019).

Le manque d'accès à une alimentation saine est à la fois une cause et un symptôme des inégalités structurelles existantes en Afrique du Sud. Réduire le taux de mortalité dû aux maladies non transmissibles demandera plus que ces approches pour s'attaquer à la double peine de la malnutrition. L'équité alimentaire fait partie de la lutte pour la justice sociale pour tous·tes les Sud-Africain·es. Il y a un problème d'inégalité alimentaire dans ce pays et l'absence de politiques efficaces et de réglementation de l'industrie en est l'une des principales causes. Mais il ne s'agit pas tant d'un problème de manque que d'une mauvaise réglementation, mise en place par un gouvernement qui refuse d'agir de manière décisive au nom de ses citoyens.

Paradigme 2 : sécurité alimentaire

En tant que concept, la sécurité alimentaire « a évolué, s'est développée, multipliée et diversifiée » depuis la Conférence mondiale de l'alimentation de 1974 (Maxwell, 1996). Aujourd'hui, la définition de sécurité alimentaire la plus couramment utilisée est celle proposée par le Sommet mondial de l'alimentation en 1996 : « la sécurité alimentaire existe lorsque tous les êtres humains ont, à tout moment, la possibilité physique, sociale et économique de se procurer une nourriture suffisante, saine et nutritive, leur permettant de

satisfaire leurs besoins et préférences alimentaires pour mener une vie saine et active » (FAO, 2006).

Cette définition met l'accent sur le droit d'accès à la nourriture comme principale caractéristique de systèmes alimentaires justes, mais reste neutre quant aux rapports de pouvoir qui définissent les systèmes qui régulent l'accès à la nourriture. En matière de sécurité alimentaire, par exemple, les systèmes alimentaires qui reposent sur des relations de hiérarchie et d'exploitation entre les individus, les entreprises privées et l'État ne sont pas explicitement identifiés comme problématiques.

Cette compréhension de la sécurité alimentaire a été critiquée comme étant principalement au service des États, des institutions, des classes et des individus qui ont tout à gagner matériellement d'une restructuration agraire capitaliste (Amir, 2013). C'est cette notion hégémonique qui lie la concrétisation du droit à l'alimentation à l'extension des marchés capitalistes qui est de plus en plus rejetée par les mouvements de justice sociale. Cette compréhension hégémonique est défendue par les États dominants comme les États-Unis et par les institutions capitalistes internationales comme la Banque mondiale et l'Organisation mondiale du commerce (OMC). C'est pour cette raison que la sécurité alimentaire a été critiquée comme étant incapable de fournir un cadre transformateur pour le système alimentaire mondial (Holt-Gimenez, 2011).

Et le discours du développement englobant « la sécurité alimentaire » et l'orthodoxie néolibérale qui domine la planète sont tous deux des artéfacts de la modernité/colonialité. La sécurité alimentaire se préoccupe ostensiblement de sécuriser les populations qui risquent de mourir de faim, mais elle échoue constamment. La sécurité alimentaire est l'approche privilégiée par les organisations internationales pour assurer une alimentation adéquate aux populations, en se concentrant sur la stabilité de la disponibilité et de l'accessibilité des aliments.

Il est toutefois important de ne pas accepter sans critique le ou les discours sur la sécurité alimentaire et d'en examiner les effets et les politiques. En théorie, le terme « sécurité » est utilisé dans les discours internationaux sur la guerre et le crime comme un emballage amenant à des politiques auxquelles les citoyens pourraient autrement s'opposer. Le discours sur la sécurité alimentaire n'a pas empêché la consolidation des prérogatives du capital (racialisé et genré), il a en revanche réussi à faciliter la place d'entreprises de

l'agrobusiness dans la fourniture de « solutions » au problème de la faim.

Malgré la « Politique nationale sud-africaine sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle » qui a été publiée au journal officiel en 2014, l'insécurité alimentaire n'est pratiquement jamais un sujet du débat politique (Ledger, 2016). Nulle part dans les médias populaires, lors des dîners des classes moyennes ou dans les allées du supermarché, on évoque la faim comme un réel problème en Afrique du Sud. Elle est pourtant présente partout et menace les espoirs que nous avons pour notre société, particulièrement au vu de son impact sur les enfants (Ledger, 2016 ; McKeon, 2017).

Le coût moyen d'un régime alimentaire sain est 69 % plus élevé que celui d'une mauvaise alimentation. Par conséquent, un régime sain et nutritif n'est pas dans les moyens de la plupart des Sud-Africain·es (Temple et Steyn, 2011). Jusqu'à présent, la politique alimentaire a essentiellement porté sur l'augmentation de la productivité agricole et la libéralisation des marchés pour permettre la mondialisation des échanges. Cette orientation a conduit à une croissance considérable de l'offre de produits agricoles, à une plus grande disponibilité de calories et à une baisse des prix de certains aliments. « *La disponibilité de calories moins chères entraine l'apparition croissante de régimes alimentaires qui créent de la malnutrition par l'obésité, en même temps que la concurrence mondiale favorise les producteurs qui peuvent produire le plus et à bas prix, en nuisant généralement à l'environnement* » (Benton et Bailey, 2019).

Aucun investissement sérieux n'a été réalisé dans le développement d'aucune des cinq plus importantes cultures des pays les plus pauvres : le millet, le sorgho, le pois chiche, l'arachide et le pois d'Angole. Seul 1 % des budgets de recherche et de développement des multinationales est consacré aux cultures qui pourraient être utiles pour les pays en développement, en particulier dans les régions arides (Pingali et Traxler, 2002).

Le focus aveugle des politiques sur la croissance et les emplois a donné aux entreprises un pouvoir excessif sur les politiques d'approvisionnement. Il exprime la vision selon laquelle les problèmes alimentaires seront naturellement résolus par l'augmentation de l'emploi et du PIB. De telles politiques associent généralement la sécurité alimentaire à une question de calories plutôt qu'à une alimentation nutritive (Joubert, 2013). Les acteurs des secteurs de l'agriculture et de la santé sont marginalisés dans l'élaboration de

ces politiques, en raison de leur faible influence relative. Pour rééquilibrer le pouvoir entre les intérêts des entreprises et les enjeux de développement durable et sanitaire, il est nécessaire de renforcer les capacités de la société civile et la volonté politique des acteurs de la santé et du droit à l'alimentation, et planifier la transition de la production agricole au détriment des produits qui contribuent aux fléaux sanitaires du pays.

Paradigme 3 : souveraineté alimentaire

Le concept de souveraineté alimentaire trouve ses racines dans les politiques nationales des années 1980 (Edelman, 2014), mais, dans le monde entier (et en particulier dans le Sud), la souveraineté alimentaire a émergé à la suite des programmes d'ajustement structurel. Entre le début et le milieu des années 1990, une vague d'accords de libre-échange a entrainé l'inondation des marchés des pays du Sud par des marchandises à bas prix et la consolidation du secteur agroindustriel (Anderson, 2010). L'appel à la souveraineté était et demeure une volonté de reprendre le pouvoir des mains des marchés pour le rendre aux États et, ainsi, soutenir les droits et les moyens de subsistance des gens.

On comprend par souveraineté alimentaire le droit des peuples, des communautés et des pays à définir leurs propres politiques en matière d'agriculture, de travail, de pêche, d'alimentation et de gestion du territoire qui soient écologiquement, socialement, économiquement et culturellement appropriées à chaque contexte. Cela inclut le véritable droit à l'alimentation et à produire des aliments, ce qui signifie que toutes les personnes ont le droit à une alimentation sûre, nutritive et appropriée culturellement, ainsi qu'aux ressources nécessaires à la production alimentaire et à la capacité de subvenir à leurs besoins et à ceux de leurs sociétés (Via Campesina, 2000).

En tant que mouvement social critique, « La Via Campesina » est consciente que l'État moderne puise constamment dans « des croyances culturelles et historiques spécifiques » pour éclairer ses choix institutionnels (Via Campesina, 2000). La tâche de mouvements sociaux comme La Via Campesina se transforme alors en (re) construction et (re)création d'imaginaires égalitaires par des stratégies discursives qui promeuvent les valeurs de justice et d'éthique dans notre société. Ceci est particulièrement important pour les mouvements paysans. Parce que les manières d'être paysan·nes n'ont pas été totalement colonisées par la montée de la modernité,

leurs valeurs culturelles profondément ancrées dans la réciprocité subsistent encore aujourd'hui.

En conséquence, une approche de souveraineté alimentaire se doit d'être attentive aux façons dont la concentration du pouvoir des entreprises dans le système alimentaire mondial a engendré les crises sanitaires contemporaines. Citons la faim chronique vécue par une personne sur huit dans le monde, dont la grande majorité vit dans des pays en développement (FAO, 2018), la prévalence croissante de maladies non transmissibles associées à la propagation de régimes alimentaires occidentaux néfastes pour la santé et les impacts sanitaires de l'utilisation intensive de pesticides et des technologies de production agro-industrielle.

En Afrique du Sud, le concept de souveraineté alimentaire a été adopté et gagne du terrain. En témoigne la création de la « South African Food Sovereignty Campaign » (SAFSC) qui tente de sensibiliser, créer des réseaux d'agriculteurs et lutter pour un système fondamentalement différent, plus juste, plus démocratique et anticapitaliste. La SAFSC est une campagne à la base qui a émergé début 2015 en réponse aux injustices et à la nécessité de faire avancer la réforme agraire. Cette année-là, des représentants de plus de soixante organisations se sont réunis à Johannesburg pour lancer officiellement la campagne lors de l'Assemblée pour la souveraineté alimentaire (Cherry, 2016).

Il s'agit d'une campagne active et émergente qui opère au niveau national, avec pour objectifs, premièrement, de s'attaquer aux racines systémiques de la faim et de la crise climatique, deuxièmement de s'opposer à l'État, au capital et aux fausses solutions en Afrique du Sud, troisièmement, de promouvoir les alternatives de souveraineté alimentaire à partir de la base pour soutenir la vie et survivre à la crise climatique, et, enfin, de fournir une plateforme unifiée pour tous les secteurs, mouvements, communautés et organisations qui défendent la souveraineté alimentaire (SAFSC, 2015).

Bien qu'il existe de nombreuses pistes crédibles pour relier la souveraineté alimentaire à la santé humaine, les preuves empiriques à l'appui de cette hypothèse restent actuellement faibles. Ceci est particulièrement important compte tenu de l'attention croissante prêtée aux déterminants sociaux de la santé qui vont au-delà d'une vision étriquée de l'individu et englobent la santé des communautés et des populations (OMS, 2018). Si elles étaient mieux étayées par une base de preuves solide, ces pistes démontreraient

plus aisément les liens entre souveraineté alimentaire et santé humaine. Les analyses de la souveraineté alimentaire qui portent sur le droit à l'alimentation et la double peine de la malnutrition devraient mettre davantage l'accent sur l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement.

La domination croissante des aliments ultratransformés dans les régimes alimentaires du monde entier a sans aucun doute eu des répercussions considérables sur la santé humaine. Les efforts déployés par le mouvement pour la souveraineté alimentaire en vue de restructurer les chaînes d'approvisionnement pourraient s'avérer plus efficaces pour améliorer la santé des humains que les efforts visant à réformer les pratiques de production agricole ou à mettre en œuvre des programmes individuels de changement de comportement alimentaire. L'élaboration d'une loi visant à garantir et à préserver le droit à l'alimentation et à la nutrition en Afrique du Sud est une proposition centrale du mouvement pour la souveraineté alimentaire, et repose sur la conviction que l'État doit assumer ses responsabilités et s'assurer que ses citoyen·nes aient accès à une alimentation appropriée, abordable et nutritive.

Le gouvernement sud-africain est tombé dans le panneau du mythe du régime alimentaire de l'agro-industrie, croyant que sans elle, il n'y aurait pas assez de nourriture pour répondre aux besoins d'une population en croissance. Cependant, le fait qu'un tiers de notre alimentation soit gaspillée, que la dépendance accrue à l'agro-industrie soit liée à la crise climatique, que les chiffres de la faim en Afrique du Sud ne s'améliorent pas et que la plupart des aliments consommés sont d'une piètre qualité nutritionnelle est une raison suffisante pour reconsidérer le modèle en vigueur (Cherry, 2016, 105).

Dans le prolongement des travaux novateurs d'Amartya Sen, la souveraineté alimentaire met en avant les droits et la redistribution fondamentale des richesses et du pouvoir, par le biais de politiques transformatrices. C'est pourquoi les militants de la souveraineté alimentaire ne sont pas de simples consommateurs, mais bien des citoyens exigeant que leur droit à l'alimentation soit protégé des intérêts du capital et de la recherche des profits par les entreprises au détriment du bien-être de la société. La souveraineté, à l'instar de l'hégémonie, est construite et contestée au sein des institutions de l'État, des conditions de marché, des organisations de la société

civile, de la culture populaire et du langage avec lequel les gens comprennent leur vie quotidienne.

En s'appuyant sur les travaux de Phillip McMichael, Schiavoni (2015) estime qu'il est utile de concevoir la souveraineté alimentaire non pas comme une souveraineté singulière, mais en termes de souverainetés « multiples » ou « concurrentes », et examine comment ces souverainetés multiples interagissent entre elles à différentes échelles, juridictions et géographies. Comme le dit Schiavoni (2015), « construire la souveraineté alimentaire, c'est moins construire des silos que des relations. »

Néanmoins, il faut constater que dans les pays à revenu intermédiaire en voie d'urbanisation comme l'Afrique du Sud, réunir les informations nécessaires à l'élaboration des politiques de sécurité alimentaire est complexe. Alors que la faim et la dénutrition persistent dans les zones rurales et urbaines, la prévalence du surpoids et de l'obésité, ainsi que des maladies chroniques liées à l'alimentation, augmente également. Le débat en cours dans les cercles politiques mondiaux sur l'utilisation de l'expression « sécurité alimentaire et nutritionnelle » pour mieux refléter l'accent mis sur la nutrition qui est implicite dans le terme largement utilisé de « sécurité alimentaire » trouve un écho dans ce contexte, où la qualité du régime alimentaire est une dimension importante de la sécurité alimentaire.

Les caractéristiques du système agroalimentaire sud-africain, telles que la nature dualiste de l'agriculture (les agro-industriels côtoient les petits exploitants pauvres en ressources) et la forte pénétration des supermarchés, doivent également être prises en compte. Il existe également des points de vue divergents sur la contribution relative des facteurs structurels et comportementaux à la situation de la sécurité alimentaire dans le pays.

La souveraineté alimentaire reconnaît le droit des consommateur·trices et des pays à refuser les technologies jugées inappropriées et à pouvoir décider de ce qu'ils consomment, comment et par qui sont produits les biens alimentaires. Ceci signifie que les communautés et les populations doivent être libres de décider de la nourriture produite dans leur propre pays, sans que cela soit interprété comme un frein au commerce. Le concept exige la protection des intérêts des consommateur·trices, y compris la réglementation de la sécurité alimentaire et l'étiquetage précis des produits, afin de fournir toutes les informations sur leur contenu et leur origine.

Bon nombre des problèmes qui ont suscité l'émergence de l'alternative de la souveraineté alimentaire au niveau international sont profondément ressentis en Afrique du Sud, comme en témoignent les inégalités, les injustices et les violences présentes dans notre système alimentaire. Les flux financiers mondiaux, l'accaparement des terres, le changement climatique et l'urbanisation ont laissé des millions de personnes avec un accès limité à la nourriture, aux moyens de subsistance ou aux recours politiques. Un paradigme de souveraineté alimentaire offre un courant émancipateur dans le discours des droits humains, pour guider la réalisation du droit à l'alimentation en Afrique du Sud.

Concrétiser le droit à l'alimentation en Afrique du Sud

Le droit à l'alimentation est inscrit dans la Constitution sud-africaine, et l'approche adoptée fait référence aux définitions conventionnelles de la « sécurité alimentaire ». Pour cette raison, l'appel à établir des liens explicites entre les objectifs de nutrition et de santé a été largement situé dans le cadre de la sécurité alimentaire. Une gouvernance qui permettrait de mettre en place un système alimentaire juste et nutritif en Afrique du Sud reste hors de portée (Hendriks, 2014). L'État finance actuellement de multiples programmes qui se chevauchent et font double emploi pour lutter contre l'insécurité alimentaire dans différents secteurs. Toutefois, les statistiques stagnent, et le double fléau de la malnutrition continue à monter.

Les différences historiques entre les mouvements de « souveraineté alimentaire » et de « justice alimentaire » ont dessiné l'ampleur, la profondeur et le contexte de leur message dans le monde d'aujourd'hui. La souveraineté alimentaire, fondée par les paysan·nes et les agriculteur·trices de subsistance du Sud, est devenue un cri de ralliement international en faveur de systèmes alimentaires démocratiques et équitables. La justice alimentaire, fondée pour lutter contre le racisme structurel et les inégalités d'accès aux ressources, s'est focalisée sur la distribution de la nourriture parmi les marginalisés et les pauvres, sans remettre en question les politiques plus globales de production alimentaire.

Il est intéressant de noter que les nombreux mouvements de justice alimentaire, principalement situés aux États-Unis d'Amérique et formés par des acteurs exclus et en marge du système alimentaire moderne, s'inspirent des expériences similaires des paysan·nes du

Sud, d'où est issu le mouvement pour la souveraineté alimentaire (Schiavoni 2009). En Afrique du Sud, ces deux mouvements ont l'occasion de converger en s'appuyant sur leurs points communs, la justice alimentaire suscitant des actions et des droits à court terme dans des contextes locaux, tandis que les mouvements de souveraineté alimentaire soutiennent des réseaux et des actions politiques à long terme aux niveaux national, régional et international.

Bien que l'accès aux aliments, la réforme des politiques et la consommation à la fois éthique et équitable aient pris le devant de la scène en tant que questions importantes du système alimentaire mondial, la question de la justice du système alimentaire nous rappelle qu'il ne faut pas aborder ces questions hors contexte (Duffield, 2007). Nous pensons également que la conceptualisation actuelle de la sécurité alimentaire peut masquer l'affaiblissement systématique de la capacité d'autosuffisance par l'appropriation des moyens d'existence. En résistant aux approches technicistes et développementalistes de la sécurité alimentaire, la souveraineté alimentaire réclame des politiques démocratiques. Plutôt que d'accepter la technicisation de la faim et l'affirmation d'un « devoir d'ingérence » par les ONG et les gouvernements occidentaux, les organisations membres de La Via Campesina revendiquent leur droit à déterminer leur propre avenir.

Les militant·es de la souveraineté alimentaire affirment que sans enjeu politique commun dans le système alimentaire, les producteur·trices et les consommateur·trices restent les destinataires passifs des politiques, de l'aide et des subventions (Pimbert, 2009). Les militant·es voient les États comme entravant les connaissances, les actions et les choix dans le système alimentaire (Patel, 2011), et le paradigme de la souveraineté alimentaire a émergé en conséquence pour s'attaquer directement à ces relations inéquitables, plutôt que de les occulter.

Habituellement, l'État est vu comme l'auteur et le garant des droits. La Via Campesina suggère une autre possibilité. Elle accepte le rôle de garant des droits, mais exige que celui de les concevoir revienne aux communautés (Patel et McMichael, 2009). Si l'objectif ultime est la transformation de l'économie sud-africaine en une économie inclusive, durable et axée sur une véritable sécurité alimentaire, la limitation des activités des multinationales permettrait au pays de mieux aligner sa production agricole sur les besoins de sa population, tout en augmentant la participation de celles et ceux

qui sont traditionnellement marginalisé·es. La planification devrait commencer avec un large éventail de parties prenantes par l'identification des voies de transition dans l'utilisation des terres et la production agricoles, afin de promouvoir une alimentation plus saine.

Parmi les trois paradigmes basés sur les droits pour l'élaboration des politiques alimentaires, seule la souveraineté alimentaire remet fondamentalement en question le système inéquitable et injuste qui prévaut en Afrique du Sud en associant l'agriculture écologique locale et régionale à l'organisation à grande échelle des campagnes visant à contester le *corporate food regime*. L'alimentation devient ainsi un sujet politique, un nouveau champ de compétences remarqué par A. Sen (1991). Ces compétences englobent la capacité à répondre aux besoins nutritionnels, à être éduqué, à être logé et à être habillé ; tous ces besoins font partie des droits humains. Le discours sur le droit à l'alimentation en Afrique du Sud gagnerait à être davantage contextualisé et adapté aux principes clés de la sécurité, de la justice et de la souveraineté alimentaires. Cependant, l'édulcoration du terme « sécurité alimentaire » en fait un concept de moins en moins opérant pour penser la lutte contre les injustices.

L'examen du discours actuel en Afrique du Sud a mis en évidence que la souveraineté alimentaire recouvre différents sens. Pour certains, comme les mouvements de base et les organisations de société civile, il s'agit avant tout d'une production alimentaire durable et respectueuse de l'environnement, tandis que pour d'autres militants et chercheurs, elle constitue surtout une voie vers la justice sociale, dont le point de départ est le soutien à l'autonomie des producteur·trices.

C'est la promesse de la justice alimentaire en général et de la souveraineté alimentaire en particulier : rassembler les personnes travaillant et luttant dans différents endroits sur différentes injustices pour avant tout construire des réseaux de solidarité et d'entraide. Cependant, comme Gottlieb et Joshi (2010) le suggèrent, « le fait d'associer les deux mots justice et alimentation n'accomplit pas en soi l'objectif de faciliter l'expansion et les liens entre les groupes et les problématiques ». Cela n'offre pas non plus une voie claire pour plaider en faveur de changements dans le système alimentaire de façon à s'attaquer à toutes les formes de malnutrition ni pour identifier les moyens d'obtenir des politiques plus justes, des changements économiques.

À l'instar d'autres signifiants vides, pour que la justice alimentaire ait une valeur intellectuelle et politique, elle doit à la fois s'inspirer de l'histoire robuste des politiques alimentaires et ensuite faire avancer ces politiques vers des objectifs plus émancipateurs. En particulier, il existe une opportunité en Afrique du Sud de lier plus explicitement les conceptions de justice et de droits à l'accès (et aux capacités) avec une alimentation qui soit « nourrissante », plutôt que simplement à une question de production.

Le mouvement actuel autour de l'alimentation en Afrique du Sud peut être décrit comme encore émergent. Toutefois, le secteur de la santé publique reconnaît que l'alimentation et les politiques alimentaires ont une très grande influence sur la santé et les inégalités sanitaires, ce qui indique qu'il existe une fenêtre d'opportunité pour élargir l'activisme basé sur les droits humains autour des systèmes alimentaires pour y inclure la nutrition. Un plaidoyer récent pour l'alimentation a aidé à reformuler le débat public et la pression de l'opinion publique déclenche doucement de modestes changements, sans encore obtenir des résultats en ce qui concerne le lien à opérer entre santé et alimentation. L'histoire de la santé publique (de Camargo, 2017) montre que des mouvements puissants peuvent jouer un rôle essentiel dans la réalisation des transformations nécessaires pour mettre à la disposition de toutes et tous une alimentation saine et abordable.

Conclusion

Les éléments d'une approche des droits humains sont déjà imbriqués dans de nombreux domaines de la recherche et de l'analyse de la politique alimentaire et nutritionnelle en Afrique du Sud. Les problématiques de durabilité agricole, de droits de propriété, de faim, de malnutrition et d'information sont autant d'exemples où l'approche des droits humains a déjà exercé une influence sur la réflexion et les perceptions. Cependant, l'approche politique dominante est sous-tendue par le paradigme de sécurité alimentaire. Face aux injustices croissantes du système alimentaire et au double fléau de la malnutrition, la concrétisation du droit à l'alimentation nécessitera un changement de paradigme dans la production, la distribution et la consommation alimentaires, généré par une transformation politique, économique et sociale plus large.

L'argument principal de cet article est que la « sécurité alimentaire », bien qu'ostensiblement fondée sur un discours de droits

humains, tend en même temps à être comprise comme étant réalisable grâce aux marchés capitalistes, ce qui est préjudiciable pour le droit à l'alimentation. Le concept de souveraineté alimentaire offre une opportunité d'étendre et d'intégrer l'action pour le droit à l'alimentation et la nutrition en Afrique du Sud. Rappelons en conclusion les mots de Raj Patel (2009) : la souveraineté alimentaire signifie invariablement un « droit à agir ». La souveraineté alimentaire, plus encore que la justice alimentaire, met l'accent sur l'autonomie et le contrôle démocratique.

Traduction de l'anglais : Ana Wayllace

Bibliographie

Aliber M. (2009), « Exploring statistics South Africa national household surveys as sources of information about household-level food security », *Agrekon*, 48 (4) : 385- 409.

Amir N. (2013), *A Citique of Neoliberal Models of Food Production : Food Sovereignty as an Alternative Towards True Food Security,* Undergraduate Honors These, https://scholar.colorado.edu/honr_theses/525.

Anderson K. (2010), *Globalization's Effects on World Agricultural Trade, 1960-2050*, Phil. Trans. R. Soc.

Battersby J. ET Watson V. (2018), « Addressing food security in african cities », *Nature Sustainability*, n° 1 (4).

Belotti W., Lestari E. et Fukofuka K. (2018), « A food systems perspective on food and nutrition security in Australia, Indonesia, and Vanuatu », dans Barling, D. et Fanzo, *Advances in food security and sustainability*, Elsevier, n° 3 (1).

Benford R. D. et Snow D. A. (2000), « Framing processes and social movements : an overview and assessment », *Ann. Rev. Sociol*, n° 26.

Benton T. et Bailey R. (2019), « The paradox of productivity : agricultural productivity promotes food system inefficiency », *Global Sustainability*, n° 2 (e6).

Cherry J. (2016), *Taking Back Power in a Brutal Food System : Food Sovereignty in South Africa*, MA Research Report, Development Studies, University of the Witwatersrand, Johannesburg.

De Camargo K. R. Jr. (2017), « Democratic policy, social movements, and public health : A new theme for AJPH Public Health Forum », *American Journal of Public Health*, n° 107 (12).

De Schutter O. (2014), « The reform of the Committee on World Food Security : The quest for coherence in global governance », *CRIDHO Working Paper*, 2013/8, University of Louvain.

Drimie S. et McLachlan M. (2013), « Food security in South Africa – first steps towards a transdisciplinary approach », *Food Security*, n° 5.

Duffield M. (2007), *Development, Security and Unending War : Governing the World of Peoples,* Cambridge.

Edelman M. (2014), « Food sovereignty : forgotten genealogies and future regulatory challenges », *The Journal of Peasant Studies*, n° 41 (6).

FAO (2006), « Policy brief : food security issue 2 », FAO Agricultural and Development Economics Division.

FAO (2018), « Global hunger continues to rise, new UN report says », www.fao.org.

Giménez E. et Shattuck A. (2011), « Food crises, food regimes and food movements : rumblings of reform or tides of transformation ? », *The Journal of Peasant Studies*, n° 38 (1).

Gottlieb R. et Joshi A. (2010), *Food Justice,* Cambridge, The MIT Press.

Hendriks S. (2005), « The challenges facing empirical estimation of household food (In) security in South Africa », *Development Southern Africa*, n° 22 (1).

Hendriks S. (2014), « Food security in South Africa : status quo and policy imperatives, *Agrekon* », n° 53.

HLPE (2017), *Nutrition and Food Systems. A Report by the High Level Panel of Experts on Food Security and Nutrition of the Committee on World Food Security*, Rome.

Holmes J. (2008), « Losing 25 000 to hunger every day », *UN Chronicle*, vol. 45, n° 2, avril.

Holt-Giménez E. (2011), « Food security, food justice, or food sovereignty ? Crises, food movements, and regime change », dans Alkon A. et Agyeman J. (dir.), *Cultivating Food Justice : Race, Class, and Sustainability*, Cambridge/Londres, The MIT Press.

Holt-Giménez E. (2015), « Food justice and food sovereignty in the USA », *Nyeleni Newsletter*, https ://nyeleni.org.

Holt-Giménez E. et Wang Y. (2011), « Reform or transformation ? The pivotal role of food justice in the U.S. food movement », *Race/Ethnicity : Multidisciplinary Global Contexts*, n° 5 (1).

IATP (2012), « Draft principles of food justice », www.iatp.org/documents/draft-principles-of-food-justice.

Joubert L. (2013), « Food security : the optimal diet for people and the planet », *South African Medical Journal*, n° 103 (11).

Ledger T. (2016), *An Empty Plate — Why We Are Losing The Battle For Our Food System, why it Matters, and How We Can Win It Back*, Jacana.

Mathe T. (2019), « PepsiCo eyes Pioneer's Africa access », *Mail and Guardian*.

Maxwell S. (1996), « Food Security : A Post-Modern Perspective », *Food Policy*, n° 21 (2).

May J. (2020), « Integrating a human rights approach to food security in national plans and budgets : The South African National Development Plan », dans Durojaye, E. et Mirugi-Mukundi G., *Exploring the link between poverty and human rights in Africa,* Pretoria University Law Press/PULP.

Mbalati L. (2019), « Food justice is a pipedream without tackling industry », *Daily Maverick*.

McKeon N. (2017), « Are equity and sustainability a likely outcome when foxes and chickens share the same coop ? Critiquing the concept of multi-stake-holder governance of food security », *Globalizations*, n° 14 (3).

McMichael P. (2009), « A food regime genealogy », *The Journal of Peasant Studies*, n° 36 (1).

Misselhorn A. et Hendriks S. (2017), « A systematic review of sub-national food insecurity research in South Africa : Missed opportunities for policy insights », *PLOS ONE*, n° 12 (8).

Oxfam (2014), *Hidden hunger in South Africa. The faces of hunger and malnutrition in a food-secure nation*, www.oxfam.org/en/research/hidden-hunger-south- africa.

Patel R. (2009), « Food sovereignty », *The Journal of Peasant Studies*, n° 36 (3).

Patel R. (2011), « What does food sovereignty look like ? », dans Wittman H., Desmarais, A. et Wiebe N., *Food Sovereignty : Reconnecting Food, Nature and Community*, Halifax/Oakland, Fernwood Publishing and Food First Books.

Patel R. (2018), « Food sovereignty is key to a just future », *New Frame.*

Patel, R. et McMichael, P. (2009), « A political economy of the food riot », *Review : A Journal of the Fernand Braudel Center*, n° 32 (1).

Paulino E. T. (2014), « The agricultural, environmental and socio-political repercussions of Brazil's land governance system », *Land Use Policy*, n° 36.

Pimbert M. (2009), *Towards Food Sovereignty*, Londres, International Institute for Environment and Development.

Pingali P. L. et Traxler G. (2002), « Changing focus of agricultural research : will the poor benefit from biotechnology and privatization trends ? », *Food Policy*, n° 27.

Popkin B. M. (1994), « The nutrition transition in low-income countries : an emerging crisis », *Nutrition Reviews*, n° 52 (9).

Roser M. et Ritchie H. (2019), « Food per person », https://ourworldindata.org/food-per-person.

SAFSC (2015), *South African Food Sovereignty Campaign Assembly Report*, Johannesburg.

Schiavoni C. (2009), « The global struggle for food sovereignty : From Nyeleni to New York », *The Journal of Peasant Studies*, n° 36 (3).

Schiavoni C. (2015), « Competing sovereignties, contested processes : Insights from the Venezuelan food sovereignty experiment », *Globalizations*, n° 12 (4).

Sen A. K. (1981), *Poverty and Famines*, Oxford, Clarendon Press.

Drèze J. et Sen A. (1991), *Hunger and Public Action*, WIDER Studies in Development Economics, Oxford, Clarendon Press.

Stacey N., Mudara C., Shu Wen Ng., van Walbeek C., Hofman K et Edoka I. (2019), « Sugar-based beverage taxes and beverage prices : Evidence from South Africa's health promotion levy », *Social Science et Medicine*, n° 238.

Staff Reporter (2018), « Why business cartels thrive in South Africa », *Mail and Guardian*.

Statistics South Africa (2014), *General Household Survey*, www.statssa.gov.za/publications/P0318/P03182014.pdf.

Statistics South Africa (2017), *Poverty trends in South Africa. An examination of absolute poverty between 2006 and 2015*, Report No. 03-10-062015, Pretoria, Statistics South Africa.

Swinburn B. A., Kraak V. I., Allender S. et col. (2019), « The global syndemic of obesity, undernutrition, and climate change : The *Lancet* commission report », *Lancet*.

Temple N. J. et Steyn N. P. (2011), « The cost of a healthy diet : A South African perspective », *Nutritionism*, n° 27 (5).

Termeer C., Drimie S., Ingram J., Pereira L et Whittingham M. (2018), « A diagnostic framework for food system governance arrangements : The case of South Africa », *NJAS – Wageningen Journal of Life Sciences*, n° 84.

Terreblanche C. (2018), « Ubuntu and the struggle for an African eco-socialist alternative », in Satgar V., *The climate crisis : South African and global democratic eco-socialist alternatives*, Johannesburg, Wits University Press.

Thompson P. B. (2015), « From world hunger to food sovereignty : food ethics and human development », *Journal of Global Ethics*, n° 11 (3).

Thompson P.B. (2017), « Introduction to food justice and governance », dans Werkheiser I. et Piso Z., *Food Justice in US and Global Contexts,* The International Library of Environmental, Agricultural and Food Ethics, Springer, Cham.

UN Committee on Economic, Social and Cultural Rights (CESCR) (1991), *General Comment No.3 : The Nature of States Parties Obligations* (Art.2, Para. 1, of the Covenant).

Via Campesina (2000), « Food sovereignty and international trade », position paper approved at the Third International Conference of the Via Campesina, 3-6 octobre, Bangalore, Inde.

Via Campesina (2003), « People's food sovereignty-WTO out of agriculture. Food sovereignty ».

Weiler A. M., Hergesheimer C., Brisbois, B., Wittman H., Yassie A. et Spiegel J. M. (2014), « Food sovereignty, food security and health equity : a meta-narrative mapping exercise », *Health Policy Plan*, n° 30 (8).

World Health Organisation, « Closing the gap in a generation : health equity through action on the social determinants of health », Genève.

Index

Afrique 13, 14, 16, 33, 35, 38, 39, 53, 57, 58, 62, 66, 67, 78, 79, 82, 83, 85, 89, 95, 125
Afrique de l'Ouest 82, 89
Afrique du Nord 35
Afrique du Sud 14, 149, 150, 152, 153, 155, 156, 158, 160, 161, 162, 163, 164, 165, 166, 167
Agrobusiness 13, 16, 23
Amérique latine 38, 53, 79, 118, 125, 141
Argentine 35, 36
Asie 14, 22, 33, 38, 51, 52, 53, 54, 56, 57, 58, 79, 125
Asie du Sud-Est 14
Banque mondiale 57, 67, 68, 71, 80, 88, 89, 157
Brésil 14, 36
Burkina Faso 81, 82, 90, 92, 94
Chine 35, 38
Costa Rica 121
Cuba 125, 127, 128
États-Unis 58, 68, 70, 71, 112, 113, 114, 115, 117, 143, 154, 157, 163
Éthiopie 81, 90, 92, 93, 94
Ghana 81, 82, 90, 94
Green New Deal 32, 45
Guinée 40
Inde 14
Indonésie 35, 56
Kenya 81, 84, 87, 90, 92, 94, 98
Malawi 81, 90, 93, 94
Mali 40, 42, 81, 84, 88, 89, 90, 94, 106
Mexique 14
Mozambique 81, 90, 92
Niger 81, 82, 90, 93
Nigeria 81, 82, 90, 92, 93, 94
Organisation mondiale du commerce (OMC) 33, 157
Ouganda 82, 90, 92, 93
Philippines 32, 57, 66
République démocratique du Congo 40
Révolution verte 14, 16, 44, 58, 62, 63, 66, 77, 78, 79, 80, 81, 82, 84, 85, 86, 87, 89, 91, 92, 94, 95, 96, 97, 98, 114
Royaume-Uni 68, 71
Rwanda 81, 90, 91, 93, 94, 97
Soudan 40
Tanzanie 82, 84, 86, 87, 90, 97
Vietnam 35
Zambie 81, 82, 84, 85, 86, 90, 91, 93, 94, 97

Alternatives Sud

Vol. XVI (2009) 1 : Contre le travail des enfants ?
Vol. XVI (2009) 2 : Retour de l'État. Pour quelles politiques sociales ?
Vol. XVI (2009) 3 : La Bolivie d'Evo
Vol. XVI (2009) 4 : État des résistances dans le Sud. Monde arabe
Vol. XVII (2010) 1 : Le Brésil de Lula. Un bilan contrasté
Vol. XVII (2010) 2 : Racisme : entre exclusion sociale et peur identitaire
Vol. XVII (2010) 3 : Pressions sur les terres. Devenir des agricultures paysannnes
Vol. XVII (2010) 4 : État des résistances dans le Sud. Afrique
Vol. XVIII (2011) 1 : Agrocarburants : impacts au Sud ?
Vol. XVIII (2011) 2 : La Chine en Afrique : menace ou opportunité pour le développement ?
Vol. XVIII (2011) 3 : L'Inde : une modernité controversée
Vol. XVIII (2011) 4 : État des résistances en Amérique latine
Vol. XIX (2012) 1 : (Re-)construire les États, nouvelle frontière de l'ingérence
Vol. XIX (2012) 2 : Le « printemps arabe » : un premier bilan
Vol. XIX (2012) 3 : Emprise et empreinte de l'agrobusiness
Vol. XIX (2012) 4 : État des résistances en Asie
Vol. XX (2013) 1 : Économie verte. Marchandiser la planète pour la sauver ?
Vol. XX (2013) 2 : Industries minières : extraire à tout prix ?
Vol. XX (2013) 3 : Narcotrafic. La « guerre aux drogues » en question
Vol. XX (2013) 4 : État des résistances dans le Sud. Les mouvements paysans
Vol. XXI (2014) 1 : Protection sociale au Sud
Vol. XXI (2014) 2 : Zapatisme : la rébellion qui dure
Vol. XXI (2014) 3 : Agroécologie : Enjeux et perspectives
Vol. XXI (2014) 4 : Luttes syndicales : État des résistances dans le Sud
Vol. XXII (2015) 1 : Migrations internationales : un enjeu Nord-Sud ?
Vol. XXII (2015) 2 : L'économie sociale et solidaire, levier de changement ?
Vol. XXII (2015) 3 : L'aggravation des inégalités
Vol. XXII (2015) 4 : État des résistances dans le Sud : Mouvements de femmes
Vol. XXIII (2016) 1 : Sport et mondialisation
Vol. XXIII (2016) 2 : Obsolète, le clivage Nord-Sud ?
Vol. XXIII (2016) 3 : Changer le modèle ?
Vol. XXIII (2016) 4 : État des résistances dans le Sud : Afrique
Vol. XXIV (2017) 1 : Entre terre et mer. Quel avenir pour la pêche ?
Vol. XXIV (2017) 2 : ONG : Dépolitisation de la résistance au néolibéralisme ?
Vol. XXIV (2017) 3 : Accords de libre-échange
Vol. XXIV (2017) 4 : État des résistances dans le Sud : Amérique latine
Vol. XXV (2018) 1 : Droites militantes et mobilisations réactionnaires
Vol. XXV (2018) 2 : De l'usage du genre
Vol. XXV (2018) 3 : La domination touristique
Vol. XXV (2018) 4 : Moyen-Orient et Afrique du Nord
Vol. XXVI (2019) 1 : Quelle justice fiscale pour le Sud ?
Vol. XXVI (2019) 2 : Quêtes d'industralisation au Sud
Vol XXVI (2019) 3 : Les nouveaux territoires de l'agrobusiness
Vol XXVI (2019) 4 : Asie : des pouvoirs et des luttes
Vol XXVII (2020) 1 : Impasses numériques
Vol XXVII (2020) 2 : Le Brésil de Bolsonaro, le grand bond en arrière
Vol XXVII (2020) 3 : L'urgence écologique vue du Sud
Vol XXVII (2020) 4 : Soulèvements populaires
Vol XXVIII (2021) 1 : Chine, l'autre superpuissance
Vol XXVIII (2021) 2 : Démondialisation ?
Vol XXVIII (2021) 3 : Violences de genre et résistances